

500  
2996

Le verdict du Conseil économique du Canada diffère de celui du ministre Turner

Il faut combattre l'inflation...  
mais hausser le prix du pétrole

Le Conseil économique du Canada a publié hier à Ottawa son onzième rapport annuel sur la situation canadienne qui vient "contre-dire" sur plusieurs points le récent budget du ministre Turner. Alors que le Canada semble décidé à maintenir sa politique de "prix réduit" pour le pétrole de l'Ouest, le CEC présente cette me-

sure comme une erreur économique lourde de conséquences, puisqu'elle accélère l'épuisement de nos ressources, tout en ralentissant le développement des nouveaux gisements plus coûteux de l'Arctique ou de l'Athabasca. Alors que le budget Turner renonçait à intensifier la lutte à l'inflation pour axer plutôt les efforts

sur la relance d'une économie "en danger de récession", le Conseil suggère que dans la conjoncture mondiale, il est plus sage d'accepter une croissance réduite pour les prochains mois.

Nos informations, page 5 et 11

# LE JOUR

le mercredi 27 novembre

généralement ensoleillé

Celsius (°C) Fahrenheit (°F)

Minimum: -8 Maximum: -4 Minimum: 20 Maximum: 25

16 pages

20 cents

1974

Première année — No. 228

## Des jardins a trouvé refuge en Haïti

québec



par Gisèle Tremblay

L'ex-directeur de la FTQ construction, M. André Desjardins, se trouve présentement en Haïti, où il a des intérêts économiques en association avec Eugène Lefort, membre connu de la pègre de la Rive sud.

La nouvelle, annoncée hier soir à Radio-Canada, a été confirmée par des sources proches de la Commission Cliche.

André "Dédé" Desjardins s'est rendu en voiture à Toronto d'où il a pris l'avion pour Haïti, muni d'un billet de 21 jours. Cette limite de temps laisse ouverte la possibilité qu'il revienne bientôt témoigner devant la Commission, qui a émis à son nom un ordre de comparution.

Qu'il revienne ou non, cependant, la Commission entend présenter la preuve qu'elle a recueillie contre lui, fut-ce en son absence. La démission de M. Desjardins de toutes ses fonctions syndicales n'a en rien modifié les intentions de la Commission à cet égard.

Par ailleurs, même si une entente de principe fixe à ce jeudi, 16 heures, la rencontre des dirigeants de la FTQ avec les commissaires, il semble qu'aucune décision finale n'ait été prise à cet égard à la direction de la Commission.

Des ministres qui ne savent plus où donner de la tête...

par Jacques Guay

QUÉBEC. — Trois ministres ont exhorté, hier, des groupes de citoyens, étudiants, cinéastes et policiers, à cesser leurs contestations tandis qu'un quatrième, celui du Travail, avait trop à faire dans un conflit pour venir discuter d'un autre à l'Assemblée nationale.

Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a demandé "solennellement" aux Cégépiens de retourner en classe. Celui des Affaires culturelles, Denis Hardy, a sommé les cinéastes de mettre fin à l'occupation du Bureau de surveillance du cinéma. Le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, a menacé le chef de police de ville Laval de nommer un officier de la Sûreté du Québec à sa place s'il "n'affirme pas son autorité" en reprenant ses hommes en main.

Enfin, le premier ministre a expliqué que M. Jean Coutu est trop occupé avec le problème de la United Aircraft pour convoquer devant la commission parlementaire les parties dans la grève de la Canadian Gypsum ainsi qu'il l'avait promis.

Là-dessus, la période des questions s'est terminée et l'Assemblée nationale vidée de la grande majorité des députés ministériels, a été saisie d'une motion de blâme du député créditiste Camil Samson qui reproche au gouvernement sa négligence envers les Haïtiens.

MM. Cloutier et Hardy ont reçu les applaudissements musclés des libéraux, le premier quand il a conseillé aux étudiants de ne pas toujours céder aux arguments de quelques meneurs, le second quand il a déclaré qu'il n'acceptera jamais le chantage de l'occupation.

C'est la FTQ qui a sollicité un rendez-vous, par l'intermédiaire de son procureur, Me Michel Decary. La Commission hésiterait cependant à s'y précipiter. Elle préférerait que l'échange soit public, car elle craint de la FTQ la recherche d'une "paix" prématurée et à bon compte.

Il reste donc possible que la décision tarde et que la rencontre soit reportée, ou que ses modalités soient modifiées.

Aucune nouvelle démission n'a été annoncée hier à la FTQ construction. Le gérant d'affaires du "local 144" (Plombiers, FTQ), M. Reynald "Ti-Blond" Bertrand, n'était pas à l'assemblée mensuelle de son syndicat lundi soir et aucune proposition n'a d'ailleurs remis en question son leadership.

M. Bertrand, à qui la Commission avait suggéré fermement de démissionner, avait répondu qu'il y songerait. Il y songe encore: mais l'exécutif du "144" se réunit lundi prochain, après le congrès spécial qui doit entériner samedi la mise en tutelle de la FTQ construction, et il est possible que M. Bertrand attende ce moment pour faire connaître sa décision.

Le congrès du week-end, qui doit réunir plus de 200 délégués des 23 unions de la FTQ construction, se tiendra à huis-clos: on explique que sans cette précaution, les délégués, dont les syndicats sont peu familiers avec la tradition des assemblées publiques, refusent de "laver leur linge sale" et priveraient ainsi la FTQ des renseignements dont elle a besoin pour "faire le ménage".

Quant à la Commission Cliche, elle reprend ses travaux lundi à 14 heures. Au programme des jours qui suivent, il y a notamment la pratique du prêt usuraire (shylocking) à la Fraternité des électriciens: des têtes dirigeantes de ce syndicat seraient impliquées.

## Entre la poire et le fromage



Suite au défilé triomphal que les Montréalais ont réservé aux Alouettes hier, le maire Drapeau a reçu les nouveaux champions de la coupe Grey lors d'une réception au restaurant Hélène de Champlain. On voit ici le quart-arrière Sonny Wade et l'ailier Peter Dalla Riva qui entourent la célèbre pièce d'argenterie et... monsieur le maire.

## Le débrayage dans les Cégeps

# Cloutier: "Retournez en classe" Les Cégépiens: "Démissionnez"

par Paule Beaugrand-Champagne

À l'Assemblée nationale hier après-midi, le ministre de l'Éducation, François Cloutier, demandait aux étudiants des Cégeps de retourner aux études et leur lançait un avertissement: il n'est pas dans leur intérêt de débrayer pour accélérer le versement des prêts-bourses et les débrayages mettent en danger leur année scolaire. Hier soir vers 20 heures, les représentants des étudiants de 36 Cégeps, réunis à Limoilou, réclamaient la démission du ministre.

M. Cloutier, qui a dénoncé le fait que les étudiants contestataires n'étaient pas toujours informés correctement des mesures prises par son ministère pour régler le problème des prêts-bourses, a déclaré que des annonces seraient publiées dans tous les journaux du Québec jeudi, dans les grandes villes et les milieux ruraux, pour informer les étudiants.

Il a aussi dit qu'un journal spécial d'information était actuellement en impression et serait envoyé dès ven-

dredi à tous les étudiants des Cégeps.

Au sujet de la révision de l'ensemble du mystère des prêts-bourses, le ministre Cloutier a mentionné qu'il était "disposé à aller très loin, parce que je ne suis pas convaincu que l'approche actuelle est la meilleure".

Association étudiante  
Il a aussi déclaré que jusqu'à

maintenant les étudiants ont été impliqués dans la réforme du système actuel mais que "malheureusement, il n'y a pas de groupes étudiants organisés. C'est la raison pour laquelle, a-t-il dit, je crois comprendre que dans certains mouvements étudiants actuels, il y a un désir de se regrouper en organisations. Je le souhaite. Mais ceci peut se faire

sans qu'il soit nécessaire de mobiliser les étudiants sur un pied de guerre au détriment de toutes les activités éducatives".

Depuis le 7 novembre dernier, il est en effet question de la création d'une association nationale étudiante. Le JOUR avait annoncé dans son édition du 11 novembre qu'un comité provisoire était chargé de préparer un congrès de fondation et un projet de statuts et règlements.

On avait d'abord prévu tenir ce congrès les 15 et 16 décembre. Il semble maintenant qu'on doive retarder le congrès devant l'ampleur que prend le conflit des prêts-bourses, dont les représentants de Cégeps discutaient hier à Limoilou lors d'une assemblée spéciale de préparation des actions futures. De plus, la création d'une association nationale semble devoir causer des problèmes internes aux groupes étudiants des collèges.

Autres informations, page 4

## Le sapin de Bourassa fait des siennes à Paris

PARIS (AFP) — Don du gouvernement du Québec à la ville de Paris et destiné à être dressé ce matin à la porte Maillot, un sapin géant, haut d'une quarantaine de mètres, est arrivé la nuit dernière à l'aéroport Charles-de-Gaulle à bord d'un avion Super-Pélican d'Air-France.

Tout au long de la route conduisant de l'aéroport à la porte Maillot, d'innombrables camions ont escorté l'immense sembleron, longue d'une cinquantaine de mètres, jusqu'à son terminus où l'arrivée du colossal convoi a suscité, malgré l'heure tardive, un grand élan de curiosité.

L'affaire Berthelet aura des fruits

# Les employés des instituts de réhabilitation forment un front

par Marcelle Bourque

Le conflit qui a amené la fermeture du Centre Berthelet aura peut-être pour effet de faire éclater au grand jour les malaises qui régissent dans toutes les institutions québécoises de détention (ou de rééducation) pour enfants.

Un Front commun des travailleurs de ces établissements vient en effet de se former. Une assemblée a réuni, lundi soir, des représentants des employés de Bosville, de l'hôpital Rivière-des-Prairies, du Centre St-Vallier, de Notre-Dame de Laval, de

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, du Mont-St-Antoine et de Berthelet évidemment.

Et le mouvement d'appui aux travailleurs victimes du lock-out amorcé. Conscients du fait qu'ils ont, avec Berthelet, des problèmes communs, les syndiqués des

institutions de réhabilitation pour enfants entendent utiliser localement des moyens qu'ils jugent susceptibles de hâter un règlement à Berthelet. On ne connaît pas encore la forme exacte que prendra leur action.

Ils semblent toutefois décidés à élargir la question du centre Berthelet et à poser le problème de leurs établissements.

Rien en vue

Pendant ce temps, un climat de confiance semble régner au Centre Berthelet entre le syndicat et la nouvelle administration. M. Roger Lepage a accepté hier d'enlever les verrous sur les barrières qui entourent l'établissement. Il a ordonné le départ des quatre policiers provinciaux qui montaient la garde depuis la fin de semaine pour prévenir les affrontements possibles entre travailleurs et administration.

D'autre part, les négociations ne sont toujours pas entamées. Le syndicat attend

tous les jours d'être convoqué par la partie patronale. Cette convocation tarde. Et les employés se demandent pourquoi. M. Lepage ne le leur dit pas.

Ils commencent à se demander si l'attitude de l'administrateur gouvernemental est autre chose que des beaux sourires qui ne mènent à rien. Ils se posent ces questions quand ils lisent dans un communiqué émis par M. Lepage que les pensionnaires réintégreront leurs locaux aussitôt que ceux-ci auront été remis en état et qu'ils constateront en même temps que non seulement les réparations ne sont pas commencées mais que personne ne s'est encore penché sur la question.

Si on s'en tient à l'interprétation de l'exécutif syndical, le règlement du problème Berthelet n'est pas aussi imminent que Roger Lepage veut bien le laisser entendre. Et ce n'est pas demain que les mineurs de Berthelet quitteront les prisons du Québec.



Photo Michel Giroux

# À cause de la grève au Gaz Métropolitain Les comptes de gaz seront déterminés approximativement

Rien encore ne permet de conclure à une reprise des négociations dans les jours qui viennent entre la compagnie du Gaz Métropolitain de Montréal et ses 250 employés de bureau qui ont quitté le travail lundi après-midi, afin d'appuyer leur demande de hausses salariales et ont dressé des lignes de piquetage devant les installations de la compagnie.

Les travailleurs syndiqués affiliés à l'Union internationale des employés de bureau (FTQ) demande un

montant forfaitaire de \$550 pour compenser la perte du pouvoir d'achat qu'ils estiment avoir subi au cours des années 72-73, 73-74 de même qu'une hausse de \$1 l'heure pour la première année du nouveau contrat, et de \$0.30 la deuxième année. De plus, ils exigent une formule d'indexation des salaires à partir de la deuxième année du contrat.

La compagnie du Gaz Métropolitain pour sa part est prête à offrir un montant forfaitaire de \$400 et une

hausse de \$0.55 la première année et \$0.45 la deuxième année. Le principe de l'indexation n'est pas reconnu en tant que tel par la compagnie qui préférerait verser un second montant forfaitaire pour la deuxième année.

Présentement les grévistes lèvent leur ligne de piquetage lors de l'arrivée des employés des services de l'entretien afin de ne pas forcer ceux-ci à se mettre devant l'obligation morale de ne pas franchir la ligne.

La compagnie affirme

que la grève ne cause présentement aucun problème du

## La Fédération des magasins Coop abandonne son projet

QUÉBEC (PC) — La fédération des magasins Coop a abandonné son projet de former des compagnies pour administrer les nouveaux Coop.

C'est ce qu'a révélé, lundi soir, le gestionnaire des Cooprix au sein de la fédération, M. Jean-Claude Sauvageau.

La fédération se proposait d'implanter ce nouveau système à Chicoutimi mais le projet a été rejeté par les membres de la coopérative locale.

L'adoption de cette formule aurait entraîné la disparition du principe "une homme, un vote" qui est à la base du système coopératif.

M. Sauvageau a d'autre part révélé que la fédération ouvrira un Cooprix à son compte, à Chicoutimi, où elle connaît des difficultés de recrutement, et négociera plus tard un contrat d'association qui permettra à la coopérative d'administrer elle-même l'entreprise.

côté de l'entretien. Le seul inconvénient se retrouvera du côté des comptes, les préposés à la lecture des compteurs de gaz étant en grève, la compagnie procédera par estimation pour fixer le montant des comptes de ses abonnés.

Rappelons que cette compagnie est présentement en pleine expansion. Alors que ses revenus nets se fixaient l'an dernier à \$3,840,000, cette année pour les 9 premiers mois d'opération, les profits montaient à \$7,543,000. La compagnie est présentement en train de faire les démarches nécessaires afin de se porter acquéreur d'une autre compagnie de distribution de gaz soit le Gaz du Québec Inc.

Pas d'autobus depuis un mois

# 8,000 personnes manifestent à Trois-Rivières et au Cap

Plus de 8,000 personnes ont pris part hier à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine à une manifestation pour protester contre l'absence de transport en commun qui persiste dans cette agglomération du Saint-Maurice depuis le 24 octobre dernier suite à une grève des employés de la compagnie Saint-Maurice Transport.

La foule de manifestants composés en majeure partie d'étudiants des écoles secondaires de ces deux villes,

s'est rendue devant les bureaux de la compagnie Saint-Maurice Transport pour ensuite se diriger vers l'hôtel de Ville de Trois-Rivières où les manifestants ont pu rencontrer le maire de la ville qui leur a expliqué son impuissance à intervenir dans ce conflit.

Les manifestants devaient se rendre par la suite au pont Maurice-Duplessis qui relie Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine et bloquer toute circulation automobile

pendant plus d'une heure. Cette manifestation qui a débuté vers dix heures du matin et qui devait se poursuivre jusqu'à cinq heures hier après-midi n'est semblé-t-il que le début d'une action plus intensive. Les manifestants se proposaient en effet de recommencer aujourd'hui.



**PSST!!!**  
Peugeot  
504 GL  
Diesel 1975  
Venez l'essayer!  
Biarritz

10825, Racette - 323-1900

## Des professeurs de l'UQAM iront enseigner au Maroc

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a signé récemment une entente avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) par laquelle l'UQAM s'engage, au cours des cinq prochaines années et en retour d'une somme de \$1,705,000, à fournir des services pédagogiques et techniques pour la formation d'ingénieurs, statisticiens-économistes à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) de Rabat, au Maroc.

En annonçant cette nouvelle, le recteur de

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le marché des maisons mobiles riches de s'éteindre à brève échéance et ses quelques 5,000 travailleurs sont menacés de perdre ainsi leur emploi.

C'est ce qu'ont affirmé, hier, en tout cas, les représentants de la Centrale des syndicats démocratiques,

(CSD), lors d'une conférence de presse, à Québec.

Le président de l'organisme, M. Paul-Émile Dalpé ne s'en est toutefois pas pris aux propriétaires de la quarantaine d'entreprises concernées. Rappelant que, depuis un mois, 2,154 travailleurs de maisons mobiles ont été mis à pied au Québec, M. Dalpé a dénoncé les causes suivantes:

- les restrictions de crédit imposées par les sociétés financières au Québec;
- l'article 21 de la loi de protection du consommateur qui fixe le taux d'intérêt sur les emprunts effectués pour l'achat des maisons mobiles;
- les municipalités qui "ne cherchent qu'à surtaxer les contribuables";
- la lâcheté et le "non-interventionnisme" du ministère des Affaires urbaines du Canada.

"L'industrie de la maison mobile elle-même est mise en cause, a déclaré M. Dalpé, et si rien ne se fait, les quelque 5,000 travailleurs qui y travaillent devront faire

rapport à l'assurance-chômage, sans compter tous les travailleurs des fournisseurs de matériaux et autres"

A peine 1,000 travailleurs de cette industrie sont syndiqués à la CSD. La centrale juge pourtant d'autant plus important l'avenir des maisons mobiles qu'elles sont des lieux accessibles aux travailleurs moyens.

Le prix demandé pour les maisons conventionnelles n'est plus à leur portée, a soutenu M. Dalpé.

Le prix moyen d'une maison mobile est actuellement de \$15,000. Sa durée n'est toutefois que de 14 ans environ. C'est pour cette raison que le terme d'un prêt pour un tel achat ne dépasse pas 12 ans, ce qui a fait dire aux représentants de la CSD qu'une fois payée, une maison mobile est "finie".

De plus, le taux d'intérêt étant fixé pour toute la durée de l'emprunt, il atteint jusqu'à 14%.

La CSD recommande que le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du

ministère des Institutions financières et coopératives modifie sans délai la loi de protection du consommateur pour faire en sorte que les contrats de prêts d'argent tiennent compte de la qualité des matériaux. La centrale désire que les caractéristiques des produits utilisés dans la construction des maisons mobiles soient décrites afin que les consommateurs ne soient pas à la merci des vendeurs sans scrupules. La loi devrait aussi permettre, croit la CSD la révision des taux d'intérêt à tous les cinq ans.

La CSD réclame également que la Société centrale d'hypothèques modifie la loi et les règlements la régissant. "Elle doit reconnaître les maisons mobiles au même titre que les maisons conventionnelles, affirme la centrale. Le ministère des Affaires urbaines doit édicter des normes de sécurité et de qualité par des inspecteurs. La Société doit finalement accorder, au même titre que la maison conventionnelle des subsides aux acheteurs de maisons mobiles".

Pour une histoire de peinture et de coquerelles

# Famille de 8 personnes menacée d'expulsion en plein hiver



(Photo Antoine Desilets)

C'est en partie à cause des décorations qu'ils ont fait sur un des murs de leur logement que les parents Dufour et leurs six enfants sont menacés d'expulsion.

par Pierre Tanguay

Une famille de huit personnes, composée du père, de la mère et de six enfants dont l'âge varie de trois à 15 ans, est menacée d'expulsion du logement qu'elle occupe présentement à Laval et de se retrouver dans la rue en plein hiver à cause d'une histoire de peinture et de coquerelles.

Cette famille dont le père, M. Jacques Dufour, est sans travail depuis un an, habite un logement de la Place Saint-Martin dans le quartier Chomedey à Laval. Ces logements sont régis par une agence gouvernementale québécoise, la Société d'habitation du Québec et pourraient entrer dans la catégorie des HLM (habitations à loyer modique) bien qu'ils n'aient pas ce statut actuellement.

Si la Cour supérieure du Québec, qui entend la cause de la famille Dufour vendredi matin, rend un verdict favorable à l'administration de la Place Saint-Martin, cette famille devra se mettre à la recherche d'un nouveau logement.

Mur barbouillé

À l'origine de cette histoire, une différence dans l'évaluation de la décoration intérieure du logement des Dufour. Un mur de leur salle-à-dîner-salle-de-séjour est recouvert de mains faites à la peinture. "C'est ma femme Florence qui a fait ça, explique M. Dufour, ça lui a pris trois bonnes soirées. C'est original, il y en a plusieurs dans le coin qui ont des décorations semblables."

L'administratrice de la Place Saint-Martin, Mme Suzanne Brassard n'est pas d'accord avec l'originalité de la décoration et la plainte de l'administration parle plutôt de mur barbouillé à coup de pinceau.

Autre sujet de discorde entre la famille Dufour et l'administration de la

Place Saint-Martin: les coquerelles.

L'administration accuserait les Dufour d'avoir détérioré le logement par l'apport de coquerelles. M. Dufour explique qu'il a lui-même fait venir un exterminateur de vermine professionnel qu'il a payé de sa poche (\$50) et que depuis son arrivée, soit depuis plus de huit mois, il n'a revu aucun spécimen vivant de ces petites bestioles d'appartement. "Chez nous au Lac Saint-Jean ajoute-t-il, on connaissait pas ça, ces bibittes-là. Ici en a dans tous les blocs. C'est une petite Française qui habite à l'autre bout de la place qui nous a dit qu'elle en avait trouvé dans ses tiroirs."

Ces motifs sont-ils suffisants pour permettre à l'administration de la Place Saint-Martin d'expulser la famille Dufour? On le verra vendredi matin. M. Dufour, un chef cuisinier présentement sans emploi, nous explique, assis au milieu de sa famille qu'il lui serait très difficile de trouver un autre logement. Premièrement, parce que les revenus de la famille se limitent à \$100 que fait Mme Florence Dufour en travaillant comme couturière et que ces revenus limitent le choix des grands logements. Ils habitent présentement un sept pièces qu'ils paient \$71.50 par mois. Deuxièmement explique-t-il, j'ai été en voir des loyers mais partout on vous demande, avez-vous des enfants et quand tu leur réponds que tu en a six, ben la réponse c'est...

M. Dufour affirme avoir tenté de discuter avec Mme Brassard mais que cette dernière n'a rien voulu entendre. Ce n'est pas la première fois que des cas d'expulsion aux raisons assez douteuses sont signalés à la Place Saint-Martin. Mme Brassard n'a pu être rejointe personnellement car elle est présentement à l'hôpital en train de soigner des ulcères à l'estomac.

Le marché des maisons mobiles compromis

# La CSD lance un SOS en faveur des 5,000 travailleurs menacés

QUÉBEC — Le marché des maisons mobiles riches de s'éteindre à brève échéance et ses quelques 5,000 travailleurs sont menacés de perdre ainsi leur emploi.

(CSD), lors d'une conférence de presse, à Québec.

Le président de l'organisme, M. Paul-Émile Dalpé ne s'en est toutefois pas pris aux propriétaires de la quarantaine d'entreprises concernées. Rappelant que, depuis un mois, 2,154 travailleurs de maisons mobiles ont été mis à pied au Québec, M. Dalpé a dénoncé les causes suivantes:

- les restrictions de crédit imposées par les sociétés financières au Québec;
- l'article 21 de la loi de protection du consommateur qui fixe le taux d'intérêt sur les emprunts effectués pour l'achat des maisons mobiles;
- les municipalités qui "ne cherchent qu'à surtaxer les contribuables";
- la lâcheté et le "non-interventionnisme" du ministère des Affaires urbaines du Canada.

"L'industrie de la maison mobile elle-même est mise en cause, a déclaré M. Dalpé, et si rien ne se fait, les quelque 5,000 travailleurs qui y travaillent devront faire

rapport à l'assurance-chômage, sans compter tous les travailleurs des fournisseurs de matériaux et autres"

A peine 1,000 travailleurs de cette industrie sont syndiqués à la CSD. La centrale juge pourtant d'autant plus important l'avenir des maisons mobiles qu'elles sont des lieux accessibles aux travailleurs moyens.

Le prix demandé pour les maisons conventionnelles n'est plus à leur portée, a soutenu M. Dalpé.

Le prix moyen d'une maison mobile est actuellement de \$15,000. Sa durée n'est toutefois que de 14 ans environ. C'est pour cette raison que le terme d'un prêt pour un tel achat ne dépasse pas 12 ans, ce qui a fait dire aux représentants de la CSD qu'une fois payée, une maison mobile est "finie".

De plus, le taux d'intérêt étant fixé pour toute la durée de l'emprunt, il atteint jusqu'à 14%.

La CSD recommande que le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du

ministère des Institutions financières et coopératives modifie sans délai la loi de protection du consommateur pour faire en sorte que les contrats de prêts d'argent tiennent compte de la qualité des matériaux. La centrale désire que les caractéristiques des produits utilisés dans la construction des maisons mobiles soient décrites afin que les consommateurs ne soient pas à la merci des vendeurs sans scrupules. La loi devrait aussi permettre, croit la CSD la révision des taux d'intérêt à tous les cinq ans.

La CSD réclame également que la Société centrale d'hypothèques modifie la loi et les règlements la régissant. "Elle doit reconnaître les maisons mobiles au même titre que les maisons conventionnelles, affirme la centrale. Le ministère des Affaires urbaines doit édicter des normes de sécurité et de qualité par des inspecteurs. La Société doit finalement accorder, au même titre que la maison conventionnelle des subsides aux acheteurs de maisons mobiles".

**NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!**

Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entraîner la chute des cheveux.

Les cliniques THOMAS, la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Écrivez-nous en toute confiance.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui, et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

**Thomas**  
Depuis 54 ans Spécialiste capillaire

Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.  
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637  
Édifice Carré Dominion.  
Tél.: 866-3041

5125, rue Du Trianon, suite 410  
Centre Commercial Place Versailles  
Tél.: 353-5410

## Le JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Redacteur en chef: Yves Michaud  
Redacteur en chef adjoint: Laurent Laplante  
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux  
Chef de bureau: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char  
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtremanche, Claude Grégoire  
Consommation: Marie Vallee  
Travail et éducation: Paule Beaupré-Champagne, Gisèle Tremblay  
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany  
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros  
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand  
Photographie: Antoine Desilets, Michel Giroux  
Caricature: Berthio  
Documentation: Ginette Hetu  
Sport: Alain Gerber, Christian Nobert, Jean-Marc Desjardins  
Tourisme: Bougainville

Administration  
Directeur administratif: Robert St-Jean  
Contrôleur: Marcel Latendresse  
Comptable: Ginette Roy  
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage  
Directeur: Marcel Pinsonnault  
Adjoint: Michel Gagné

Publicité  
Directeur: Publicité locale et nationale: Gerard Lapointe  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRoque, Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin, Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy  
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

# LE JOUR

Après un quasi règlement avec ses cols bleus

## Le maire de Laval demande à Québec un chef de police et une enquête sur le vandalisme

par Rose-Anne Giroux

Sans pouvoir déclarer l'état d'urgence, une responsabilité qui lui échappe, légalement, le maire de Laval, M. Lucien Paiement, a décidé d'aller jusqu'au bout pour ramener l'ordre dans sa ville. En effet, même s'il n'est pas aller jusqu'à faire appel à l'armée, comme le souhaitait la Chambre de Commerce de Laval, le maire Paiement, ap-

payé par son Conseil, a expédié un télégramme au ministre de la Justice, M. Choquette, lui demandant de voir à ce que Québec, c'est-à-dire sa Sûreté, assume le commandement et la direction du corps de police de la Ville de Laval et de ses membres, vu notamment la trop grande tolérance des policiers vis-à-vis des cols bleus qui auraient commis de nombreux actes de vandalisme au cours

de leur grève de cinq jours.

D'un autre côté, même si les cols bleus, venaient d'accepter à 91,4% les offres salariales recommandées au cours de la nuit par le ministre Cournoyer (Travail), même si leur décision équivalait, à toute fin utile, à un retour au travail, le maire Paiement a pris le risque de rallumer le feu, au cours d'une conférence de presse, en rendant public un autre télégramme à

Québec, réclamant, celui-là, une enquête sur les actes de vandalisme présumément commis au cours de la grève, et ce, de façon à identifier les responsables.

Comme les cols bleus étaient prêts à retourner au travail à condition que la Ville signe une sorte de traité de non-représaille, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au moment de mettre sous presse, la situation n'était pas complètement réglée.

Pour revenir aux problèmes de la police, précisons que la Ville a justifié son appel à Québec, en faisant valoir deux pleines pages d'arguments, eux-mêmes basés sur une déclaration d'impuissance du directeur Léo Lequin, qui affirme que la situation est intenable, puisque les policiers refuseraient constamment d'obéir aux ordres, de faire du temps supplémentaire, en plus de se déclarer "malades" à tout moment.

Précisons que les policiers de Laval font la grève du zèle depuis plusieurs semaines déjà, mais que la situation a atteint son point le plus critique au cours de la grève des cols bleus, quand les policiers se sont rangés du côté des grévistes. Lui-même présent, à l'assemblée syndicale des cols bleus, hier après-midi, le président de la Fraternité des policiers, M. André Nadon, n'a pas du tout caché les sympathies de ses membres, en précisant qu'au cours de la grève des cols bleus, ses membres ont peut-être tenté de "se racher" suite à la précédente grève des cols bleus, en 1970, quand on avait "matraqué un peu tout le monde". Bref, les policiers de Laval jouent plus que jamais le jeu de la solidarité entre employés qui font face à un même patron.

Mais pour la Ville, les policiers ont fait preuve d'une tolérance absolument condamnable vis-à-vis des saboteurs qui se seraient trouvés au nombre des grévistes, et qui auraient causé de nombreux dommages un peu partout dans la Ville: bris aux usines de filtration et aux stations de pompage; ouverture "malicieuse" de bornes-fontaines et fuites qui ont déjà privé plusieurs secteurs d'eau potable, harcèlement des entrepreneurs privés chargés du déblaiement de la neige ou de l'enlèvement des ordures, etc.

Bref, la Ville s'est sentie parfaitement justifiée d'exiger du ministre Choquette qu'il applique l'article 7 de la Loi de la police prévoyant que le Conseil des ministres peut ordonner que le directeur général de la Sûreté, "ou toute autre personne qu'il désigne", assume tous

les pouvoirs de commandement, sous l'autorité du procureur général.

Au moment de la conférence de presse, du maire, c'est-à-dire à 18h, le ministre Choquette n'avait pas encore répondu aux deux requêtes de la Ville. En pratique, il y a déjà 54 agents de la Sûreté du Québec à Laval ou en "stand-by", suite à un premier appel à l'aide de la Ville. Pour le maire, le fait de déplacer l'autorité à Québec aurait pour effet d'assurer une meilleure protection aux Lavallois dans la mesure où le directeur de la SQ pourrait intervenir beaucoup plus rapidement, parce qu'il aurait l'autorité directe non seulement pour les policiers de Laval, mais aussi et surtout sur ceux de la Sûreté du Québec.

En début de soirée hier, la situation semblait devoir se rétablir, où les 360 cols

bleus de la Ville ont fort majoritairement accepté (9,4%) une recommandation de dernière heure du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui leur a proposé... \$0.08 de plus que la Ville était prête à leur offrir!

En effet, soucieux d'éviter le prolongement d'un conflit apparemment acculé à l'impasse, parce que le gouvernement n'aurait pas hésité à adopter une loi spéciale pour forcer le retour au travail des grévistes, les représentants du syndicat (CSN) ont incité leurs membres à accepter les recommandations du ministre Cournoyer, soit une hausse de \$0.45 pour l'année 1974, de même qu'une augmentation de \$0.53 en 1975, soit une différence de \$0.08 par rapport à ce qu'offrirait la Ville au moment où la grève fut déclinée.

Par contre, la proposition Cournoyer comporte un

peu plus d'argent au niveau des primes, comme celles de nuit et de chefs d'équipe. Sans accorder d'indexation comme telle, cette proposition précise également les modalités qui permettraient aux cols bleus d'obtenir à la fin de 1975 un bonus forfaitaire, c'est-à-dire égal pour tout le monde, visant à maintenir leur pouvoir d'achat.

Officiellement, tout au moins, la Ville a toujours été d'accord avec ce principe de compensation. Précisons que ces augmentations s'ajoutent à un salaire moyen qui est actuellement de \$3.94 et que le syndicat aurait voulu augmenter successivement de \$0.60 et de \$0.50. En dépit des apparences, les représentants syndicaux se sont dits satisfaits de la médiation de M. Cournoyer, qui, ont-ils dit, "nous a presque donné la parité avec Montréal à deux sous près".



photo Michel Giroux

Le RCM faisait hier à ses quartiers-généraux le bilan de la dernière campagne électorale municipale. On aperçoit au centre de la photo Mme Léa Cousineau, présidente du parti, à sa droite, M. Jacques Couture qui était candidat du RCM à la mairie de Montréal.

Le RCM fait son bilan post-électoral

### L'abstention aux élections, conséquence du régime Drapeau

par Evelyn Dumas

Contrairement au maire Jean Drapeau, le Rassemblement des citoyens de Montréal n'accable pas les Montréalais qui se sont abstenus de voter le 10 novembre.

"Nous ne sommes pas du tout portés à accuser les Montréalais de la faible participation aux élections du 10 novembre, ont déclaré hier les dirigeants du RCM au cours d'une conférence de presse. Cette réalité que nous déplorons est le résultat de quatorze années de silence et une volonté sans cesse renouvelée de considérer les problèmes municipaux comme relevant d'une administration plus que d'un gouvernement. De plus, même si le pourcentage de participation a été faible, nous sommes convaincus que ceux qui ont voté l'ont fait dans un contexte des plus démocratiques, c'est-à-dire en choisissant entre deux projets forts différents".

Rappelons que le taux

de participation au scrutin municipal de Montréal a été cette année d'environ 37%.

D'autre part, le RCM a confirmé hier que les conseillers élus sous la bannière du parti n'auront pas de leader au Conseil de Ville, du moins dans l'avenir immédiat. Il n'est pas exclu qu'un leader soit choisi ultérieurement.

Les représentants du caucus des conseillers siègent à l'exécutif du parti et inversement, les représentants de l'exécutif, dont la présidente Léa Cousineau, participeront aux réunions du caucus.

On a révélé au cours de la conférence de presse d'hier que la campagne électorale du RCM avait coûté quelque \$75,000, soit \$15,000 au niveau de la centrale et environ \$3,000 par district.

Les diverses instances

du parti, exécutif et conseil général, ont tenu plusieurs réunions depuis les élections et ont dressé la liste des principales questions auxquelles le parti doit réfléchir: rôle du conseil général et de l'exécutif; rôle des conseillers élus; genre de leadership politique qui doit s'exercer au sein du parti; importance à accorder au travail au sein du Conseil de Ville par rapport au travail dans les districts; financement; stratégie à adopter à l'Hotel de ville et à la Communauté Urbaine.

L'exécutif, qui se réunit au cours du week-end, le conseil général et les conseillers élus prépareront des réponses à ces questions et un front d'action sera dévoilé vers la mi-décembre.

Le RCM estime que le résultat des élections municipales autorise l'optimisme. Selon lui, les Montréalais ont opté pour une nouvelle vision de la Ville, dans laquelle les problèmes sociaux et la qualité de la vie ont priorité. Il conclut en outre que le règne de Jean Drapeau tire à sa fin, et que le maire n'est plus le "roi" de OAR5AL.

Un dame âgée perd son procès

### La Ville n'est pas responsable des accidents de trottoir pendant les tempêtes de neige

par Pierre Bertrand

Des poursuites civiles contre la Ville de Montréal reléguées à des accidents de trottoir constituent fréquemment des faits d'hiver sur lesquels doivent se prononcer les juges du Palais de Justice de Montréal. La "tempête du siècle" qu'avait connue Montréal le 4 mars 1971 a connu hier un rebondissement judiciaire alors que le juge Gilles Filion de la cour provinciale rejeta la demande d'une dame âgée qui réclamait de la Ville de Montréal une somme de \$2,872.15 à titre de dommages-intérêts. Cette réclamation était fondée sur les frais occasionnés à cette dame suite à une chute, le 20 mars 1971 sur le trottoir de la rue Tellier dans la métropole. La dame s'était fracturé le poignet droit.

La preuve présentée devant le juge a fait état de la très mauvaise condition du trottoir. La Ville ne contesta pas cet allégué mais fit prévaloir pour sa défense que l'intensité des chutes de neige du 4 et 6 mars 1971, qualifiées à l'époque de "tempêtes du siècle" avaient empêché les services de nettoyage d'assurer un service complet. Le 4 mars il était tombé 18.4 pouces et le 6 mars 8.2 pouces. La Ville a donc plaidé que ces 26.6 pouces de neige ne lui avaient pas laissé l'opportunité

jusqu'au 20 mars suivant (13 jours d'intervalle) de procéder au nettoyage ou sablage de trottoir de la rue Tellier, lieu de l'accident.

En outre, le procureur de la Ville plaida devant la Cour que le jour même de l'accident, et plus précisément une heure avant la chute accidentelle, il était tombé sur la ville 2.4 pouces de neige.

Ce sont effectivement ces 2.4 pouces de neige qui ont finalement convaincu le juge que la ville était dégagée de toute responsabilité civile quant à l'accident de la dame. Le juge Filion souligne en effet dans son jugement que le délai de 13 jours entre la "tempête du siècle" aurait pu le faire pencher en faveur des arguments de la demanderesse. Citant la jurisprudence, la cour a estimé que "sans être les assureurs des piétons, les corporations municipales ont l'obligation d'agir avec une diligence raisonnable et de prendre les moyens appropriés pour les protéger des chutes".

Cependant le fait qu'il soit tombé 2.4 pouces le 20 mars incita le juge à modifier son sentiment: "Sans ce dernier élément, la situation serait peut-être différente" conclut-il. La Ville de Montréal a donc été déclarée non responsable et la dame âgée devra donc supporter seule les dommages résultant de sa chute.

### Niding gagne huit voix au recomptage

Gérard Niding ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal a vu son mandat de conseiller municipal confirmé hier lors des recomptages judiciaires qui se poursuivent présentement au Palais de Justice de Montréal. Sa majorité est passée de 123 à 131 voix.

Pour sa part M. Arnold Bennett qui avait été élu le 10 novembre dernier conseiller au siège numéro 2 du district Notre-Dame-de-Grâce a gardé son siège lui

aussi. Sa majorité est passée de 79 à 86 voix.

Pour ce qui est du siège dans Villeray présentement détenu par M. Charles Martel du Parti civique, il se pourrait bien que l'on assiste à un revirement de situation. En effet bien qu'il reste encore 100 boîtes de scrutin à vérifier, c'est maintenant son opposant du RCM M. André Berthelot qui mène par 33 voix.

D'autres résultats devraient être connus aujourd'hui.

### Un cadeau pour les malades mentaux

(M.B.) — Le docteur Hans Selye lançait hier après-midi la Campagne de cadeau de Noël de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Un cadeau de Noël qui n'en est plus un puisque, depuis deux ans, l'Association a décidé de faire servir ses fonds à autre chose qu'à égayer un jour de fête dans la vie des malades mentaux.

Elle a choisi de subventionner des recherches sur ce type de maladie. Hier, elle rendait publics les résultats de l'étude qu'elle a effectuée dans la région de Montréal, au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les données de ce travail serviront à mieux connaître la situation du malade mental dans la communauté.

Ce que voudrait l'Association: un meilleur service en clinique externe (à l'hôpital

également); des activités sociales organisées et des services à domicile; des facilités de recherche d'emploi; une assistance économique et la possibilité de suivre des cours pour se réintégrer sur le marché du travail.

Les fonds que recueillera cette année l'Association serviront à continuer la recherche ailleurs qu'à Montréal: à Mont-Joly, à Caspé et à Rimouski.

On pourra alors comparer la situation des malades mentaux en milieu urbain et celle des malades en milieu rural.

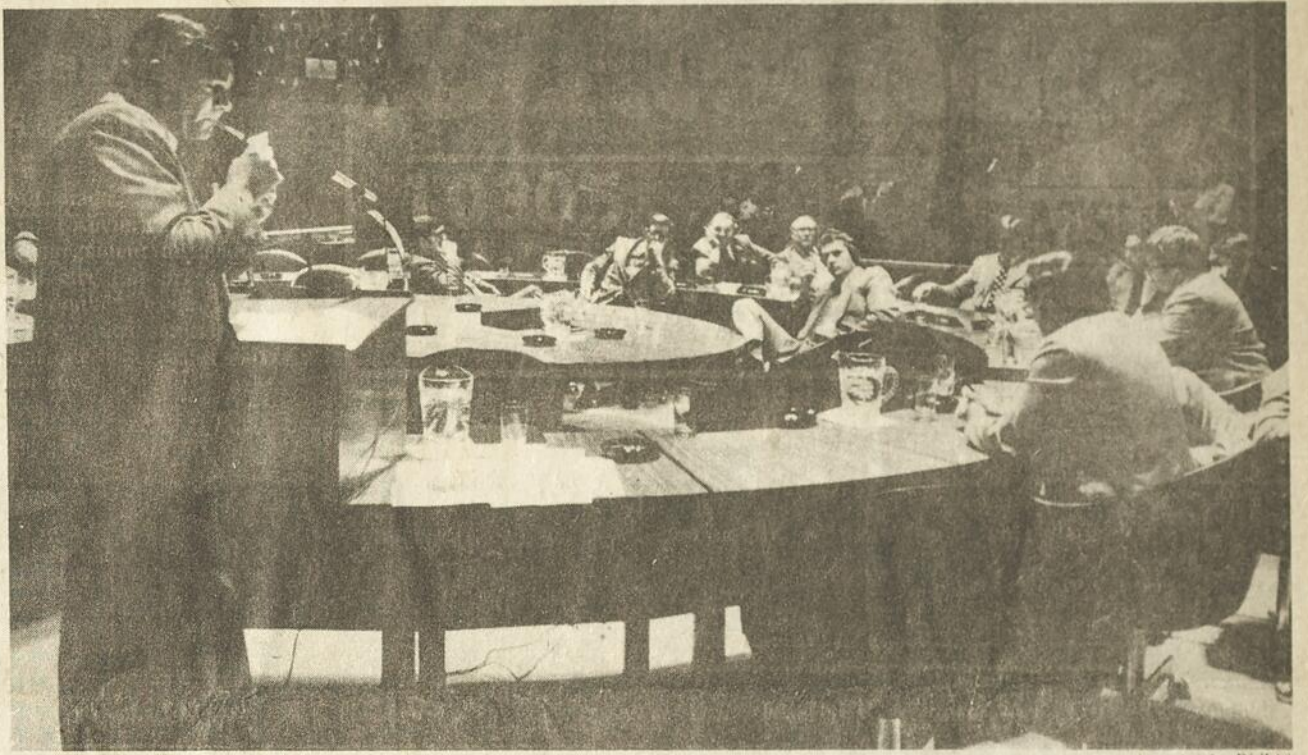
En lançant la campagne de souscription, le docteur Selye a admis la nécessité de ces recherches descriptives. Il a également fait part de son impatience de voir apparaître des études qui débouchent sur des propositions concrètes.

### Du blé pour le Bangla Desh reste dans le port

Quatre navires océaniques dont un cargo devant transporter du blé au Bangla Desh menacé par une famine, sont présentement immobilisés dans les installations portuaires de Montréal suite à la grève des inspecteurs du grain

du Canada.

Aucun chargement ou déchargement de grains ne peut être fait présentement étant donné l'absolue nécessité d'un certificat sanitaire prouvant que les céréales sont en bon état.



(Photo Antoine Desilets)

Le maire de Laval, M. Lucien Paiement, lors de la conférence de presse dramatique qu'il donnait hier.

## UNE P'TITE APONAISE

pour \$2965

c'est le temps d'avoir la VÔTRE

382-2780

# bellemare

10305 PAPINEAU (ANGLE FLEURY)

- Console
- Vitres teintées
- Moteur 1288 c.c.
- Allume-cigarette
- Alternateur 400 W.
- Tapis porte à porte
- Bannes à flanc blanc
- Batterie 60 Ampères
- Servo freins assistés
- Sièges baquets avant inclinables
- 4 cylindres 75 C.V. (S.A.E. brut)
- Grands enjoliveurs de roues
- Dégivreur électrique arrière
- Transmission à 4 vitesses synchronisées
- Radio A.M. - F.M.
- Anti-rouille garanti 6 ans ou 60,000 milles

# Le tour de Québec

de Jacques Guay



## Une minable performance de M. Bourassa

Lorsque naquit Gargantua, son père, Grand-gouaier, ne savait s'il devait célébrer la naissance d'un fils ou pleurer la mort de la mère. Il éclatait de rire et fondait en larmes.

Je suis dans le même état d'esprit. Dans quelques jours je m'enverrai pour la ville-lumière où je couvrirai le voyage de M. Bourassa. J'ai le goût de rire parce que je m'en vais à Paris mais...

Je l'ai vu, encore hier, en Chambre. Invité par Marc-André Bédard à dire si l'achat de la Price par l'Abitibi Paper, de Toronto, compromet les projets de la Price dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Bourassa se lève et lance: "J'aurais aimé que le député de Maisonneuve (Robert Burns) puisse aussi poser une question, probablement pour féliciter le gouvernement sur le travail efficace de la Commission Cliche, commission qui a été formée par le gouvernement..."

Notez, en passant, qu'il y a quelques semaines le président des débats a interdit toute question sur la Commission Cliche.

A quoi rimait ce couplet de M. Bourassa? C'est que, voyez-vous, le premier ministre s'informe. Il lit parfois dans les quotidiens les articles où il n'est pas question de lui et, hier matin, il avait pu apprendre que la F.T.Q. avait mis en tutelle son secteur de la construction.

Jusqu'à un certain point il a peut-être raison. Si tant est que les travailleurs d'élection du Parti libéral sont aussi ceux qui ont foutu le trouble dans la construction, son gouvernement est responsable de la mise en tutelle de la F.T.Q. — Construction.

Bref j'ai retrouvé, en Chambre hier, le même Robert Bourassa qui parlait, dimanche, en tant que chef du Parti libéral. J'ai peine à croire qu'il se comportera comme un chef d'État la semaine prochaine. Si oui, les fabricants d'image sont forts...

Dimanche j'ai tenté de vous rapporter, le plus impartialement possible, au risque de fausser la réalité des choses, le discours de M. Bourassa à ses militants.

Permettez-moi de vous dire aujourd'hui que sa performance a été tout aussi pénible que minable. Sur un ton de mauvais prédicateur, il a débité tous les slogans qu'il nous sert depuis quatre ans. Aucun défi, aucun objectif, tout entier tourné vers le passé. Maniant le sophisme, le cynisme et les statistiques il n'a soulevé la foule que lorsqu'il lui a répété les jeux de mots de son conseiller législatif Jean-Claude Rivet concernant les péquistes.

Cet homme incapable de faire vibrer un auditoire en lui désignant l'avenir, ne s'est fait applaudir que lorsqu'il est sorti de son texte pour dire: "Ils (les péquistes) veulent faire un peu de stratégie, ils vont voir que je puis rivaliser avec eux sur le plan sténographique."

Les libéraux connaissent bien leur chef. Ils ne l'ont ovationné que lorsqu'il leur a rappelé, en fait, que comme démagogue, comme vendeur de ballounes, comme manipulateur, ils ne peuvent trouver mieux.

Duplessis au moins n'avouait pas aussi franchement son mépris. Il semblait, parfois, croire en quelque chose.

\*n.b. minable dans son premier sens: "qui semble miné, usé par la misère, la maladie, le chagrin à en inspirer la pitié."

# Québec

## "Réalistes" et "politiques" s'affrontent

# L'association générale des étudiants n'est pas chose faite

par Paule Beaugrand-Champagne

Si une association nationale d'étudiants réussit à naître des récentes actions d'une trentaine de Cégeps, ce ne sera pas sans heurts ni grincements de dents. Déjà se dessine le profil d'une division entre les Cégeps sur le plan de l'idéologie. Dans les universités, par ailleurs, on ne semble pas tellement prêt à discuter d'un tel rapprochement.

Seulement trois Cégeps de Montréal ont participé au mouvement de boycottage des cours lundi. Cela est significatif de cette division qui se dessine: certains Cégeps, notamment le Vieux-Montréal, Lionel-Groulx et Édouard-Montpetit, semblent plus intéressés par la discussion des affiliations idéologiques des groupes étudiants (sont-ils marxistes-léninistes, maoïstes,...) que par un regroupement structuré des forces étudiantes.

La majorité des Cégeps se retrouveraient cependant sous la bannière "réalisme" et voudraient atteindre la création d'une association nationale par étapes et après consultation avec les assemblées générales d'étudiants. Un comité provisoire a d'ailleurs reçu le mandat, le 7 novembre dernier, de préparer un congrès de fondation et d'élaborer des statuts et règlements dont les assemblées générales auront à discuter.

L'annonce par un quotidien de Montréal de la tenue de ce congrès les 17 et 16 décembre a d'ailleurs provoqué bien des réactions hier à Limoilou où 36 Cégeps étaient réunis pour discuter d'actions futures: le comité provisoire n'avait en effet retenu aucune date spécifique et n'en avait surtout pas encore avisé les collèges participants. On a donc inscrit à l'ordre du jour le sujet des "structures de communication" afin d'éviter

de telles situations se représentent. D'après nos informations, ce congrès de fondation doit avoir lieu "autant que possible" avant la fin de 1974, la mi-décembre n'étant pas nécessairement retenue comme date finale.

### Les universités

Un autre point à l'ordre du jour de la réunion d'hier concernait les contacts à établir avec les Cégeps non organisés encore et avec les universités. Or, nous apprenions hier que dans les universités de Sherbrooke, Montréal et du Québec à Montréal tout au moins, on n'est pas encore prêt à aborder la question d'une association nationale d'étudiants.

À Sherbrooke, on enverrait des observateurs seulement à un congrès de fondation; à Montréal, où les étudiants sont regroupés par faculté, on a d'abord le pro-

blème d'effectuer un regroupement interne plus général; à l'UQAM, on annonçait la semaine dernière la tenue imminente d'une assemblée générale en vue d'établir un regroupement interne, mais là aussi la division existe depuis quelques années entre comités d'action politique et assemblées syndicales d'étudiants.

### Les bourses

Hier, la situation de conflit dans le secteur collégial était la suivante: trois Cégeps de Québec étaient encore "occupés" et les collèges de la Gaspésie poursuivaient leur grève commencée le lundi 18 novembre.

Ce sont les étudiants les plus touchés, en effet, par le problème des prêts-bourses. Ils continuent d'ail-

leurs, avec leurs confrères des autres Cégeps, à réclamer un autre règlement que celui que le ministre Cloutier leur propose.

Celui-ci leur a envoyé hier un télégramme dans lequel il leur annonce que son ministère a terminé la révision de 15,000 dossiers de refus, de prêts insuffisants ou de prêts reçus sans droit à une bourse. Les avis ont été postés aux étudiants hier. Six mille autres nouvelles demandes ont aussi été étudiées, leur dit-il. Le nombre de refus de prêts-bourses serait inférieur cette année de 5 p. 100 au nombre de refus enregistrés l'année dernière. Son ministère poursuit l'étude des autres dossiers.

Les étudiants réclament le versement immédiat d'une somme de \$500 à cha-

que étudiant ayant réclamé une bourse. Le ministre répond à cela que s'il versait \$500 à tous les étudiants, il en coûterait \$85 millions à la province (les étudiants n'ont réclamé ce montant que pour ceux d'entre eux qui ont demandé une bourse, pourtant).

En Chambre, le ministre s'est dit prêt à faire une refonte de la loi des prêts-bourses et a assuré les étudiants qu'aucun retard ne se glissera dans le versement des bourses "même si cela signifie un ménage dans mon ministère". Enfin, quant aux fonds de dépannage institués pour les étudiants, notons que contrairement à ce qui a été annoncé hier, ils ont été instaurés dans une dizaine de collèges seulement, pour secourir les étudiants les plus mal pris.

# L'Allier affirme que le "French power" devrait être à Québec, pas Ottawa

(D'après PC) — "Il doit y avoir un "french power" au Canada, mais l'équilibre politique et la démocratie exigent qu'il soit non pas à Ottawa, mis à Québec."

C'est ce que déclarait, mardi, le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, dans une allocution devant la Chambre de Commerce de Montréal.

Son expérience politique, notamment sa participation à cinq conférences inter-provinciales, lui disent que les Canadiens sont d'accord pour un Canada véritablement fédéral, mais que tous s'opposent, dans la proportion de leurs moyens, à un pays d'un seul gouvernement.

"Il ne faudrait pas que la psychose d'un Canada "uni" continue trop

longtemps de se traduire par la négation quotidienne des réalités canadiennes et, pour nous, québécoises."

M. L'Allier, qui mène une dure bataille à son homologue fédéral Gérard Pelletier pour rapatrier le champ des communications, est d'avis que le système fédéral est le système le plus complexe et probablement le plus fragile.

"Il ne peut être efficace que s'il permet à ses composantes homogènes et distinctes et continuer d'exister et de se développer comme elles sont."

"Mais il peut facilement devenir la principale source de sa propre destruction, si ceux qui en ont la responsabilité politique, au niveau de la gestion centrale, aspirent à un gouvernement unique"

M. L'Allier ajoute: "Ce danger pour le Canada est plus grave que celui des séparatismes provinciaux, dont il est également très largement la cause. La tentation est là, nous le savons et il le savent."

C'est donc à mots voilés que le ministre des Communications a abordé son sujet favori, en admettant au début de son texte que les gens sont fatigués d'entendre parler de querelles fédérales-provinciales, d'autant plus que celles des communications n'est pas comprise par la population.

"La stratégie centralisatrice et unitariste joue et compte sur le degré de fatigue de plus en plus grand de tous les Québécois, nationalistes, péquistes ou fédéralistes."

## Le "no fault" et l'assurance-automobile

# Tetley ne se sent pas lié par son parti

QUÉBEC (PC) — Le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, a tenté en vain, hier, de mettre un terme aux travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier l'assurance-automobile au Québec.

M. Léger a présenté une motion, qui fut d'ailleurs battue par 9 voix contre 2, pour que la commission chargée d'entendre les mémoires sur le rapport Gauvin mette fin à ses travaux à la suite des résolutions adoptées en fin de semaine, lors du congrès du Parti libéral, où les députés ont rejeté la principale recommandation

du comité d'étude en faveur de l'établissement d'un régime de non responsabilité quant à la faute (no fault).

Malgré les protestations du ministre des Institutions financières, M. William Tetley, le député de Lafontaine a fait valoir "que le parti ministériel ayant fait clairement connaître son rejet du système "no fault" en matière d'assurance-automobile, seul moyen de réduire de façon sensible les tarifs, il devient inutile de faire siéger la commission pour étudier le rapport Gauvin. Pour sa part, après les travaux de la commission, le ministre Tetley a réaffirmé

qu'il ne se sentait pas lié par la décision prise en fin de semaine "par certains gens, dans une certaine salle de l'hôtel-Hilton", où s'est déroulé le congrès libéral.

Il a aussi souligné que les députés libéraux avaient adopté quatre résolutions venant en contradiction les unes avec les autres dans bien des cas.

M. Tetley a cependant admis qu'il était heureux que des militants aient fait valoir, comme d'autres groupes, leur point de vue sur l'assurance-automobile au Québec, mais il retenait le fait "que la population était très peu renseignée."

# M. Bourassa à Paris: un voyage au coin de la francisation

Le correspondant permanent de la Presse canadienne à Paris, M. Donat Valois, examine dans le texte qui suit l'agenda de la visite que le premier ministre du Québec doit effectuer en France dès la semaine prochaine.

PARIS (PC) — Les différents secteurs de la coopération franco-québécoise — vieille de 10 ans — recevront, la semaine prochaine, une nouvelle impulsion, à l'occasion de la seconde visite officielle que le premier ministre Robert Bourassa fera à Paris.

Mais, de tous ces secteurs: culture, éducation, langue, économique, commercial, etc., il semble que ce soit le domaine linguistique qui, aujourd'hui, revête la plus grande importance.

Cette visite de M. Bourassa devrait, estime-t-on à Paris, marquer une étape "déterminante" de l'instauration — dans les faits — du français seule langue officielle du Québec et aussi du français langue de travail.

Le premier ministre québécois, dit-on, obtiendra du président Giscard d'Estaing et de son chef de gouvernement, M. Jacques Chirac, que des "centaines" de chefs d'entreprise, de professeurs d'écoles techniques et de techniciens viennent, au cours des toutes prochaines années, effectuer des stages en France.

"Des professeurs d'écoles techniques seront immergés par centaines en France", souligne-t-on à titre d'exemple, à la Délégation générale du Québec à Paris.

### Venue massive

Parallèlement à cette venue massive de Québécois,

des experts français (professeurs, dirigeants d'entreprises, etc.) pourraient venir au Québec pour y faire progresser "la francisation" de l'entreprise et de l'industrie.

D'autre part, M. Bourassa insisterait, au cours de ses entretiens sur la langue et la culture, sur la nécessité d'intensifier la coopération franco-québécoise dans les domaines de l'information et des communications (ORTF-RADIO-Québec notamment).

Dans les secteurs économique et commercial, la visite du chef du gouvernement québécois pourrait donner lieu à la création d'un "groupe de travail qui examinerait tout ce qui se fait et pourrait se faire pour que les économies québécoise et française se rencontrent de plus près."

Ni les Québécois ni les Français ne sont satisfaits des résultats obtenus dans ces domaines: les échanges commerciaux restent à un niveau très bas, tandis que la valeur des investissements français au Québec demeure inférieure à celle des hommes d'affaires de la Belgique, pays pourtant cinq fois moins peuplé que la France.

C'est dans le cadre de ces discussions que doivent être examinées les possibilités de coopération dans les domaines de l'énergie, de la mobilité de la main-d'oeuvre, des transports, etc.

### Atome

On fera le point sur l'étude préliminaire, entreprise en juillet dernier par le commissariat français à l'énergie atomique et l'Hydro-Québec, en vue de l'implantation d'une usine d'uranium enrichi au Québec. Cette étude a été évidemment entreprise avec l'accord des gouvernements français et québécois et la France, très touchée par

la dernière crise énergétique, est très intéressée à diversifier ses approvisionnements en uranium pour alimenter ses futures centrales nucléaires productrices d'électricité.

Cette question a d'ailleurs été hautement soulevée, en octobre, lors de la visite officielle que le premier ministre Trudeau a fait à Paris.

Quant à la mobilité de la main-d'oeuvre, M. Bourassa entend souligner les besoins de travailleurs dans certains secteurs de l'économie québécoise. Le mois dernier, par exemple, le ministre québécois de l'immigration, M. Jean Bienvenue, a fait certaines offres au personnel de restauration et d'hôtellerie du paquebot "France", retiré des lignes transatlantiques.

M. Bourassa arrivera à l'aéroport d'Orly, en banlieue de Paris, mardi matin, en provenance du sud de la France, où il entend se reposer dimanche, avant de rencontrer les dirigeants français.

### À Orly

À Orly, il sera accueilli, comme le fut en octobre M. Trudeau, par le premier ministre Chirac. La partie officielle de sa visite prendra fin jeudi. Durant ses trois journées, outre ses rencontres avec MM. Giscard d'Estaing et Chirac, le premier ministre québécois aura des entretiens avec M. Jean Sauvagnargues, ministre des Affaires étrangères, et son collègue de l'Économie et des Finances, M. Jean-Pierre Fourcade.

Vendredi, M. Bourassa se rendra au siège de l'UNESCO et à celui de l'Agence de Coopération culturelle et technique, qui groupe 24 pays partiellement ou totalement de langue française, ainsi que le Québec, à titre de gouvernement participant.

## au jour le jour

### À MONTRÉAL

● Salon du Livre organisé par la Commission Scolaire Régionale Duvernay, de 12 à 20h, au Service d'éducation aux adultes, École Vanier, 3995, boul. Lévesque, Duvernay.

● Déjeuner-causerie hebdomadaire des membres de la Société pour le Progrès de la Rive-sud, à 12h30, à la rotisserie St-Hubert, 1435 ouest, rue St-Charles, Longueuil. Conférencier: le Dr. Guy Bonenfant, chef de département de Médecine Générale de l'Hôpital Charles-Lemoine.

● Atelier intitulé À la découverte de nouveaux modes de vie, à 13h, organisé par le Mouvement des étudiants chrétiens, au pavillon Leacock, salle 230, Université McGill. Conférencier: M. Lawrence Casler, professeur.

● Conférence biblique portant sur L'anarchie contre la science, à 17h, à la salle C-1086 du pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal. Invité: M. André Reszler, professeur à l'Université de l'Indiana.

● Assemblée générale des sociétaires de la Coopérative de publication de Québec-Press, à 19h30, à l'École Le Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée.

● Conférence du Dr. Jean Phiplo, m.v., à 20h, organisée par la Société de biologie de Montréal, en la salle P-310, pavillon central, Université de Montréal. Thème: "Les petits animaux domestiques et leur médecine préventive".

● Présentation du film "Risque sa peau (Les deux côtés de la médaille — 2e partie)", à 20h, au local de Carrefour International, 4258, rue De Lorimier.

● Spectacle audio-visuel sur le folklore musical des esquimaux Inuit, à 20h30, à la salle 1020 de la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

### AILLEURS AU QUÉBEC

LAC ST-JEAN  
Alma: 9e souper-causerie des membres du Club québécois, à 18h, organisé par la SNQ-unité Lac St-Jean, au Manoir du Rocher. Conférencier: M. Jacques Couture, ex-candidat à la mairie de Montréal.

**CARRIÈRES**

Suzanne Asselin n'invente pas d'offres d'emploi mais elle prend bien soin de celles que vous lui confiez.

Composez **331-8961**

**Laine Paul Grenier enr.**

cours de tricot et de macramé

specialité laine du Québec et importation fil Phosphore

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa Montréal H1G 2T3 Tél.: 325-4466

2301 Est, rue Fleury Montréal H2B 1K6 Tél.: 388-9154

**ÉCONOMISEZ \$7**

Sur l'achat d'un sac pour dame ou d'une paire de chaussures pour homme en présentant cette annonce

**Le BOUTIER**

PLACE LONGUEUIL

**LE JOUR**

demande des camelots dans Ahuntsic, Cartierville, Nouveau-Bordeaux, St-Laurent, Montréal-Nord.

**PROFITS APPRÉCIABLES!**

**332-3890**



# canada

Selon le Conseil économique du Canada

## Il faut laisser monter le prix du pétrole

OTTAWA (PC) — Le gouvernement devrait laisser le prix du pétrole s'élever au cours des prochaines années à un niveau d'équilibre correspondant aux prix en vigueur sur les marchés mondiaux, selon une recommandation qui figure dans le onzième rapport annuel du Conseil économique du Canada.

Une telle recommandation, si elle est appliquée, signifierait que les coûts du pétrole et de l'huile à chauffage doubleraient pratiquement. Les prix du "brut" se situent actuellement, au Canada, aux environs de \$6.50 le baril, soit \$5.20 de moins que les prix mondiaux.

Dans son rapport publié aujourd'hui à Ottawa, le Conseil économique souligne que les efforts visant à maintenir un bas niveau des prix au Canada risquent de donner lieu plus tard à des pénuries, car une telle politique encourage une plus grande utilisation des produits pétroliers. Le prix réduit va donc à l'encontre des mesures de conservation, tout en décourageant la mise en valeur des gisements de l'Arctique, dont le pétrole s'avère trop coûteux pour concurrencer avec la production de l'Ouest. En troisième lieu, le prix réduit restreint les revenus des sociétés pétrolières, retarde leurs projets d'investissements.

Enfin, le maintien de prix faibles risque d'encourager le développement d'entreprises dont la dépendance vis-à-vis du pétrole "bon marché" ne pourra qu'entraîner la disparition lorsque les pénuries obligeront les prix à monter.

"Nous recommandons que les gouvernements fédéral

et provinciaux permettent au prix du pétrole de s'élever aux niveaux internationaux à moyen terme, et qu'ils s'attachent à rechercher et encourager l'adoption de mesures de conservation de l'énergie", note le Conseil.

Le système actuel La structure de prix en vigueur présentement a été

formulée il y a un an à titre de politique fédérale et avait fait l'objet d'un accord avec les provinces au printemps dernier.

Ainsi, aux termes d'un marché double, le pétrole extrait de l'Ouest canadien est vendu \$6.50 le baril à l'intérieur du pays, mais le pétrole exporté aux États-Unis est su-

jet à une taxe spéciale qui en rend le prix comparable à ceux qui ont cours sur les marchés mondiaux. Le produit de cette taxe spéciale sert ensuite à subventionner les importations de pétrole de l'Est du Canada pour en ramener le coût aux environs de \$6.50 le baril.

Ce système doit être négocié par Ottawa et les provinces, et le prix pourrait monter dès juin prochain.

Par ailleurs, les provinces productrices — l'Alberta et la Saskatchewan — ont récemment haussé les royalties du pétrole afin de conserver une plus grande part des revenus tirés de leurs ressources.

Et dans son budget de la semaine dernière, le ministre des Finances, M. John Turner, a annoncé que les royalties versées aux provinces par les sociétés pétrolières ne seraient plus déductibles de leur revenu sujet à l'impôt fédéral.

Un accroissement des taxes et des royalties exigées des sociétés pétrolières tend à décourager la mise en valeur de nouvelles réserves, note à cet égard le Conseil qui ajoute que si les gouvernements n'affectent pas à l'exploration une partie des revenus acquis, "la réduction subséquente des réserves d'énergie assurées touchera l'économie tout entière à long terme".

## Pourquoi ne pas admettre les Haïtiens à titre "d'immigrants reçus"?

—Robert Burns

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, a émis le vœu, hier, que les 828 Haïtiens du Québec menacés de déportation puissent à demeure à titre d'immigrants reçus. M. Burns devait tenter, hier soir, de faire endosser cette motion par l'Assemblée nationale, lors d'un débat provoqué par le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson. Ce dernier a blâmé le gouvernement pour

avoir négligé toutes les démarches d'urgence qui s'imposent pour empêcher la déportation.

Il a toutefois été impossible de connaître la position du ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue sur la suggestion du P.Q. Le ministre n'était pas prêt à l'ajournement des débats, à annoncer sa position.

M. Bienvenue a cependant rappelé aux journalistes que la Constitution n'avait pas été modifiée de-

puis le 29 octobre, date à laquelle il déclarait: "Je suis allé dans mes démarches jusqu'au bout de ma compétence et j'ai acquis la conviction que le gouvernement fédéral avait agi au mieux dans ce dossier..."

Quant à M. Samson, il a violemment dénoncé le gouvernement du Québec qui, alors qu'il avait fait décréter la loi des mesures de guerre, en 1970 pour sauver la vie de deux personnes.

L'intervention du député créditiste a été perturbée à maintes reprises par les hurlements du député libéral de Laviolette, M. Prudent Carpentier qui, apparemment, n'avait pas tous ses esprits...

Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Harry Blank, l'a rappelé à l'ordre plusieurs fois tandis que les députés de l'Opposition lui reprochaient de ne pas l'expulser.

Selon M. Samson, le gouvernement doit à tout prix intervenir pour des raisons humanitaires. "Même si la vie d'un seul être humain serait en danger", a-t-il précisé.

"Ici, nous sommes dans un pays civilisé, nous connaissons la libre expression: en Haïti, la loi anti-communiste prévoit jusqu'à la peine de mort", a lancé le député en expliquant que lui-même il avait reçu par le courrier un livre sur Lénine.

La non-intervention du Québec équivaut à la violation de la Déclaration canadienne des droits de l'homme, et à la nouvelle charte québécoise, a-t-il affirmé.

Le député péquiste de Maisonneuve, M. Burns, a pour sa part insisté sur la nécessité d'empêcher la déportation pour deux raisons: humanitaires et "égoïstes".

S'il se porte à la défense des Haïtiens, c'est parce qu'ils constituent la plus importante immigration francophone, mais aussi et surtout parce que leur sécurité est loin d'être assurée s'ils retournent dans leur pays.

## Allmand nie les rumeurs d'un complot terroriste en vue des Jeux de 76

OTTAWA (PC) — Les services canadiens de sécurité surveillent étroitement toute activité terroriste pouvant être préparée en vue des Jeux olympiques de 1976 mais, jusqu'à maintenant, on n'a rien décelé d'irrégulier.



Warren Allmand: rien d'irrégulier

Le solliciteur général Warren Allmand et les dirigeants de la GRC ont nié des rumeurs voulant que des terroristes palestiniens, immigrés clandestinement au Canada, devaient créer des cellules terroristes.

M. Allmand, rappelant que la sécurité aux Jeux olympiques sera la plus étroite jamais établie, a déclaré que tous les mouvements terroristes internationaux sont étroitement surveillés. "Nous sommes conscients de la situation dans le monde et n'avons été informés d'aucun complot."

M. Allmand commentait les rapports voulant que deux hommes, qui sont disparus d'un cargo grec, à Thunder Bay, le mois dernier, étaient des terroristes ayant mission de se cacher au Canada jusqu'aux Jeux olympiques. Ils ont été repris et ont été déportés à Athènes et en Syrie. Le ca-

pitaine du navire sur lequel ils travaillaient avait toutefois affirmé qu'un des deux hommes était peut-être membre d'Al Fatah et que les deux hommes ressemblaient à des terroristes.

Un député a demandé à M. Allmand, hier, si l'ex-agent Robert Samson de Montréal possédait des informations sur les mesures de sécurité qui

soient prises en vue des Jeux de 76.

Le solliciteur général a affirmé que Samson, qui a été accusé d'avoir posé une bombe à Montréal, ne possédait probablement pas ces détails et ne les aurait pas vendus, comme l'avait prétendu le député conservateur de Northumberland, Allan Lawrence, la semaine dernière.

Alors que les ministres proposent de "renforcer" les agences

## Les producteurs d'oeufs québécois demandent la dissolution de Fedco

par Pierre Sormany

L'Association des producteurs d'oeufs québécois, organisme qui dit représenter 150 producteurs, et plus de 50% des quantités d'oeufs produites au Québec, a remis récemment aux députés et ministres des deux paliers de gouvernement un mémoire où elle recommande la dissolution immédiate de l'Agence de commercialisation des oeufs Fedco.

Dans son mémoire remis hier à la presse, l'association affirme que Fedco ne remplit plus sa vocation initiale, et qu'elle coûte trop cher aux producteurs comme aux consommateurs. Les premiers doivent présentement vendre leurs oeufs à perte, alors que les consommateurs doivent payer les "prix Fedco" pour les opérations de classification et distribution, prix qui sont "plus élevés que ceux qu'exigeraient des petits producteurs indépendants".

Les producteurs regroupés par cette association réclament donc le droit de la "libre classification" et de la "libre distribution" de leurs oeufs, par l'abolition de la loi 15 qui protège depuis 1966 l'organisme de commercialisation, aux dépens des indépendants.

Une régie des prix Toutefois, pour éviter que les producteurs ne retom-

rent aux mains des spéculateurs, l'association réclame du gouvernement québécois la mise en vigueur d'un "prix minimum garanti", voire même d'un système de prix régis par l'État, comme il en existe présentement pour le lait.

Les membres de cette association affirment que l'imposition de quotas à la production, doublée d'un contrôle rigide sur les prix, permettrait aux producteurs de jouir des mêmes garanties que sous le système actuel, mais libérerait les producteurs du "fardeau" d'une structure aussi lourde que Fedco. En effet, les producteurs semblent s'en prendre principalement à la "lourdeur" de Fedco, et à l'imposante dette financière qu'a contractée cet organisme, et que chaque producteur doit financer d'année en année.

À l'origine, l'Association (ou du moins la majorité de ses membres) avait approuvé la création de Fedco, parce que cet organisme devait favoriser la survie des producteurs indépendants. Toutefois, note une porte-parole de cette association, Fedco a joué un rôle contraire, en causant la mort des petits producteurs, au profit des "intégrés" (producteurs relevant de consortiums souvent contrôlés par des meuniers).

L'intervention de cette association s'ajoute à de nombreuses attaques contre l'actuel régime de mise en marché des oeufs, mais s'inscrit à contre courant, puisque ce sont généralement les producteurs qui défendent les organismes comme Fedco, contre les industriels, les spéculateurs, et les consommateurs.

Les ministres de l'Agriculture des provinces, réunis la veille à Ottawa, avait d'ailleurs adopté (quoiqu'avec beaucoup de réticences semble-t-il) un rapport réclamant un meilleur contrôle par l'Office canadien de commercialisation des oeufs, le "pendant" canadien de Fedco (qui agit à l'échelle québécoise).

En fait, si Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture à Ottawa, affichait beaucoup de satisfaction face

Malgré Ottawa

## La Saskatchewan maintiendra le taux des droits qu'elle impose sur le pétrole

d'après la PC

La province de la Saskatchewan n'a pas l'intention de réduire le taux des droits qu'elle perçoit sur le pétrole tel que le souhaitent les entreprises et le gouvernement fédéral; le gouvernement de M. Blakeney a aussi l'intention de lutter contre la tentative du fédéral d'augmenter sa participation aux revenus provenant des ressources naturelles, mais le premier ministre ne veut pas dire s'il choisira la voie des élections ou celle des tribunaux pour contester la position d'Ottawa. M. Blakeney ne prévoit pas enfin une hausse du prix du pétrole cet

hiver.

Tels sont les principaux points sur lesquels M. Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, a insisté lors d'une longue entrevue accordée à la Presse canadienne.

Selon M. Blakeney, les ressources naturelles sont la propriété des gouvernements des provinces, elles sont exploitées sur une base locale par les sociétés privées et, en principe, les provinces devraient pouvoir retirer un revenu substantiel des bénéfices réalisés par les entreprises exploitantes.

Ni M. Lougheed, premier ministre de l'Alberta, ni M. Turner, ministre des Fi-

nances n'ont voulu répondre aux questions du journaliste Garry Fairbairn, sur l'important conflit qui déterminera qui des provinces ou du fédéral retirera la part du lion des bénéfices considérablement accrus qui proviennent de l'exploitation des ressources naturelles.

La dernière tactique utilisée par le fédéral, une mesure fiscale visant à priver les sociétés privées du privilège de déduire de leurs rapports d'impôts les sommes payées en "royautés" aux provinces, ne pourrait être, aux yeux de certains qu'une technicité.

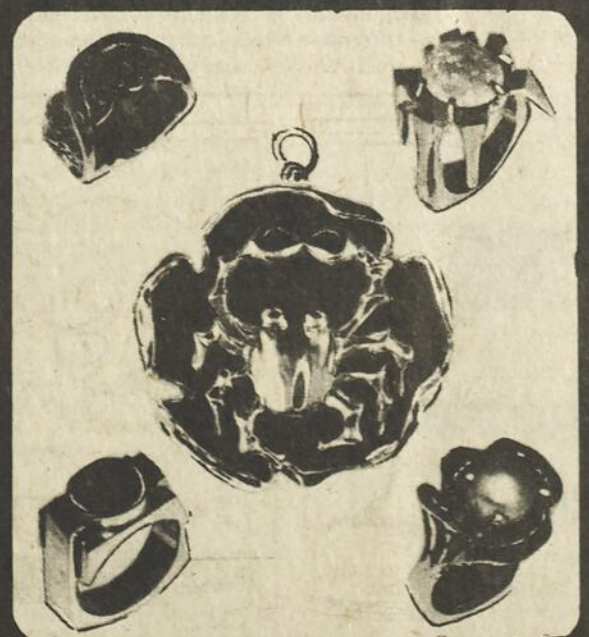
Or cette mesure compromet les espoirs qu'ont

les provinces de s'approprier une très large part des profits retirés de l'exploitation des ressources naturelles, profits remarquablement gonflés par la hausse des prix mondiaux du pétrole.

Les répercussions d'une telle mesure vont d'ailleurs beaucoup plus loin que les quelques centaines de millions de dollars actuellement en jeu. Elle pourrait affecter la santé de l'industrie primaire au Canada, compromettre l'expansion des industries manufacturières et ébranler tout le système de coopération fédérale-provinciale.

### L'atelier de bijoux ANDRÉ GRATTON inc

6979 rue St-Hubert Montréal 328 273-2188



Boutique VIROUETTE Enr. 935-3225 1611 ouest rue Ste-Catherine

## Edifice Rock À LOUER-ESPACE DE BUREAU

À Laval, sur le boulevard St-Martin, à l'angle de l'autoroute Papineau.

- Occupation, avril 1975
- Possibilité d'aménagement selon spécifications
- Surface de plancher libre de colonnes
- Stationnement intérieur
- Deux ascenseurs rapides
- Air climatisé de première qualité
- 5 minutes du métro



LES IMMEUBLES CARREFOUR LTÉE 1590 EST, BOULEVARD ST-MARTIN VILLE DE LAVAL, QUÉBEC TÉL.: 667-5158

## Les Postes de Toronto brûlent

TORONTO (PC) — Un incendie qui a fait rage pendant plus de trois heures, hier matin, a causé pour près de \$1.6 million à l'édifice abritant le bureau de poste central de Toronto métropolitain, détruisant des milliers de pièces de courrier.

Le vieil édifice, qui devait être évacué par le service des postes en avril prochain, a été la proie des flammes sur trois de ses quatre étages, et tout l'équipement servant au tri du courrier, à sa distribution et à son acheminement a été soit détruit soit lourdement endommagé.

# le monde

## L'Union soviétique rejette les propositions chinoises de pourparlers frontaliers

Le gouvernement et le présidium du Soviet suprême de l'URSS, tout en affirmant, hier, que "l'Union Soviétique était et reste en faveur de la normalisation des relations avec la République populaire de Chine et le rétablissement de l'amitié entre les deux pays et peuples", rejette les dernières propositions chinoises en estimant qu'elles "ne contiennent pas de base pour une entente".

Cette prise de position, citée par l'agence Tass, figure dans un télégramme des instances soviétiques adressé au comité permanent du congrès national du peuple (parlement) et au conseil d'État de la République populaire de Chine en réponse aux vœux que ceux-ci

avaient adressés à l'URSS à l'occasion du 57<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution d'Octobre. Après avoir remercié les interlocuteurs chinois pour leurs vœux, le document soviétique rappelle que l'URSS "avait proposé, à plusieurs reprises l'ouverture de négociations, sans aucune condition préalable, sur tous les problèmes relatifs aux relations soviéto-chinoises, y compris les problèmes frontaliers, de conclure entre l'URSS et la République populaire de Chine un traité sur le non-recours à la force, un traité de non-agression et pour le développement des rapports dans divers domaines sur une base mutuellement avantageuse".

MOSCOU (d'après AFP et PA) — M. Leonide Brejnev a, pour la première fois, répondu officiellement mais de façon très froide hier à Oulan Bator au message chinois du 7 novembre proposant que "les bataillons soviétiques se retirent des "régions contestées" et qu'ensuite commentent les pourparlers sur la question des frontières".

"Les conditions préalables à l'instauration de pourparlers sur les frontières proposées par la Chine sont inacceptables pour l'URSS", a déclaré le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la république populaire de Mongolie. Après avoir affirmé que l'URSS est prête à restaurer l'amitié et la coopération avec le peuple chinois, "envers lequel le peuple russe a toujours eu beaucoup de respect", M. Brejnev a ajouté que si les dirigeants chinois affirment vouloir améliorer les relations avec l'URSS, leurs actes ne sont pas en conformité avec leurs paroles.

Le discours diffusé par l'agence Tass, M. Brejnev a déclaré que "la ligne politique actuelle de Pékin est contraire à la tendance à la détente. L'URSS, pour sa part, cherche constamment à réorienter les relations sino-soviétiques vers un cours normal".

À première vue, il semble que les dirigeants de la République populaire de Chine se prononcent aussi pour la normalisation des rapports avec l'URSS, mais le malheur est que leurs paroles ne s'accordent pas avec leurs actes, a poursuivi M. Brejnev. En réalité, Pékin exige ni plus ni moins, en tant que condition préliminaire, le retrait des troupes de gardes-frontières soviétiques de divers secteurs de notre territoire auxquels prétendent aujourd'hui les dirigeants chinois et qu'ils qualifient pour cette raison de "régions litigieuses".

M. Brejnev a affirmé que, pour sa part, le Kremlin n'impose aucune condition préalable à une normalisation des relations avec la Chine, et qu'il a depuis

longtemps proposé d'engager des négociations spécifiques dans ce but. "Nous ne formulons pas de revendications sur des territoires étrangers, aussi n'existe-t-il pas, à notre sens, de "zones contestées", a-t-il ajouté.

Le discours prononcé par le chef du Parti communiste soviétique dans la capitale mongole ne contient cependant aucune attaque directe contre Mao Tsé-Toung ou "la direction maoïste".

De son côté l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Oulan Ba-

tor, O. Tchan Wei Le, n'a pas entendu les paroles de M. Brejnev: il avait déjà quitté la salle lorsque le secrétaire du Parti communiste de Mongolie M. Youmjaguine Tsendenbal avait attaqué Pékin, affirmant que "la politique de la Chine vise à accroître les foyers de tension dans le monde et est opposée à la détente internationale".

"Le chauvinisme de grande puissance et la volonté hégémonique de Pékin, avait poursuivi M. Tsendenbal, expliquent sa politique anti-sociale et anti-marxiste léniniste".

M. Tsendenbal avait également fait référence à plusieurs éléments traditionnels de l'hostilité sino-mongole: les dettes des mongols envers les marchands chinois au 17<sup>ème</sup> siècle, les efforts de la dynastie mandchoue pour favoriser le lamaïsme en mongolie consacrant quarante pour cent de la population masculine du pays au monacat.

C'est la deuxième fois depuis son arrivée il y a un mois que M. Chan Wei Le quitte une réunion officielle à Oulan Bator.



Mme et M. Kissinger en compagnie de M. Chiao Kuan-Hua, ministre chinois des Affaires étrangères  
"Aucun changement dans l'atmosphère des relations sino-américaines"

## Kissinger à Pékin ou la routine diplomatique

Le secrétaire d'État américain Henry Kissinger a eu, hier, à Pékin, avec les dirigeants chinois plus de trois heures et demi d'entretiens "constructifs dans une atmosphère de travail" précise-t-on de source américaine. Son principal interlocuteur a été le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping, réhabilité l'an dernier après une longue période de disgrâce et successeur possible du premier ministre Chou En-Lai, actuellement hospitalisé. Les entretiens ont porté sur une gamme importante de problèmes et ne devraient pas se traduire par des changements spectaculaires dans les relations bilatérales, et ceci malgré le désir avoué des Chinois de "normaliser" totalement leurs relations avec les U.S.A.

PÉKIN (AFP) Reuter — La septième visite en Chine populaire de M. Henry Kissinger apparaît de pure routine et ne semble devoir déboucher sur aucun progrès substantiel dans les relations sino-américaines, à en juger par des indications obtenues, hier soir, à Pékin, dans l'entourage du secrétaire d'État américain.

Les entretiens que M. Kissinger a eus hier, durant un total de trois heures et demie, avec le vice-premier ministre chinois Teng Hsiao-ping paraissent avoir été essentiellement consacrés à un tour d'horizon général. Ils ont été qualifiés, du côté américain, de "constructifs et concrets". M. Kissinger, dit-on dans son entourage, n'a constaté aucun changement dans l'atmosphère des relations sino-américaines, depuis sa dernière visite effectuée il y a un an. Il apparaît que, de part et d'autre, on se satisfait de cet état de choses. Rien n'indique, en particulier, qu'une quelconque initiative concernant le problème de Taiwan soit prévue. Sous cet angle, l'invitation à se rendre à Washington que M. Kissinger, selon des sources américaines, a adressée, hier matin, à M. Teng Hsiao-ping, apparaît purement platonique, car aucun dirigeant chinois ne se rendrait officiellement à Washington, tant que les États-Unis auront une ambassade à Taiwan.

La visite de M. Kis-

linger est donc, selon toute apparence, essentiellement destinée à maintenir le contact avec Pékin et à informer les Chinois des derniers développements de la politique étrangère américaine.

On dit à ce propos, dans l'entourage du secrétaire d'État, que Pékin "ne s'est pas plaint" des résultats de la rencontre de Vladivostok.

On dit également que les "mesures spécifiques" dans les relations bilatérales sino-américaines ne sont que d'une importance relative, par rapport à un climat général qui n'a pas changé.

### Discussions

Cependant, un programme futur d'échanges sino-américains a commencé à être examiné, hier après-midi, en sous-commission.

Les conversations sino-américaines doivent se poursuivre, aujourd'hui, en séance restreinte, d'une part, et en sous-commission bilatérale, d'autre part.

## Le directeur de la CIA accuse:

### "Les Russes souhaitent une participation communiste dans les pays occidentaux"

WASHINGTON (AP) — Dans une interview publiée par la revue U.S. News and World Report, M. William Colby, directeur de la CIA, s'inquiète du rôle que peuvent jouer les communistes dans les gouvernements des pays d'Europe occidentale, économiquement affaiblis.

M. Colby déclare notamment: "Une chose que souhaitent les Soviétiques, c'est une participation communiste dans les gouvernements d'Europe occidentale.

"Cela est conforme à l'idéologie communiste, selon laquelle un effondrement du système démocratique en Europe est inévitable, de sorte que l'évolution des forces communistes, passant d'une voix minoritaire à la participation, permettra finalement aux communistes de mettre la main sur les gouvernements de ces pays et de les diriger..."

Plusieurs tendances sont en cours. L'une est l'accroissement de l'influence du parti communiste, dans les pays européens. Une autre est le visible accroissement

de l'indépendance des partis communistes européens, à l'égard du contrôle de Moscou. Et une autre est la réaction des partis non communistes à ce fait et à la détente. Il est trop tôt pour pouvoir dire où ces tendances vont se croiser.

"Nous ne disons certainement pas qu'il importe peu si les communistes participent au pouvoir. Je dis que c'est là une affaire complexe, qui comporte de multiples facteurs".

Autre sujets abordés par M. Colby: "Si les dirigeants soviétiques se félicitent de la détente avec les États-Unis, ils s'inquiètent des nouvelles conceptions et des nouvelles tendances politiques que la détente pourrait provoquer au sein de l'Union soviétique. Et ils ne veulent pas que cela se produise".

### Le Proche-Orient

— Les Soviétiques ont également des problèmes en Europe orientale, où existent

"des indices de mécontentement au sujet du contrôle rigoureux exercé par Moscou... L'ancienne conception des partis non communistes à ce fait et à la détente. Il est trop tôt pour pouvoir dire où ces tendances vont se croiser.

Quant à l'Union soviétique, elle désire jouer dans cette région le rôle d'une grande puissance, notamment par une présence navale, par des programmes d'aide militaire et d'aide économique.

"Sa politique à l'heure actuelle consiste à maintenir cette présence active, à conserver la possibilité d'influer sur la situation. Mais d'autre part, elle a un intérêt considérable à poursuivre la détente avec les États-Unis.

"Les Soviétiques doivent essayer de suivre une voie assez étroite, sans abandonner leur influence, et d'autre part sans voir toute l'affaire dérailler".

## Décolonisation Sao Tomé et Principe: indépendance en 1975

ALGER (AP) — L'archipel Sao Tomé et Principe accèdera à l'indépendance en juillet 1975. Le transfert des pouvoirs se fera vante cette date par l'intermédiaire d'une sorte d'assemblée populaire dont l'élection aura lieu en avril prochain.

Elle se déroulera sous la conduite d'un gouvernement provisoire de transition et du mouvement de libération des îles Sao Tome et Principe MLSTP. Tels sont les principaux points de l'accord auquel sont parvenus, au terme d'une séance marathon qui a duré plus de cinq heures lundi après-midi, MM. Almeida Santos et Miguel Trouvoda qui dirigeaient les délégations du Portugal et du MLSTP.

L'accord devait être rendu public dans la journée de mardi et il sera signé au cours d'une cérémonie officielle en présence du président Boumediène.

### Négociations ardues

Contrairement à ce que l'on avait laissé entendre lors de la première séance, les négociations ont été ardues et laborieuses. Le journal El Moudjahid écrit à ce sujet:

"Jusqu'à la dernière rencontre, celle d'hier soir, le suspense a été total. Les deux délégations n'avaient même pas écarté l'hypothèse d'une rupture de ces pourparlers.

## Pour le Comité pour la paix au Proche-Orient Le Canada devrait favoriser la création d'un État palestinien

par Pierre Bertrand

Après avoir contribué à la fondation d'Israël en 1947, le Canada doit se joindre aux efforts qui s'imposent en vue de la création d'un État palestinien égal en droit à celui d'Israël. Tel est le vœu formulé hier par cinq signataires d'une déclaration visant à mobiliser l'opinion publique canadienne et son gouvernement" au moment où, selon le texte de la déclaration, pointe la menace d'une cinquième guerre au Proche-Orient.

Parmi les cinq fondateurs de ce Comité, on retrouve un membre de la Communauté juive de Montréal, M. Raphaël Ryba, et une Palestinienne d'origine, Marie-Claude Tadros-Giguère. Les autres membres sont Jean-Claude Leclerc, éditorialiste, Raymond Laliberté, ex-président de la CEQ et du NPD-Québec, et Jean Thibault, secrétaire-général de la CSN.

Explicitant hier le motif de leur intervention, les signataires ont fait valoir que le Canada avait contribué activement à la reconnaissance de l'État

d'Israël. Le juge Rand et feu le premier ministre Lester B. Pearson avaient activement collaboré au travail de commissions onusiennes dans le but d'arriver à une entente internationale au sujet du peuple israélien en 1949.

La "neutralité" ou l'abstention actuelle du gouvernement Canadien, notamment manifestées par son vote d'abstention sur une résolution présentée à l'ONU il y a une semaine concernant les droits du peuple palestinien, s'inscrivent mal, selon les membres du Comité, dans la suite logique de la politique étrangère du Canada.

"Sans renoncer à ses liens avec Israël, le Canada doit faire preuve d'une égale amitié et d'une aussi active préoccupation à l'égard de la population palestinienne" de suggérer le communiqué publié par le Comité. Dans une démarche préalable à la reconnaissance de l'État palestinien, le Comité demande au Canada de joindre ses efforts en vue de persuader le peuple israélien et ses dirigeants de restituer les territoires occupés depuis 1967.

## Contraceptif masculin

MELBOURNE (AP) — Un médicament, utilisé pour signer un type de maladie osseuse chez les vieillards, pourrait constituer un contraceptif masculin efficace et sans danger, selon les travaux de deux chercheurs de l'hôpital Albert, de Melbourne. Le Dr Michael Briggs, directeur de la section de biochimie de cet hôpital, expert de l'OMS pour les problèmes contraceptifs, et son épouse ont administré ce médicament, composé

d'oestrogène, hormone féminine, et d'androgène, hormone mâle, à cinq volontaires. Ceux-ci ont perdu leur fertilité au bout de 63 jours. Ils l'ont retrouvée de 35 à 40 semaines après l'interruption du traitement.

Le plus difficile, ont déclaré dans une interview le Dr et Mme Briggs, a été de doser les deux hormones afin que l'oestrogène, qui a pour effet d'arrêter la production du sperme, n'entraîne pas la féminisation

**R** Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 228 PAR GERMAIN  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12

- HORIZONTALEMENT**  
1—Une jeune fille destinée à devenir une vieille fille est mieux d'apprendre à en faire...  
2—Il passe sa vie à peser toutes choses et à leur fixer un prix (cf. Zorba le Grec). — Qualifie généralement une jeune fille qui n'a rien vu encore ou un vieil homme qui en a beaucoup vu...  
3—Tranquillement pas vite. — On cric après pour nous sortir du trou!  
4—Supprimer. — Prép.  
5—Qualifie quelque chose que vous serez jamais capable de faire!  
6—Nég. — Matière sébacée que sécrète la peau du mouton et qui se mêle à la laine. — Voyelles qui ne se ressemblent pas. (J'ai suffisamment honte de cette irrégularité pour que vous ne passiez pas de commentaires!)
- VERTICALEMENT**  
1—Personnage gênant, surtout dans une enquête. — Grosse grippe qui peut être fatale.  
2—Ils sont là pour répéter ce que le maître a dit. — Inf.  
3—Ecraser. — Elle peut bloquer raide un strip-tease quand elle reste coincée...  
4—Représentent des saints. — Il fait jour habituellement plusieurs fois à la fois.  
5—Note. — Elle ne voit pas plus loin que son nez, mais son nez, par contre, remplace facilement ses yeux. — Attrapé.  
6—Poss. — Il sert maintenant à faire des semelles épaisses de trois pouces!  
7—Période. — Dont les deux jambes sont en bon état. (qual. plur.)  
8—Couvert de raies. — Conj.  
9—Se réfugia dans son coin. — Se promena sans but.  
10—Breuvage. — Avalé. — Protection.  
11—On s'abrite quand il commence à faire ça. — Eldorado.  
12—Une personne timide ou qui veut sacrer son camp s'assoit sur une seule. — Humilié.

Solution No 227  
I M P R I M E R I E S  
N O U V E L T O U R N E  
D U S R I D A I N S  
E L I M E D O I R E  
T E L M E A T E S T  
E L O I L M E R  
R H A P S O D I E D O  
M E N S A T R O P  
I S I S A Q U E B I  
N O M B R A U S Q U E S  
E T E L A I U N M  
S A S S E N U E S E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

**L'invention du siècle soulage les maux de dos**

Tour de rein  
Lumbago  
Sciaticque  
Hernie discale  
Torticolis  
Migraine

Tension  
Problèmes de circulation  
Arthrite  
Arthrose  
Varices

Correction lente et efficace des déviations:  
Lordose  
Cyphose  
Scoliose

**DISCOREL**  
5430 est rue Jean-Talon Tél.: 374-1161

CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN LE JOUR. VOUS SEREZ SATISFAITS.

**LE JOUR**  
a besoin de camelots dans QUÉBEC  
composez 658-8920

# le monde

## Une faim politique

par Antoine K. Char

Révolution des mentalités

"Ce qui a amené la crise alimentaire actuelle, ce n'est pas l'échec de la "Révolution verte" — la terre possédant assez de ressources pour nourrir 3 milliards et demi d'habitants — mais une distribution inégale très mal répartie..." Jean-Pierre Lagacé, coordonnateur du secteur français de "Développement et Paix" bourbe sa pipe, la coince entre deux rangées de dents dissimulées sous une épaisse barbe et poursuit: "C'est tout le processus de la colonisation et de la nouvelle colonisation qui est à l'origine de l'échec des politiques agricoles du Tiers-Monde. Les multinationales opérant dans les pays sous-développés favorisent uniquement les cultures d'exportation. Elles ne travaillent donc pas en fonction des besoins des populations locales, mais de leurs propres intérêts qui sont basés sur le profit. De plus, les terres les plus arables ce sont ces compagnies qui se les octroient..."

Tout en parlant, Jean-Pierre Lagacé continue de se balancer sur son fauteuil. Derrière ses épaules un "poster" collé au mur proclame en grosses lettres: "Le Tiers-Monde et nous. La solidarité gagne du terrain". La faim aussi. Les nouvelles conquêtes de la famine font chaque année 100.000 victimes en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Que peut faire l'Occident suralimenté face au Tiers-Monde conquis à nouveau par le plus vieux fléau du monde? Qu'on fait les 1000 délégués des 100 nations et la douzaine d'organisations internationales, qui se sont donné rendez-vous à Rome du 5 au 15 novembre? La première conférence mondiale de l'alimentation n'a été, pour la plupart des observateurs, qu'une simple tribune à discours.

Douze jours après être rentré à Rome, Jean-Pierre Lagacé affirme: "Les pays sur-développés sont prêts à trouver de nouvelles formes d'aide mais en autant que ça ne vienne pas chambarder leur système de production. C'est une véritable révolution des mentalités qu'il faut faire en Occident, sinon toute l'"aide" apportée au Tiers-Monde restera superficielle. Mais il ne faut surtout pas déranger la conscience des gens..." Alors que faire pour nourrir les trois milliards d'hommes qui viendront nous "enrichir" d'ici la fin du siècle?

La hiérarchie catholique de New York prône un retour à l'abstinence de viande une fois par semaine, et rappelle que, si chaque Américain renonçait à un seul hamburger par semaine cela permettrait d'économiser chaque année une dizaine de millions de céréales qui servent à alimenter le bétail. Pour le mouvement "Oxfam-América", un pour cent des Américains devraient jeuner les jeudi pour manifester leur préoccupation vis-à-vis de la faim du monde.

McNamara, président de la Banque mondiale, a de son côté invité les pays riches à restreindre leur consommation...

Pour Jean-Pierre Lagacé le véritable remède au plus vieux fléau du monde se trouve dans un nouvel ordre économique. Pour y arriver il faut nécessairement prendre des mesures politiques...

"Il est trop facile, de mettre 1 million de dollars dans une enveloppe" conclut-il.

Norman Borlang, prix Nobel de la Paix, met quant à lui en garde les suralimentés de l'Occident: "la stabilité politique ne peut se faire avec des estomacs vides..."

## Après l'annonce de la démission de Tanaka

# Crise politique au Japon

La démission du premier ministre japonais, longuement attendue et retardée en raison de la visite au Japon du président Gerald Ford, a pris hier un caractère officiel quand M. Kakuei Tanaka en a fait part au vice-président du Parti libéral démocrate, M. Etsusaburo Shiina. La démission de M. Tanaka est double, elle concerne à la fois ses fonctions de président du Parti et celle de premier ministre. De nombreux commentateurs américains ont tendance à considérer M. Kakuei Tanaka comme une nouvelle victime indirecte du Watergate. La démission du chef du gouvernement japonais était attendue par les experts du département d'État; elle n'a pas non plus surpris la Maison-Blanche où l'on indique que le président Gerald Ford ne se sent nullement offusqué d'avoir été l'hôte d'un premier ministre sur le

point d'abandonner le pouvoir. Aux commentateurs américains qui reprochaient au chef de l'exécutif d'aller traiter avec un homme politiquement diminué, le président faisait répondre par son entourage que ce qui importait, ce n'était pas un contact avec un homme, mais la poursuite de relations entre les gouvernements de deux pays amis. M. Ford a évité, au cours de son séjour à Tokio la semaine dernière, les tête-à-tête avec M. Tanaka. Plusieurs membres du gouvernement japonais étaient systématiquement associés aux entretiens nippo-américains. De son côté, M. Kissinger, dans la perspective de la succession, a multiplié les contacts avec plusieurs personnalités japonaises de premier plan.

TOKYO (AP, AFP) — M. Kakuei Tanaka, présenté il y a à peine plus de deux ans comme l'homme incarnant l'avenir du Japon, a été contraint, hier, de présenter sa démission dans un climat confus et embarrassant provoqué par les questions concernant l'origine de sa fortune personnelle.

Le premier ministre japonais, âgé de 56 ans, a cependant précisé qu'il resterait à son poste jusqu'à ce que le Parti libéral démocrate CLD, le parti majoritaire dont il était le président, lui ait trouvé un successeur. Cela pourrait prendre plusieurs semaines. Les candidats à la succession sont l'ancien ministre des Finances, M. Takeo Fukuda, 69 ans, le principal adversaire politique de M. Tanaka, et le ministre des Finances M. Masayoshi Ohira, 64 ans, qui est lui, un partisan du premier ministre démissionnaire. L'événement a plongé

le PLD dans une profonde crise. Alors que les partisans de M. Fukuda réclament une consultation des dirigeants pour désigner le nouveau président du parti et, donc, le nouveau premier ministre, le groupe de M. Ohira exige, de son côté, un vote de l'ensemble du parti.

M. Fukuda redoute une consultation, dans une organisation divisée en plus d'une douzaine de fractions. Une entente entre le groupe de M. Tanaka et celui de M. Ohira avait en effet déjà mis l'ancien ministre des Finances en échec en 1972, et il craint que l'opération ne se renouvelle malgré l'appui que lui apporte un ancien premier ministre, M. Eisaku Sato.

Si l'on ne parvient pas rapidement à un compromis avant le 10 décembre, un congrès du parti devrait alors être convoqué.

### Biographie

Surnommé le "bulldozer sur ordinateur" en raison de son énergie et de ses compétences financières, M. Tanaka est pourtant apparu



M. Kakuei Tanaka

comme un homme vaincu lorsqu'il a présenté sa démission.

Le premier ministre démissionnaire n'avait plus rien à voir avec le bouillant candidat que les Japonais avaient acclamé en 1972.

Né dans un petit village du nord du Japon, M. Kakuei Tanaka était devenu

ouvrier du bâtiment à l'âge de 15 ans. Quatre ans plus tard il fondait sa propre société de construction. Mobilisé dans l'armée impériale pour aller combattre en Chine, il fut réformé à la veille de Pearl Harbour. C'est pendant la Deuxième guerre mondiale qu'il allait bâtir sa fortune. Après un premier échec en 1947, il était élu au parlement l'année suivante. Sa facilité à traiter les problèmes les plus compliqués devait rapidement lui permettre de participer à plusieurs cabinets.

Vice-ministre de la Justice à 30 ans, il devenait ministre des Postes neuf ans plus tard. Il s'illustra comme ministre des Finances et du Commerce avant de battre un de ses anciens alliés politiques, l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Takeo Fukuda, pour devenir Premier ministre en juillet 1972. Sa politique étrangère active et dynamique en a fait l'artisan de la reconnaissance de la Chine populaire. Son dernier acte aura été la réception offerte au président Ford, le premier prési-

dent américain à visiter le Japon, qui a eu lieu du 18 au 22 novembre derniers.

### Enquête

L'inflation, l'augmentation du coût de la vie, les problèmes monétaires internationaux et la campagne menée par un magazine très respecté au Japon, le "Bungei Shinju", laissant entendre qu'il avait utilisé sa position pour s'enrichir, ont mis fin prématurément à sa carrière politique nationale.

Dans un communiqué M. Tanaka a déclaré qu'il "se sentait politiquement et moralement responsable de la crise politique actuelle" qui résulte de ses problèmes personnels.

Il a ajouté qu'il démissionnait parce qu'il y avait beaucoup de problèmes qui exigeaient des solutions urgentes. Le Parti communiste japonais a rendu public, lundi, un questionnaire exigeant des éclaircissements sur l'origine de la fortune du premier ministre. Il a l'intention, de même que le Parti socialiste, de demander l'ouverture d'une enquête parlementaire.

## L'aide canadienne au Tiers-Monde dépasse celle de plusieurs pays développés

—Gérin-Lajoie

QUÉBEC (PC) — Au près des pays sous-développés, le Canada a acquis la réputation de "faire sa part" en matière d'aide financière et matérielle pour le Tiers-Monde. C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de l'Agence canadienne de développement international ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, lors d'une conférence de presse à l'occasion de son passage à Québec.



Paul Gérin-Lajoie

"Faire sa part"

L'aide canadienne aux pays sous-développés est remarquée tant par sa qualité que par sa quantité, selon M. Gérin-Lajoie. Cette aide dépasse en quantité celle de plusieurs autres pays industrialisés, compte tenu de la population canadienne qui n'est que légèrement supérieure à 20 millions d'habitants.

De plus, l'aide financière canadienne au Tiers-Monde, formée de dons ou de prêts sans intérêts consentis pour de longues périodes,

canadienne de développement international étudie actuellement de quelle façon ses programmes d'aide devront être modifiés à l'endroit des pays exportateurs de pétrole.

Grâce à la hausse subite qu'a connue le prix du pétrole depuis un an, certains pays du Tiers-Monde ont obtenu des apports financiers imprévus de la vente de cette matière première.

"Une décision sera prise d'ici deux ou trois mois sur la façon dont l'ACDI modifiera ses programmes d'aide à l'Algérie, au Nigeria et à l'Indonésie, a dit M. Gérin-Lajoie. Mais les programmes d'aide à ces pays, qui sont déjà en marche, seront respectés."

### Céréales

M. Gérin-Lajoie a également rappelé les principales décisions qui avaient été prises à Rome, au début de novembre, à l'occasion de

la conférence mondiale sur l'alimentation. Le Canada s'était engagé à verser un million de tonnes de céréales par année aux affamés du Tiers-Monde, au cours des 3 prochaines années.

Cet engagement canadien comporte plusieurs aspects innovateurs, a rappelé le président de l'ACDI.

"Le Canada s'est engagé en termes de quantité de céréales à fournir, plutôt qu'en valeur monétaire. C'est donc le Canada qui absorbera toute augmentation des prix des céréales plutôt que les pays du Tiers-Monde. L'engagement est fait à l'avance pour une période de trois ans, ce qui constitue un précédent.

"Une proportion de 20 pour cent de cet engagement sera distribué par voie multilatérale, c'est-à-dire dans le cadre du Programme alimentaire mondial-PAM ou dans celui de la Food and Agriculture Organization-FAO un organisme des Nations-Unies.

## Dernier opéré du professeur Barnard L'homme aux deux coeurs se porte toujours bien

Depuis lundi matin, un homme âgé de 58 ans vit avec deux coeurs qui fonctionnent tous les deux. Cette première a été réalisée à l'hôpital Grootte Schur par une équipe de chirurgiens dirigée par le professeur Christian Barnard, pionnier des greffes du coeur. Ancien ingénieur des mines, le patient, qui est marié et père de famille, est dans un état satisfaisant et conscient, a déclaré le professeur Barnard selon qui cette opération, si elle réussit, pourrait remplacer la greffe du coeur telle qu'on la pratiquait jusqu'à présent.

JOHANNESBURG (AP) — Un bulletin médical publié hier par l'hôpital Grootte Schur déclare que l'état de l'opéré du professeur Christian Barnard est actuellement "excellent", et que le second coeur qui lui a été greffé "assure entre 40 et 50 pour cent des fonctions cardiaques".

Le bulletin ajoute que l'attaque mineure dont le patient a été victime lors de l'opération "affecte essentiellement son bras droit. Mais il est parfaitement conscient et il ne s'agit probablement que d'une complication temporaire."

Le professeur Christian Barnard, dans une interview exclusive à l'Associated Press, a expliqué les conditions médicales dans lesquelles un deuxième coeur a été installé dans la

poitrine du malade, lundi matin.

### Technique

Le chirurgien, qui a réussi à implanter le coeur d'une fillette de 10 ans, dans la poitrine d'un homme de 58 ans, a expliqué que le côté gauche du coeur originel du malade était sérieusement abîmé à la suite de plusieurs crises cardiaques.

"Nous avons commencé en cherchant seulement à remplacer les fonctions du côté gauche du coeur, mais il n'est pas possible de transplanter un demi-coeur, déclare le célèbre chirurgien.

"Nous avons adopté une technique de laboratoire où nous utilisons tout le coeur d'un donneur pour aider le côté gauche défaillant

du coeur du malade, alors que le côté droit de son coeur continue à fonctionner".

"Le seul problème était de mettre au point la connexion du coeur transplanté: À quel endroit serait-il placé?"

"Ce qui dans le laboratoire était apparu comme la meilleure solution était une connexion côte-à-côte du ventricule supérieur gauche du donneur avec le ventricule supérieur gauche du coeur du malade et ensuite une liaison entre la fin de l'aorte du coeur du donneur et le côté de l'aorte du receveur".

"Ce qui se passe maintenant, c'est que le sang pénètre dans le côté droit du coeur appartenant au malade, qui l'envoie dans les

poumons. Le sang revient ensuite dans le ventricule gauche du coeur originel et tout ce que ce coeur peut absorber est pompé dans l'aorte".

"Tout le sang que le côté gauche malade du coeur du patient ne peut pas absorber traversera la connexion pour aller dans le ventricule gauche supérieur du coeur greffé puis dans le ventricule inférieur qui le renverra dans l'aorte du malade."

"Le coeur du donneur reçoit une certaine quantité de sang par la veine coronaire et alors nous mettons en liaison l'artère pulmonaire du donneur avec l'orifice de l'oreillette droite, de façon à ce que ce sang soit emmené dans la partie droite du coeur originel."

## CARRIÈRES

**OFFRES D'EMPLOI**

**COLLÈGE RÉGIONAL BOURGHEMIN** SOREL-TRACY SOREL-TRACY DRUMMONDVILLE SAINT-HYACINTHE

Le Collège régional Bourgchemin (Campus de Sorel-Tracy) sollicite des candidatures de professeurs pour des postes en

**TECHNIQUE DE FABRICATION MÉCANIQUE**

**BESOINS:**  
Un (1) professeur à temps complet  
Un (1) professeur à temps partiel

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
—diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée et  
—de préférence, expérience dans l'enseignement au niveau collégial.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et des attestations pertinentes (scolarité et expérience) au plus tard le **lundi 2 décembre 1974** à:

Monsieur Serge Vincolette  
Secrétaire général  
Cégep régional Bourgchemin  
2775, rue Bourdages  
Saint-Hyacinthe, Québec  
J2S 5S3

**CENTRE HOSPITALIER L'HÔTEL-DIEU DE GASPÉ**

**OFFRE D'EMPLOI**

**DIRECTEUR DES SERVICES AUXILIAIRES**

L'Hôtel-Dieu de Gaspé recherche les services d'un directeur des services auxiliaires.

**RESPONSABILITÉS:**  
Prévoir, diriger et contrôler le personnel et les budgets du fonctionnement et d'entretien des installations, d'entretien ménager, buanderie et alimentation.

**QUALIFICATIONS:**  
Diplômé d'un institut de technologie reconnu du Québec.

**AUTRES EXIGENCES:**  
Capacité d'interprétation des plans et devis d'architecture, de mécanique et d'électricité. Expérience d'au moins cinq (5) ans dans un travail analogue.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 décembre 1974 à l'adresse suivante:

Directeur Général  
L'Hôtel-Dieu de Gaspé  
Case Postale 120  
Havre de Gaspé,  
G0C 1S0

**Hydro-Québec**

Direction Embauchage  
C.P. 6106  
Montréal, Qué.

**ARCHITECTES**

**CONCOURS: D/G-4-326-J-71**

**Objectif:**  
Assurer la mise en valeur de l'environnement visuel créé par les bâtiments de centrales, lignes, postes, centres de services et d'administration de l'Hydro-Québec, par une production de l'architecture qui soit conforme aux exigences économiques, fonctionnelles et sociales de l'entreprise.

**Fonctions:**  
Exercer l'art de créer l'environnement construit avec des bâtiments répondant à des critères fonctionnels, durables, rentables et esthétiques. Diriger et contrôler la production et la conception de l'architecture des bâtiments de centrales, lignes, postes, bâtiments administratifs, centres de services et de tout autre forme de construction se rattachant à la gestion administrative en tenant compte des exigences techniques de l'ingénierie, des politiques, des normes, des besoins des utilisateurs et des exigences économiques.

**Exigences:**  
Posséder un diplôme universitaire en architecture.  
Être membre de l'Ordre des Architectes du Québec ou en posséder les qualités d'éligibilité.

**Lieu de travail:** Montréal.

**N.B.** Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 6 décembre 1974, en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

**Hydro-Québec**

Direction Embauchage  
C.P. 6106  
Montréal, Qué.

**CONSEILLER EN ORGANISATION DU TRAVAIL**

**CONCOURS: C/O-4-098-J-71**

**Fonctions:**  
—Faire de la recherche dans le domaine de la technologie de gestion: génie industriel, statistique, recherche opérationnelle, ordonnancement du travail, systèmes de gestion (approches scientifiques aux problèmes de gestion).  
—Agir comme conseil ou ressource auprès des groupes d'organisation au siège social et dans les régions pour des projets spécifiques dans ce domaine.  
—Recueillir de l'information concernant les projets exécutés, en cours ou prévus dans ce domaine, tant dans l'entreprise qu'à l'extérieur de celle-ci et la diffuser à tous les groupes opérationnels d'Organisation (régions et siège social).  
—Agir comme agent de formation à la demande des groupes opérationnels d'Organisation.  
—Travailler de concert avec les conseillers en planification de l'organisation sur des projets conjoints dans les aspects technologiques de la planification et des activités qui en découlent.  
—Entreprendre des études (groupes de travail) sur des projets généraux touchant l'ensemble de l'entreprise relevant du domaine de la technologie de gestion.

**Exigences:**  
—Détenir un diplôme universitaire 1er cycle (2ième cycle en administration serait un atout).  
—Avoir une expérience d'environ 5 ans dans un domaine pertinent.

**Lieu de travail:** Montréal.

**N.B.** Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 12 décembre 1974, en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

# éditorial

# Le chant de l'impuissance

Pendant que le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, annonce la fin de la Confédération "telle que nous la connaissons", à la suite de la présentation du budget du ministre outaouais des Finances, M. John Turner, le chef de l'Opposition conservatrice aux Communes en dit long sur la conception que se font les libéraux du fonctionnement d'un régime fédéral.

M. Robert Stanfield, est-il besoin de le dire est tout le contraire d'un extrémiste. Modéré à l'usure, leader d'une formation politique qui ne s'est guère signalée jusqu'ici par ses exagérations et ses outrances, à mille lieues d'endosser le projet de "self government" du peuple québécois, il n'en tient pas moins de ces propos de nature à faire dresser les cheveux sur la tête des fédéralistes bon teint et des amoureux inconditionnels de notre cher, beau et grand Canada.

"Le gouvernement Trudeau, déclare M. Stanfield, fausse le pacte fédéral en imposant les redevances payées aux provinces par le secteur des ressources." Allant jusqu'à accuser les fédéraux de "trahison" et de "tricherie" par suite de l'accord intervenu entre Ottawa et les provinces productrices en mars dernier pour uniformiser à \$6.50 le baril, le prix du pétrole canadien à travers le pays, le chef conservateur se demande "en ce moment où les appuis au Parti Québécois se font de plus en plus nombreux, ce que feront les libéraux pour démontrer au peuple du Québec qu'il n'a pas été abandonné, "alors que le gouvernement fédéral s'apprête à faire des provinces ses propres pantins."

La presse québécoise, douillettement calée dans le fédéralisme rentable, a été avare de commentaires sur ce retentissant discours du chef conservateur à la Chambre des Communes. Et pour cause. Les propos de M. Stanfield, — il sera le dernier à le reconnaître, bien sûr — sont ceux d'un indépendantiste québécois. C'est précisément parce que nous sommes plusieurs milliers à refuser de devenir les pantins d'Ottawa, c'est aussi parce que nous voyons tous les jours les

"tricheries et les trahisons" du pouvoir central, réduire le pouvoir québécois à une peau de chagrin, c'est la conscience que nous avons de l'"abandon du Québec" et de sa mise en tutelle par les fédéraux, qui nous ont fait choisir la voie de la souveraineté politique. M. Stanfield rejoint dans son discours sur le budget le fond même de l'impudence québécoise et les vérités premières d'une option, d'un choix, d'une volonté, qui placeraient le pouvoir politique entre les mains des Québécois au lieu que de confier son exercice non seulement à une majorité qui n'est pas la nôtre mais à des hommes qui, au-delà des différences de langue, de culture et de tradition, faussent, comme le dit M. Stanfield lui-même, le pacte fédéral.

La logique libérale, pudiquement revêtue de la robe prétexte de la péréquation, est celle du nivellement, de la centralisation dévorante, de l'appropriation progressive de tous les pouvoirs quelque peu signifiants des États de la fédération au nom de la raison outaouaise et du bon fonctionnement de l'ensemble canadien. Faut-il encore démontrer, expliquer, convaincre? Lorsqu'ils sortent de leur rôle officiel de chantres du régime et de choristes du statu quo, tous les ministres québécois, sans exception, ont à se plaindre des envahissements d'Ottawa et de la diminution de leurs pouvoirs réels dans les secteurs impartis à leur juridiction. Jean-Paul L'Allier aux Communications, Normand Toupin à l'Agriculture, Denis Hardy aux Affaires culturelles, Claude Forget aux Affaires sociales, l'angélique(!) Victor Goldbloom aux Affaires municipales, Jérôme Chouquette à la Justice, c'est la longue litanie des pleurs et des grincements de dents, le chant désespéré de l'impuissance et de la stérilité.

Et encore, il ne s'agit là que du côté public et ouvert des choses. Le bilan des relations fédérales-provinciales préparé et mis à jour par le ministère des Affaires intergouvernementales est autrement révélateur de l'état de dépendance accrue du Québec face au gouvernement fédéral. MM. Robert Bourassa et Gérard D. Lévesque, respectivement premier ministre et vice-premier ministre du

Québec se sont engagés au moment de la préparation de ce document à en rendre les conclusions et la mise à jour publiques. Plus d'une cinquantaine de fonctionnaires payés par l'État, c'est-à-dire avec l'argent de nos relations avec Ottawa, sous l'autorité du sous-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Arthur Tremblay.

Pour le gouvernement du Québec, il n'y a aucune espèce de justification morale, tactique ou stratégique, à tenir ce document secret. S'il est vrai que le fédéralisme est rentable au point que le proclament M. Bourassa et les sous-ordres qui l'entourent, s'il est vrai que le Québec tire profit de son appartenance à l'ensemble canadien, s'il est vrai que nous avons plus à gagner qu'à perdre en demeurant dans la Confédération outaouaise, s'il est vrai enfin que le pouvoir québécois n'est pas menacé par le plus fort mouvement de centralisation qu'aient jamais connu le Canada, pourquoi les libéraux québécois n'en font-ils pas la preuve?

Is ne la font pas parce qu'ils sont incapables de démontrer en dehors de tout doute raisonnable que le maintien du Québec dans la Confédération est dans l'intérêt du peuple québécois.

Le fait, pour employer l'expression de M. Stanfield, que "le gouvernement fédéral s'apprête à faire des provinces ses propres pantins", ne met peut-être pas en cause les intérêts des libéraux québécois tant sont soudés les liens qui les unissent à leurs grands frères fédéraux mais il dessert à coup sûr les plus grandes parties de notre ensemble national.

Le bilan des relations fédérales-provinciales le prouve noir sur blanc. L'on comprend que le gouvernement persiste à le tenir secret, au mépris du droit des Québécois de savoir, si oui ou non ils font un marché de dupes en demeurant dans le Canada centralisé et bilingue du Très Honorable Pierre-Elliott Trudeau.

Yves Michaud

## commentaire

### Non, ne promettons plus!

En troquant le discours du Trône contre un plus modeste discours inaugural, le gouvernement québécois a conservé sa déplorable habitude de farcir ce genre de textes de propos vagues, amphigouriques, délibérément équivoques. D'année en année, de session en session, le lieutenant-gouverneur de service annonce le texte rédigé par le cabinet du premier ministre et promet que "son" gouvernement (sic) va s'employer plus ardemment que jamais à pourchasser le vice et à promouvoir la vertu. Non pas que des projets de loi ne soient déjà préparés. Non pas que le gouvernement ne sache déjà par quel débat il va entreprendre ses travaux. Mais la "nébulosité gouvernementale" est de rigueur, au cas où — sait-on jamais? — des événements viendraient contredire les plans élaborés par l'État.

Une telle attitude, d'ailleurs, découle d'une longue expérience. Un exemple bien concret le démontrera. En 1973, le premier ministre Robert Bourassa, victime d'une étrange distraction de son fidèle Charles Denis, commettait l'erreur d'inclure dans son discours inaugural des promesses pas trop précises. On ne peut reprocher au lieutenant-gouverneur d'avoir lu sans rouspéter cet imprudent discours inaugural et les engagements qu'il contenait: on ne reproche pas à un cantonnier de pelleter du gravier où les plans de l'ingénieur en demandant, fût-ce devant la voiture du premier ministre. Il n'en demeure pas moins que ce funeste discours inaugural de mars 1973, par son excessive précision, engageait le gouvernement à approuver dans les plus courts délais une loi-cadre du cinéma et à créer un centre du cinéma.

Quand le mauvais exemple vient d'aussi haut, ce n'est tout de même pas un ministre qui va le contester. Emporté par l'imprudent enthousiasme de son chef, le ministre François Cloutier, alors titulaire des Affaires culturelles, s'aventurait quelques semaines plus tard à brandir trois "certitudes" devant un congrès des producteurs de films. "Habilité" par son chef, M. Cloutier garantissant, à court terme s'il vous plaît, l'adoption d'une loi-cadre du cinéma, la création d'un centre québécois du cinéma et même la constitution d'un fond d'intervention de l'ordre de \$3 ou \$4 millions. On sait la suite.

La suite, telle que le Québec la vit, c'est le mutisme, le silence, les dérobades. Depuis quelques semaines, la suite, c'est aussi une vive inquiétude. Le gouvernement fédéral, en effet, qui manifeste en ces matières un dynamisme qui fait honte au Québec, a visiblement exhumé de ses tiroirs son vieux projet de loi-cadre au sujet du cinéma et de l'audio-visuel. Dans ce contexte, les Québécois, qui se bornent généralement à pleurer sur les multiples impuissances de leur gouvernement, doivent maintenant redouter en plus une nouvelle intrusion du pouvoir fédéral. On ne peut blâmer le fédéral d'occuper les vides que suscite un

peu partout l'inanité du gouvernement québécois, mais on doit savoir, au départ, qu'un territoire conquis par l'initiative fédérale retombe très rarement entre les mains de leur légitime propriétaire provincial.

Le gouvernement fédéral, à vrai dire, situe la loi-cadre du cinéma au bon niveau. Il y songe, non pas à défaut d'une action concrète, mais plutôt à la suite et en raison d'interventions diverses. Au Québec, on demande une loi-cadre qui fera prendre conscience à nos gouvernants de leurs responsabilités en matière de culture cinématographique. Le fédéral, pendant ce temps, élabore une loi-cadre parce que ses interventions nombreuses risquent de ne pas se montrer suffisamment fécondes et cohérentes.

Qu'on en juge. Le gouvernement central a richement nanti l'Office national du Film. Il lui a permis, par-delà maintes brimades, de participer à l'expérience de Société nouvelle. Il a commencé, dès 1967, à investir, par le truchement de la Société de développement de l'industrie cinématographique, des millions dans la production cinématographique. Depuis quelque temps déjà, le Conseil des arts, qui ne s'était jamais gêné particulièrement pour venir en aide à la création cinématographique ou pour payer des bourses d'études et de séjour à des créateurs de ce secteur, possède une service spécialisé pourvu d'un budget de \$1 million qu'il peut utiliser librement dans le domaine cinématographique. À cela s'ajoutent les activités du Secrétariat d'État qui peut, par exemple via son bureau des festivals, influencer sur la production cinématographique. Songeons encore aux Archives nationales appelées à préserver notre patrimoine culturel, jusque dans le secteur cinématographique inclusivement. Et concluons par la société Radio-Canada dont le gouvernement, sinon la politique, peut infléchir considérablement la production cinématographique canadienne.

De cette énumération, tirons une conclusion aussi simple que déprimante: le gouvernement fédéral n'a besoin d'une loi-cadre que pour harmoniser et agencer ses nombreuses initiatives. Une loi-cadre émanant du gouvernement québécois poursuivrait une toute autre fin: elle n'aurait pas à mettre de l'ordre dans un excès de dynamisme, mais elle viserait plutôt à donner le goût d'agir à des gouvernants qui en ont perdu même la notion.

Malheureusement, si un passé de douze ans est garant de l'avenir immédiat, le gouvernement Bourassa n'accouchera pas prochainement d'une loi-cadre. Il se contentera tout simplement de ne plus rédiger des discours inauguraux d'une précision intempestive.

Laurent Laplante

### "Père" ou "Monsieur"?

Que ce soit sur le plancher du fonctionnarisme, de l'administration, du commerce, de la télévision éducative ou sur le plancher d'une campagne électorale, de telles interrogations n'ont de valeur que celle des préjugés qu'elles entretiennent.

Il fut un temps au Québec, où entrer en religion égalait en prestige le fait d'entreprendre des études de droit; c'était des "gens de robes"! Un repas prestigieux, par exemple, pour être prestigieux, se devait de comprendre des "gens de robes".

La couleur importait beaucoup, le violet surtout; prélat domestiques, chanoines rivalisant d'aise parmi les jeunes avocats à l'avenir prometteur qu'on ne manquait pas de placer à leur côté. Mais dès qu'on touchait à l'écarlate (cardinal), c'était une toute autre affaire. Il fallait le DECORUM; le cliquant des limousines, quelques policiers peut-être, des avocats reconnus, un "ministère", et,

certainement, pour faire le pendant, un MINISTRE, quel qu'il soit! Et pour la conversation... évidemment, un jésuite ou un dominicain!

Nous avions là les éléments de base d'un repas réussi, où le pouvoir politique et l'Église, dans une douce "collusion" bourgeoise, croisaient le fer à coups de prestige.

Monsieur Drapeau, avocat et maire par surcroît, se trouve donc à la même table électorale que son vis-à-vis Jacques Couture, jésuite et démocrate par surcroît. Comme un jésuite n'est bon que pour entretenir la conversation ou susciter la polémique, (I) et, qu'en plus, il ne peut prétendre à porter un jour des "couleurs hiérarchiques", Drapeau avait donc belle conscience de lui rappeler ses devoirs. Tout cela gentiment imprégné de l'arsenal habituel de la démagogie la plus monstrueuse.

Mais ça n'a pas marché! C'est que monsieur Drapeau,

croquant encore au prestige, et s'étonnant que la "collusion" Église et pouvoir politique n'ait plus le caractère euphorique et classique d'une "entente cordiale", s'est empressé de reprocher au jésuite d'amener à sa suite, à la table, des gens du peuple.

Il n'en fallait pas moins pour que le "Père de l'autocratie" et le "Père de la démocratie" désamorcent, au même banquet public, une puissance nouvelle appartenant au peuple.

Monsieur Couture, en accord avec l'évolution, a compris lui, que le passé et l'avenir ne forment, pour le bien-être collectif, qu'une seule religion.

(I) Je m'excuse, messieurs les dominicains!

André Lemieux  
Concepteur visuel  
Montréal



### vous avez la parole Le congrès du PQ invite à l'action

Il y a deux façons de s'accommoder du simple rôle d'observateur à un congrès du Parti Québécois: on peut simplement s'asseoir et regarder; ce qui a tôt fait de nous en désintéresser et d'y préférer la compagnie de notre voisin. Mais l'on peut aussi le vivre, ce congrès; il suffit pour cela d'écouter et de suivre ce qui s'y déroule, même si un manque de documentation rend parfois cet effort un peu pénible.

J'ai choisi, comme bien d'autres heureusement, de jouer le jeu jusqu'au bout, malgré la fatigue inhérente à une telle fin de semaine. Qu'est-ce que ça donne à ce moment-là?

Ça donne que le congrès, lieu où l'on brasse beaucoup d'idées, mais qui est bien loin de l'action politique, devient une base de lancement pour vivre justement cette action politique. Ça veut donc dire que pour moi et sûrement pour plusieurs autres nouveaux délégués ou nouveaux observateurs, ce congrès aura été bien plus que du figinolet de programme. Il aura été un moyen nouveau pour comprendre l'importance de cette lutte que de nombreux Québécois mènent depuis six ans.

Mais il nous aura surtout fait comprendre que si le parti a le vent dans les voiles, il lui faut encore aller chercher beaucoup de sympathisants s'il veut espérer accéder à la victoire.

Le referendum, tout en rassurant l'électorat, n'est pas significatif de victoire, loin de là. Bien plus ce serait une grave erreur si on s'abandonnait à penser que c'est maintenant gagné.

Il faut continuer à vendre l'indépendance avant tout. Pas vendre le referendum, car ce serait se faire les alliés des propagandistes d'un Québec renouvelé, soit, mais fédéraliste. Et nous sommes des indépendantistes. Le referendum a sa place en autant qu'il aide le travail, c'est tout!

Pour vendre l'indépendance, il

faut descendre dans la rue et rencontrer la population. Il ne faut pas avoir peur de faire du porte à porte, même s'il n'y a pas d'élection en vue. Il faut en parler à temps et à contre-temps. Il ne faut surtout pas perdre de vue que si les idées sont la pour qu'on s'en serve, c'est maison par maison qu'on gagnera le Québec à notre cause. C'est donc l'action politique véritablement ancrée dans la population qui nous mènera à la victoire.

C'est en cela que le congrès fut pour moi une révélation. Et lorsque un congrès rend les gens avides de passer à l'action, on peut dire qu'il a atteint son but.

François René  
Montréal

### Publication indécente?

Je voudrais par la présente vous référer à la page 7 de la publication du 7 novembre 74 du Jour, où vous publiez une annonce pour le compte de notre bien aimé maire, M. Jean Drapeau. Je dois dire que j'ai trouvé cette parution indécente surtout dans un journal qui se veut plus honnête que les autres. Je comprends que pratiquement vous devez d'accepter les contrats de publicité pour survivre mais je trouve, que cette forme de prostitution portera un énorme préjudice, du moins en ce qui me concerne, à la crédibilité de votre journal. Le coût exagéré de l'autoroute Est-Ouest, le manque de planification dans le développement de la Métropole, les espaces verts, la spéculation, l'absence de démocratie, les taxes, le Really big show. Voilà pourtant assez de sujets qui pourraient combler les vides de votre journal surtout à la veille des élections.

François Fauteux  
Montréal

### vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379. Les manuscrits ne seront pas rendus.

### Des choses qui ne se font pas

Nous sommes d'accord sur le fait que les agriculteurs/éleveurs ont des revendications justifiées à faire valoir, qui n'en a pas d'ailleurs par les temps qui courent, sauf peut-être un petit nombre de profiteurs. Mais, il y a des choses qui ne se font pas!

Cette orgie de bêtes immolées et proménées sur les routes ces jours derniers est tout simplement scandaleuse. Cette inutile sauvagerie envers les bêtes dont nous nous nourrissons tous, autant que nous sommes, ne vous a pas attiré la sympathie du public Messieurs les agriculteurs, à ce sujet nous avons demandé l'avis de beaucoup de gens autour de nous.

Les bêtes sont aussi des créatures de Dieu et il est grandement temps de rappeler aux humains qu'ils doivent les respecter et leur éviter toute souffrance inutile sous peine du jugement de Dieu.

Nous faisons appel à toutes les églises pour qu'elles ne restent pas silencieuses dans cette affaire et pour qu'elles appellent aux agriculteurs qu'il n'est pas nécessaire de faire payer aux bêtes innocentes leurs revendications présentes.

Edesse St-Pierre,  
Laval

## le fond des choses

## L'ACDI ou le Tiers-Monde au service des \$\$\$

L'Agence canadienne de développement international intervient par ses envoyés et ses capitaux dans divers pays en voie de développement. Quels sont exactement les objectifs poursuivis par l'ACDI? Le Canada, à sa manière, se conduit-il de manière impérialiste à l'endroit de nations qui n'ont pas atteint ce qu'il est convenu d'appeler "le stade du développement industriel"?

Un ex-coopérant répond à ces diverses questions et trouve le Canada et son agence de développement coupables d'incompréhension à l'égard des pays qu'ils aident et coupables aussi de collusion constante avec de grands intérêts économiques canadiens ou américains.

par Bernard Courteau

ex-coopérant de l'ACDI et ex-coordonnateur des sessions de préparation des coopérants (contractuel).

Nous venons de terminer une autre semaine de l'éducation. Cette année, "Le Tiers-Monde, le Québec et moi" suggérerait le sens d'une recherche. C'est donc en me situant dans cette même perspective, afin que le temps fort marqué par cette semaine puisse se prolonger à l'année longue dans nos vies sous forme de prise de conscience et d'action subséquente, que je vous propose les observations et les réflexions qui suivent.

Dans un premier temps, nous aborderons la politique canadienne d'aide à l'étranger, autrement dénommée Canadian International Aid. Si nous la replaçons dans une juste optique, c'est-à-dire, à la lumière des faits, nous voyons qu'elle est à la remorque de la politique d'aide américaine. D'ailleurs, les gens sont de plus en plus conscients de ce que, sur le plan de la politique interne, nos législateurs traduisent les intérêts des grandes compagnies multinationales et des grands financiers. Cela se vérifie également dans nos relations avec l'étranger.

## La Côte d'Ivoire

Deux exemples, entre mille, suffiront à illustrer ce point. En 1958, une firme américaine de Californie entreprenait en Côte d'Ivoire, dans la région d'Odienne, à quelque 500 milles au nord-ouest du pays, des travaux de prospection et d'exploitation de gisements de fer. On venait d'y découvrir du minerai à faible teneur de fer dont le tonnage prévisible permettrait d'alimenter une industrie d'exploitation pendant les 35 prochaines années.

En 1961, les premiers volontaires du Peace Corps arrivent en R.C.I.; en 1963, les premiers coopérants de l'ACDI, alors nommée le Bureau de l'Aide Extérieure. En 1965, dans la région lagunaire qui voisine la Libéria, soit dans la zone sud-ouest de la Côte d'Ivoire, on entreprend la construction d'un port en eau de mer qui aura nom San Pedro; en 1967 commencent les travaux du barrage de Kossou, en plein centre du pays. En 1968, la mission Chevrier arrive à Abidjan, apparemment pour y rencontrer les coopérants. Ce motif est si explicite que tous les coopérants canadiens, A.C.D.I., SUCO ou missionnaires sont convoqués à l'Hôtel Ivoire pour y rencontrer la délégation. En vain. Le quotidien ivoirien *Fraternité-Matin* nous apprend, trois semaines plus tard, que la mission Chevrier vient de conclure un marché par lequel la Côte d'Ivoire s'engage à se procurer pour 6 millions de dollars canadiens de fil de cuivre. Aux termes de l'entente, le Canada s'engage à réaliser l'électrification rurale du sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est à noter qu'à partir de Kossou, situé en plein centre du pays, on aurait tout aussi bien pu électrifier n'importe

égayer par des régates du dimanche, projet qui conviendrait sans doute aux normes d'humanisme dont nous nous faisons les promoteurs.

## L'aide aux USA

Mais cet aspect à court terme ne constitue qu'une dimension de la subordination de l'aide canadienne à la politique américaine. La dimension la moins spectaculaire, mais celle qui en constitue l'armature la plus structurée, c'est que le Canada sert de vitrine de l'amitié US. Nous savons tous qu'en tant que poisson-pilote du requin américain, le Canada doit demeurer indépendant selon la charte, face aux États-Unis. Il est de la logique américaine que le Canada demeure une entité différenciée des U.S.A., afin de servir de rampe de lancement de tous les ballons politiques. On amorcera un rapprochement Canada-U.R.S.S., au moyen du hockey, ou Canada-Chine, par le biais du ping-pong. L'opinion mondiale applaudit-elle à cette initiative culturelle? On voit aussitôt le Parrain américain emboîter le pas et prendre ensuite les devants dans la conclusion d'accords commerciaux et techniques.

De plus, le mythe du bilinguisme canadien est essentiel à la politique de pax americana que les U.S.A. exportent quotidiennement vers le dit Tiers-Monde. Le raisonnement sous-jacent est simple mais tacite. L'attitude des États-Unis équivaut à peu près à tenir ce langage: "Voyez, M. le Président, voyez le tout petit pays de 20 millions d'habitants, situé tout près de nous. Nous pourrions facilement les écraser, les annexer: non! Ils ont droit à une existence autonome. Pourquoi? Parce qu'ils nous donnent leurs richesses naturelles à bon compte et se soumettent aux impératifs de notre politique. Voyez encore, M. le Président, ce tout petit pays est prospère, heureux et sans problème, parce que placé sous notre tutelle. C'est l'unité dans la diversité: les droits de chacun sont respectés et plus encore, la tolérance s'exprime dans une réalité qui se rencontre rarement: le bilinguisme!"

Le Canada est un pays bilingue: les preuves ne manquent pas, il existe des centres, des foyers, des journaux, des moyens de communication francophones partout dans ce merveilleux pays sans misère. Pas de troubles, pas de revendications: tout le monde le fait, faites-le donc, M. le Président!" Une telle présentation, faite à quinze mille milles d'ici, à un chef d'Etat aux prises avec les rivalités ethniques multiples sur son territoire, ne peut manquer de retenir l'attention et d'aboutir à des contrats de développement du sous-développement. D'autant plus qu'une bonne partie des paiements se font sous forme d'armements qui servent à maintenir les régimes en place malgré la lucidité accrue des nouvelles générations dans les pays du Tiers-Monde.

## Le Québec, pays sous-développé dans la serre de l'Aigle.

Le Québec est le principal fournisseur de matériaux stratégiques pour le Pentagone. Nous nous classons en effet deuxième au monde, pour l'approvisionnement du Pentagone en columbium, cuivre, amiante et titane; nous sommes les quatrièmes au monde pour le fer. A lui seul, le columbium, localisé dans la région d'Okla, joue le rôle de super-métal dans la propulsion des missiles et l'industrie nucléaire.

Or, il est de notoriété publique que les québécois ne contrôlent pas les ressorts de leur économie et que, par conséquent, le nombre des grands financiers et grands industriels québécois est trop petit pour pouvoir tenir le coup si ces derniers se voyaient éventuellement privés de leurs béquilles américaines, dans l'hypothèse d'une accession du peuple québécois à l'autonomie. Nos grands capitalistes ne feraient pas le poids devant la masse du peuple et la structure pyramidale capitaliste ne pourrait résister longtemps devant la montée des aspirations populaires. C'est pourquoi, en vertu de la logique U.S., nos grands financiers doivent être protégés continuellement. Big brother doit veiller sur eux. Autrement, voyez-vous ça, un gouvernement qui échapperait aux impératifs de la finance, qui se mettrait soudain à remettre aux travailleurs la propriété de leurs moyens de production? Impensable pour le Parrain américain.

Sans compter que non seulement la production et le financement échapperaient aux maîtres actuels, mais surtout les débouchés. Il est tout aussi impensable pour Big Brother que SON fer, SON titane, SON columbium, SON amiante ou SON cuivre puisse aller ailleurs que chez-eux. Pour toutes ces raisons, le Québec ne saurait aspirer à se prendre en main sans troubler profondément la paix américaine. A moins, bien sûr, que toutes les garanties aient été données afin que les U.S. n'aillent pas offrir au monde entier le spectacle navrant et inélegant d'un territoire envahi par ses forces armées.

## Contrôler l'information, c'est contrôler tout

C'est pourquoi Big Brother doit veiller sur nous, par la propagande et la publicité, ce qui revient souvent au même mais aussi par la cueillette de renseignements, d'informations pertinentes. Les canadiens à l'étranger sont bien tenus, eux, de fournir à l'A.C.D.I. deux rapports chaque année — l'un en décembre, l'autre en juin — sur tout ce qu'ils peuvent rapporter du pays où ils sont postés. Climat politique, tendances sociales, perspectives commerciales, et le reste, cotoient les renseignements les plus anodins, en apparence, sur le sport, les loisirs et les hôtels.

Il s'agit donc en somme de savoir qui fait quoi avec qui, où, quand, comment et pourquoi. Les cinq W's saxon, quoi! Mais une information, pour qu'elle soit utilisable, doit être agencée, sa cueillette, organisée, structurée, et non laissée au hasard, ce qui exige une organisation efficace, localisée dans le pays d'origine de l'information, en l'occurrence, chez nous, ici même, au Québec. Ce peut être une structure permanente,



Des fillettes péruviennes se préparent à rentrer à l'école. Y trouveront-elles une éducation adaptée à leur mode de vie et aux aspirations que permet la situation péruvienne? Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays atteints par "l'aide canadienne", le Pérou a obtenu du Québec et de l'ACDI une contribution qui s'insère, sans le heurter, dans le contexte du pays d'accueil. Nul doute, cependant, qu'il faudra, même dans le secteur de l'éducation, examiner de très près les valeurs que propagent les représentants canadiens ou américains.

dont la continuité est assurée par une ou deux discrètes têtes d'affiches, structure silencieuse doublée d'une façade temporaire, ayant pignon sur rue, telle une industrie de climatatisation, par exemple, qui pliera bagages dès l'oeuvre accomplie.

L'information doit être centralisée. Quel que soit le nom qu'elle prenne, une telle agence de renseignements peut facilement se coiffer du titre de Central Intelligence Agency. Ses renseignements doivent toujours devancer la prise de conscience de la masse des gens puisqu'en définitive, c'est sur eux que reposera l'effort de transformation nécessaire à faire sauter un régime d'exploitation pour le remplacer par une structure de partage.

De même que les coopérants de l'A.C.D.I. fournissent certainement à l'occasion et à leur insu des renseignements valables quant à l'orientation des "politiques canadiennes d'aide", c'est souvent à leur insu que des "informateurs" peuvent être habilement amenés à informer ces messieurs des renseignements. De même aussi que les autorités fédérales exigent que le coopérant canadien de retour au pays s'abstienne, au moins pendant la première année qui suit son retour, de tout commentaire relatif à l'aide, de même, la cueillette de renseignements "confidentiels" ou codés AMS (Authorized Messenger Service), doit-elle certainement se faire sous le sceau de la discrétion.

## Les coopérants, des cinq-cinquante

Il en résulte donc que tout ce qui précède peut être complètement ignoré, toute idée de partage peut être

préemptoirement écartée, si l'on s'en remet aux dires de l'un des directeurs de l'A.C.D.I. Ce dernier, appelé à rencontrer un groupe de coopérants réunis au Centre de Préparation des Coopérants, au 5<sup>e</sup> étage de l'A.C.D.I., en août dernier, leur tint à peu près ce langage: "... j'ai entendu dire que certains d'entre vous se faisaient des cas de conscience des bons salaires que vous allez avoir. Il faudrait régler ça une fois pour toutes, parce que, vous savez, si on prenait tout l'argent de la terre et qu'on enlevait aux riches ce qu'ils ont de trop et qu'on se mette à répartir ça à travers toute l'humanité, eh bien, ça ferait tout le monde pauvre. Faire tout le monde riche, c'est pas possible. Dormez donc sur vos deux oreilles, profitez du fait que vous vivez dans un pays prospère, et dites-vous que si ce n'était pas vous, ce serait un autre. Et si un jour, dans votre pays d'adoption, un autochtone vous demandait "Pourquoi êtes-vous ici, dans mon pays?" répondez-lui: "C'est parce que ton gouvernement m'a demandé!"

C'est pourquoi, en attendant que la volonté des gouvernements coïncide avec celle du peuple, en attendant que les besoins vécus par le peuple soient ceux que formulent les gouvernements, nos coopérants canadiens seront appelés les cinq-cinquante, ou "cinq ans dans le Tiers-Monde, cinquante mille dollars en banque!" Une chance qu'il y a des pauvres autour de nous, ça permet de faire une piastre sur leur dos.

Bernard Courteau, Ex-coopérant de l'A.C.D.I. Ex-coordonnateur des sessions de Préparation des coopérants (contractuel).

## M. Trudeau, quittez la rose pour le ruban noir

L'Honorable Pierre E. Trudeau, Premier Ministre, Parlement d'Ottawa, Ottawa.

Nul doute que ce sera un de vos zélés secrétaires qui lira la présente et nul doute que ce sera le même qui y répondra. Cependant, j'ose espérer une réponse de vous-même.

Au milieu de septembre dernier, le détenu Robert Collin passait devant les commissaires des libérations conditionnelles. Je dois ici vous mentionner que M. Collin est détenu depuis 10 ans. Lors de cette audition, tout semblait fonctionner à merveille, et voilà la réponse qu'il a reçue la semaine dernière: non seulement sa libération est refusée mais son cas ne sera revu que dans 2 ans.

Depuis son incarcération, M. Collin a travaillé d'arrache-pied pour sa réhabilitation. Il avait compris qu'il était alcoolique et que tous ses problèmes étaient causés par l'alcool. Depuis 10 ans, il s'occupe activement des A.A. et n'a pas retouché à l'alcool depuis ces 10 années. Durant tous les codes 26 qu'on lui a accordés, il s'est conduit en HOMME et a respecté sa parole de retour à l'Institution.

Vous vous demandez sans doute ce que je viens faire dans tout ceci. Je m'explique: J'ai connu Robert il y a 15 ans. Quand je l'ai revu au cours d'un code 26, j'ai eu peine à le reconnaître. Il n'avait plus sa fanfaronnerie et son agressivité d'antan. J'ai donc commencé à correspondre avec lui et à le visiter toutes les semaines. Comme je suis fille-mère (mais que je ne suis pas aux frais du gouvernement), j'ai été heureuse de lui présenter ma fille de 11 ans à laquelle il s'est attaché énormément et c'était réciproque.

Comme il avait toujours eu une conduite irréprochable, nous nous sommes donc permis de faire des plans pour le futur et nous avions décidé que nous aussi nous avions droit à notre part de bonheur.

Tout est fichu maintenant à cause d'agents de libération qui ne croient pas eux-mêmes à la réhabilitation. S'ils y avaient honnêtement cru, ils l'auraient libéré car ils auraient constaté qu'il n'était plus le même homme.

EST-CE VOUS MAINTENANT QUI AUREZ LA LOURDE TÂCHE D'ANNONCER À MA FILLE QUE SES RÊVES D'ENFANT S'ÉVOLENT PARCE QUE DE FORTES TÊTES NE CROIENT PAS À LA LIBÉRATION?

On préfère donner des subventions incroyables au Dr. Szabo pour l'étude de la criminalité dans le Tiers-

Monde! C'est le comble du ridicule. Il me semble qu'il serait préférable qu'on s'occupe d'abord de nos propres détenus.

Je commence à comprendre pourquoi on a abolî la peine de mort. On préfère le sadisme de les pousser à bout, de les rendre fous et de les porter au suicide. Si jamais Robert est poussé à la dépression (Puisqu'il a demandé lui-même à être confiné), ou s'il se suicide, c'est vous qui recevrez la couronne mortuaire et vous en connaîtrez l'envoyeur.

Votre bon ami JACQUES HÉBERT, avec l'humanisme qu'on lui connaît, s'était engagé par écrit à se porter garant de M. Collin à sa sortie. EST CE QU'ON AURAIT MIS EN DOUTE LA SOLVABILITÉ MORALE DE VOTRE AMI?

À sa sortie, Robert était assuré d'un emploi: le commerce de chaussures que son père a toujours gardé pour lui. Son père a été opéré au début de la semaine pour un double tumeur au cerveau et comme personne ne peut diriger le commerce, celui-ci sera mis en faillite d'ici quelques semaines. Jusqu'où ira cet humanisme?

Je voulais bien approuver vos périples à travers le monde et la bonne image que vous voulez bien donner; j'approuvais aussi le port de la rose tous les matins, mais je me demande maintenant si vous ne feriez pas mieux de porter le ruban noir, il serait plus significatif!

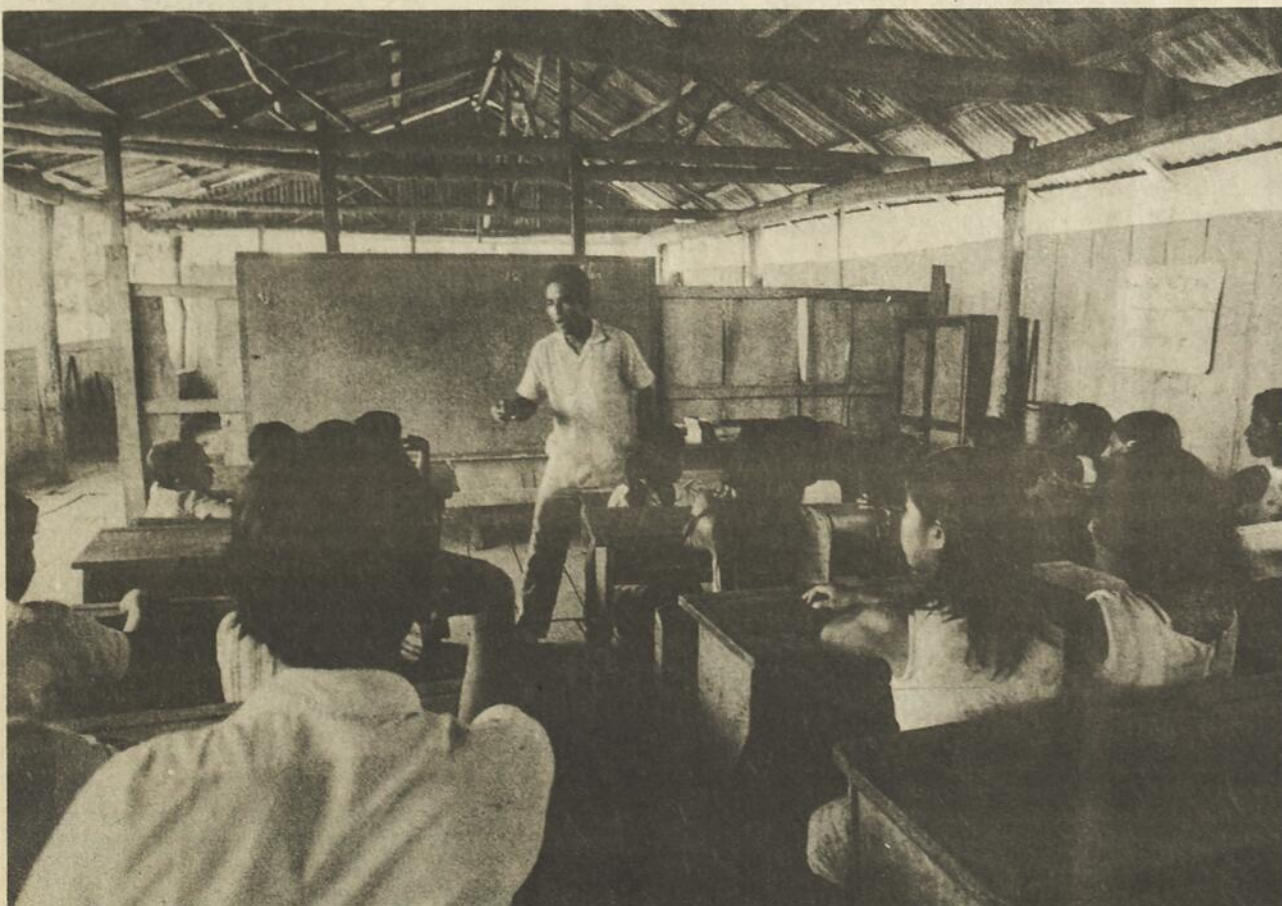
Vous devez trouver le ton de ma lettre très vindicatif, mais vous comprendriez si vous voyiez dans quel état psychique et moral Bob a reçu son refus de libération. Il croyait avoir passé ses 10 ans à payer, dont une quarantaine de mois dans le "death watch", mais on ne lui laisse aucun espoir.

Je me demande sous quel critère les commissaires des libérations sont nommés, mais on devrait d'abord leur enseigner l'humanisme. Ils ne savent même pas faire la différence entre un réhabilité et un non-réhabilité.

La seule chose qui me faisait sourire, c'était sa joie lors de votre ré-élection, parce qu'il croyait fermement que votre gouvernement était plus ouvert à la réhabilitation! Je ne devrais pas en sourire, mais plutôt en pleurer, mais voyez-vous, je ne peux plus pleurer, j'ai fait trop de place à la colère.

Si vous avez un certain respect pour vos citoyens, auriez-vous l'obligeance de m'expliquer la situation et m'informer s'il nous est possible d'avoir encore quelque espoir.

Mlle G. St-Laurent, 9862 — 64<sup>e</sup> avenue, Rivière des Prairies.



Une réforme d'élaborer dans le système d'éducation du Pérou et le Canada y participe grâce à une entente avec le gouvernement québécois. Des pédagogues québécois agissent à titre de conseillers du gouvernement péruvien, mais la réforme s'accomplit selon les seules volontés des autorités locales. Il n'est pas dit que toutes les contributions canadiennes montrent le même respect des valeurs locales.

# ne les annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h. **331-8961**

### IMMEUBLES 100

101 propriétés à vendre  
105 propriétés à vendre  
108 propriétés à vendre  
110 propriétés à vendre  
113 propriétés demandées  
117 propriétés commerciales  
120 cottages bungalows  
126 maisons mobiles  
132 immeubles à vendre  
134 chalets à vendre  
134 condominiums  
144 commerces à vendre  
147 terrains à vendre  
150 terres à vendre  
154 maisons de pension à vendre  
156 bureaux et locaux à vendre

### LOCATION 200

202 appartements à louer  
204 appartements chauffés à louer  
207 appartements meublés  
208 chalets à louer  
209 appartements demandés  
211 appartements et logements à partager  
214 logements à louer  
222 logements chauffés à louer  
222 logements chauffés meublés à louer  
224 logements demandés  
227 logements à sous-louer  
229 chambres à louer  
231 chambres demandées  
234 commerces à louer

### MARCHANDISES 300

302 ameublement  
305 antiquités à vendre  
314 articles camping  
316 articles sport - skis  
322 photos et cinés  
328 caméras  
328 machinerie  
335 tableaux - peintures  
338 artisanat  
340 tapis - carreaux - linoléum  
343 terrazo - céramique  
346 machines à coudre  
349 lingerie - fourrure vêtements

### SERVICES 400

402 peintre  
405 électricien  
410 rembourreur  
413 entrepreneur  
417 denturologiste  
420 menuisier - ébéniste  
425 service domestique

### FINANCE 500

502 associés demandés  
505 agents demandés  
508 occasions d'affaires  
510 assurances  
515 hypothèques

### AVIS DIVERS 600

602 activités sociales  
605 voyages à Transport  
608 ventes de charité  
612 encans  
620 chasse à pêche  
625 divers  
630 avis légaux - appels d'offres  
636 remerciements  
640 messe

### ÉDUCATION 700

701 école  
706 école de conduite  
709 école de métiers

### EMPLOIS 800

800 service de personnel  
807 couples demandés  
810 hommes demandés  
820 femmes-filles demandées  
830 hommes-femmes demandés  
835 agents vendeurs  
840 coiffeurs-coiffeuses demandés  
845 emplois demandés

### VEHICULES 900

903 bateaux moteurs yachts  
905 maisons mobiles  
910 remorques roulettes  
914 bicyclettes  
918 motocyclettes  
922 tracteurs  
928 équipement à neige  
933 motoneiges  
940 avions  
944 clinique d'auto  
953 réparations autos camions  
958 pneus  
962 pièces d'auto  
970 équipement de garage  
973 accessoires d'auto et camions  
982 autos et camions à louer  
985 autobus  
988 débousselage peinture  
990 autos camions demandés  
999 autos à vendre

### 101 propriétés à vendre

**DEUX-MONTAGNE DUPLEX** et BUNGALOW à vendre: \$36,000.00 Tél.: 473-4570.

**ST-HUGHES:** Site enchanteur, magnifique cottage canadien décliné-bois, 8 pièces, 4 chambres, chauffage air chaud. Terrain paysagé riverain 340 pieds façade entouré de vallons et forêt. OCCASION UNIQUE! FAUT VOIR! M.L.S. YVES GENDRON 861-4470 - 774-9141.

### IMMEUBLES WESTGATE COURTIERIS

### 113 propriétés demandées

Acheterais de particulier propriété. Bonne condition. \$1,000. comptant 521-7732.

### 144 commerces à vendre

Marché fruits, légumes, épicerie, licence, coin rue, immeubles Belair 381-1937.

### 227 logements à sous-louer

Libre immédiatement. 3/2 à sous-louer, dans ville St-Laurant \$155, tout compris avec tous services. 842-4023.

### 302 ameublement

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (couches, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207. Beaudin tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, Directement du fabricant tél: 681-0307.

### 302 ameublement

Armoire de cuisine moderne sur mesure, vanité, armoire, directement du fabricant. Estimation 381-9485 588-3929.

### 305 antiquités à vendre

Maison pièces sur pièces 38' x 28' 150 ans, complète; structure planchers chevrons (croix St-André) après 6h. 661-9143.

### 332 effets de bureau magasins - restaurants

Dactylo à vendre: IBM, Olympia, etc. Vente, location, réparation. Tél.: 387-6091. Jour et soir.

### 349 lingerie fourrure vêtements

Manteau bon mouton, sortant directement du magasin. Grandeur 9/10 ans dame. \$350. Tél.: 277-3380.

### 350 T.V. stéréos - radios

Manteau mouton de perse noir, très propre \$100.00. Tél.: 255-9264.

### 379 divers à vendre

**SYSTÈME D'AQUEDUC DOMESTIQUE:** Pratique pour chalet ou maison de campagne. Comprenant: Adoucisseur, chlorinateur, filtre à charbon activé. Idéal pour traitement d'eau dure ou rouillée. 568-2549 à Pierreville ou 568-2024 Co. Yamaska.

### 413 entrepreneur

Menuisier, finition, rénovation sous-sol, 25 ans d'expérience 679-6736.

### 444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres tapis, plancher, sablage, varathane, peinture, Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

### 455 impôts - tenue de livres

**DÉCLARATIONS D'IMPÔT** Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

### 845 emplois demandés

Étudiant cherche emploi à temps partiel, 843-4329.

### 990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à \$20, pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. Tél.: 365-6835.

### 999 autos à vendre

FIAT 128 1973 4 portes, 23,500 milles, \$1,500 à discuter, doit vendre, tél.: 737-7923.

### AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

### PSYCHOTHÉRAPIE, HYPNOTHÉRAPIE

Troubles nerveux, cures préventives contre le stress, cures d'amaigrissement, adultes, adolescents et enfant. Centre Jys 374-0484.

Ingénieur physicien accepterait contrat d'analyse statistique 849-4932.

### 444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres tapis, plancher, sablage, varathane, peinture, Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

### 455 impôts - tenue de livres

**DÉCLARATIONS D'IMPÔT** Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

### 845 emplois demandés

Étudiant cherche emploi à temps partiel, 843-4329.

### 990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à \$20, pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. Tél.: 365-6835.

### 999 autos à vendre

FIAT 128 1973 4 portes, 23,500 milles, \$1,500 à discuter, doit vendre, tél.: 737-7923.

### VOLVO 73, 142 S, verte, 19,000 milles, 1 propriétaire, Fort Chambly 658-6623.

VOLVO 69 Station-Wagon, standard, voiture impeccable, radiaux, Fort Chambly Auto 658-6623.

VOLVO 71 142, injection, 32,000 milles peinture originale Fort Chambly 658-6623.

### 999 autos à vendre

RENAULT neuves et usagées, le plus grand choix disponible. Echange accepté, financement sur les lieux. **RENAULT LONGUEUIL** 465 CURÉ POIRIER OUEST 677-6361

Particulier cause départ Mercury Cougar 73, 16,000 milles. Prix \$3,000. 581-8114.

VOLVO 72, 164 standard over drive, 36,000 milles A-1. Fort Chambly auto 658-6623.

DATSUN 72, 510, 32,000 milles Fort Chambly 658-6623.

LeMan 73, V-8, automatique, 15,000 milles originale, Fort Chambly Auto 658-6623.

M.G.B. 74, 2 toits, bas millage, prix intéressant Fort Chambly 658-6623.

MAZDA 73 808, Comme neuve, Fort Chambly 658-6623.

FIAT 128, 4 Portes, 73 prix alléchant. Fort Chambly 658-6623.

### 630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. Clermont Roy Q-500857, M. Emmanuel Mathieu Q-500862, M. Rolland Jacques Q-500910, M. Donald Roy Q-500911, M. Reynald Beaulieu Q-501393 s'adresseront à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 9, comté Saguenay. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard, & Associés  
2, Place Québec, suite 836 Québec.

Prenez avis que M. René Tanguay Q-500191, M. Philippe Pruney Q-500194, M. Gaston Gagnon Q-503241 s'adresseront à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 8. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la première date de publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés  
2, Place Québec, suite 836 Québec.

## Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal	6) CJPM (TVA), Chicoutimi	9C) Câble TV, Montréal	12) CFCF (CTV), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec	7) CHLT (TVA) Sherbrooke	9NC) National Cablevision, Montréal	(12) CKRS, Jonquière
(4) CBOT (CBC), Ottawa	8) CJSJ (CTV), Cornwall	10) CFTM (TVA), Montréal	13) CKTM, Trois-Rivières
5 CKMI, Québec	9) CBOFT (R-C) Hull	11) CBVT (R-C), Québec	(13) CJOH (CTV), Ottawa
6 CBMT (CBC), Montréal	(9) CKSH (R-C), Sherbrooke	(11) TCQ (câble), Québec	(30) CFVO, Hull

### matinée

9.00  
4 au bout du fil  
(4) The friendly giant (Enfant)  
6 Quebec school telecasts  
(6) Les bouts d'chou (Enfant)  
8 (12) (13) Kareen's yoga

### 9.15

2.9 (9) 11 (12) 13 Les oraliens (Education)  
(4) Ontario school telecasts  
7 Filmatin: "Mon pote le gitan", Fr. 1959.  
Comédie de mœurs.  
10-36-24-36 (Culture physique)  
(30) Ciné-matin: "Le twist est roi" (Hey!)  
Let's Twist! E-U. 1961. Film musical.

### 9.30

2.9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de ceinture (Education)  
5 Quebec school telecasts  
(6) Ciné-matin: "Le colonel est de la revue", Fr. 1956. Comédie.  
8 (13) Pay cards (Jeu)  
10 Pour vous mesdames  
12 The community (Information)

### 99.45

2.9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

### 10.00

2.9 (9) 11 (12) 13 You-hou (Enfant)  
(8) It's your move (Jeu)  
12 Pay cards (Jeu)

### 10.15

2.9 (9) 11 (12) 13 Les contes de la rive (Enfant)

### 10.30

2 (9) 11 (12) 13 Personnalité féminine  
4 Pour vous mesdames  
(4) 5 6 Mr. Dressup (Enfant)  
(8) 13) Quest (Religion)  
9 Cours scolaires de l'Ontario  
12 McGowan & Co.  
13 Rue principale

### 10.40

8 (13) The Dick Van Dyke show (Comédie)

### 10.45

(30) La santé à l'horizon

### 11.00

2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette  
(4) 5 6 Sesame street  
(6) Jinny (Comédie)  
7 (10) 30) Personnalités (Jeu)  
12 Définition (Jeu)

### 11.10

8 (13) The A.M. show

### 11.30

2 11 Tang (Aventure)  
4 Leçons de beauté (Conseils)  
(6) Dessins animés  
7 La famille stone (Comédie)  
9 Les recettes de Juliette  
(9) 13 Rue principale  
10 Pap 74 (Education)  
12 The art of cooking  
(30) Le saint (Suspense)

### 11.45

4 Office de protection du consommateur  
(6) A votre service

### 11.50

4 Les informations  
8 (13) News

### 12.30

2.9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (Variété)  
(6) Rond-point  
7 (10) (30) Les tannants  
12 Matinée with George Balcan: "Lord Jim" (1re partie) G.-B. 1964. Aventures

### 1.00

4 La fête (Variétés)  
(4) Four for the road  
5 Robin hood (Aventure)  
6 Dr. Kildare (Drame)  
8 (13) Définition (Jeu)

### 1.30

2.9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal  
(4) Prononciation aigret  
5 Peter Gunn (Policier)  
(6) (30) Pour vous mesdames  
7 Le justicier (Western)  
8 (13) The bold ones (Drame)  
10 Au jour le jour

### 1.35

2.9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

### 2.00

4 Cinéma: "Les possédées du démon" It. 1969. Drame policier d'A. Mollteni.  
(4) 5 6 Love american style (Comédie)

### 2.30

2.9 (9) 11 Cinéma: "Paul" Fr. 1969. Drame psychologique de D. Madwecky.  
(4) 5 6 The edge of night (Téléroman)  
7 Ciné-mercredi: "Scotland yard à l'écoute" (Information Received)  
G.-B. 1961. Drame policier.  
8 (13) Somerset (Téléroman)  
10 Ciné-mercredi: "Plus de vacances pour le bon Dieu" Fr. 1950. Etude de mœurs.  
(12) Ne coupez pas  
13 Conseil express

### 3.00

(4) 5 6 Juliette & friends  
8 (13) Another world  
(6) Personnalités (Jeu)  
13 Personnalité féminine  
(30) Les joyeux naufrages

### 3.30

4 Patofville (Enfant)  
(4) 5 6 Take 30 (Actualité)  
(6) Adele (Comédie)  
8 (13) What's the good word? (Jeu)  
(12) A communiquer  
13 D'berville (Aventure)  
(30) Le cirque (Enfant)

### 4.00

2.9 (9) 11 (12) 13 Bobino (Enfant)  
4 Au sous-sol d'André  
(4) 5 6 Family court  
(6) 7 (10) 30) Patofville (Enfant)  
8 (12) He knows she knows (Jeu)  
9NC (33) Sesame street

### 4.30

2.9 (9) 11 (12) 13 Picotine (Enfant)  
(4) 5 6 Dr. Zank and the Zunkins (Enfant)  
(6) La soeur volante (Comédie)  
7 Cineapero: "Le comaud", Fr. 1964.  
Comédie policière de G. Oury avec Bourvil, Louis de Funès et Venantino Venantini.  
(8) 13) The Lucy show (Comédie)  
10 Jinny (Comédie)  
12 (22) The Flintstones  
(30) Ciné 4h30: "L'extravagante mission", Fr. 1945. Comédie d'H. Calé avec Henry Gisors, Mona Goya et Simone Valère.

### 5.00

12 Le monde merveilleux de Disney  
4 Le Père Noël  
(4) 5 6 On location  
(6) Les tannants (Variétés)  
(8) 13) Mannix (Policier)  
(9) 13) Cinéma de 5 heures: "Les cracks", Fr. 1967. Comédie d'A. Joffé avec Bourvil, Robert Hirsch et Monique Tarbès.  
9NC Couple service  
10 Le fugitif (Drame)  
12 Truth or consequences (Jeu)  
(12) Cinéma pour rire: "Les montagnards sont là" (Swiss Miss) E.-U. 1938.

### 5.15

4Dessins animés

### 5.30

4 Jinny (Comé)

### 9NC Securissimo au foyer

12 It's your move (Jeu)

### 5.55

4 Votre foyer madame

### soirée

6.00  
2 Le comportement animal (Documentaire)  
4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...  
(4) Generation  
5 6 The city at six  
(6) Studio Six (Interview)  
(8) 13) Newslines  
9 Tout à l'heure  
9NC On s'amuse à dessiner  
11 Sport détente  
12 Pulse (Information)

### 6.30

2 11 Actualités 24  
(4) This day (Information)  
5 Around the city with Bob  
(6) Parle parle, jase jase...  
9NC Un plus un égale trois  
(11) La philatélie  
(12) Information première

### 6.40

(12) Actualités nationales

### 7.00

4 Aujourd'hui le 27 novembre (Information)  
5 6 Bon appétit! (Cuisine)  
7 Le théâtre des étoiles  
(8) 13) Country way  
9 Le téléjournal  
(9) Le 9 vous informe  
9NC (13) Q (11) 5 3 (2) Radio-Québec: Sans point ni couture.  
10 Le 10 vous informe  
(11) Les petits nègres à la Crete Lakes  
12 Rendez-vous: Eastern Townships  
(12) Les célébrités de la lutte  
13 Le 13 vous informe  
(30) Le quotidien (Information)

### 7.15

9NC (13) Q (11) 5 3 (2) Radio-Québec

### 7.30

2.9 (9) 11 (12) 13 Hockey: Ligue nationale. De l'arena civique de Pittsburgh, les Canadiens de Montréal vs les Penguins.  
(4) 6 7 (10) (30) Le ranch à Willie (Musique Western)  
(4) 5 6 Keith Hampshire's music machine (Variétés)  
(8) 13) Banjo parlor (Variétés)  
9NC (13) Q (11) 5 3 (2) Radio-Québec  
22 To tell the truth (Panel)

### 8.00

4 Les grandes productions: "Batman", E.-U. 1966. Aventures.  
(4) 5 6 The nature of things  
(6) Les grandes productions: "Guet-apens à Teheran", All. 1966. Drame policier.  
7 Les grandes productions: "Le dossier anderson" (The Anderson Tapes) E.-U. 1971. Drame policier.  
(8) 13) Wednesday movie: "Star", E.-U. 1968. Comédie musicale.  
9NC (13) Q (11) 5 3 (2) Radio-Québec  
10 Les grandes productions: "Un de nos espions a disparus" (One of Our Spies is Missing) E.-U. 1966. Film d'espionnage.  
(11) Oxfam Quebec-1975  
(30) Les grandes productions: "Matt helm traque" (The Ambushers) E.-U. 1967. Film d'espionnage.

### 8.30

4 5 6 Musicamera  
9NC (13) Q (11) 5 3 (2) Radio-Québec

### 9.00

9NC (13) Q (11) 5 3 (2) Radio-Québec

### 9.30

(4) 5 6 A third testament

### 10.00

2.9 11 Consommateurs avertis (Information)  
(4) 13) Cinéma country, Claude Patry (Variétés)  
(6) 7 10) Si Québec m'était conté (Jeu)  
(8) 13) Cinéma  
9NC La plateau Mont-Royal  
12 McGowan & Co.  
(12) A communiquer  
(30) Gens de parole

### 12 CFCF (CTV), Montréal

(12) CKRS, Jonquière

### 13 CKTM, Trois-Rivières

(13) CJOH (CTV), Ottawa

**NOMINATIONS**



Claude Genest



Edgar A. Manker



Bernard Joyal

La SOQUEM annonce les nominations suivantes à son bureau de Montréal: MM. Claude Genest, vice-président et directeur général; Edgar A. Manker, directeur du développement corporatif et Bernard Joyal, directeur des mines.

M. Genest est membre du Conseil d'administration et de la Direction de la Société depuis sa fondation en 1965. Il a été successivement secrétaire-trésorier et directeur de la gestion des intérêts et participations; il assume également la direction du bureau de Montréal où, déjà, deux des sociétés affiliées ont leur siège social: La Société Minière Louvem Inc. et Niobec Inc.

M. Manker, ingénieur chimiste, jouit d'une vaste expérience dans le domaine du développement et de la commercialisation. Il a notamment été associé au groupe minier Teck et aux sociétés Union Carbide Métaux et Garrett Research and Development.

M. Joyal dirige, depuis le début, l'exploitation de cuivre à la mine de la société Louvem. Il avait auparavant assumé de nombreuses responsabilités dans diverses mines du Québec, dont neuf années à la Molybdenite Corporation et huit à la Preissac Molybdenite, en qualité de gérant de la mine.

# L'économie

*Le Conseil économique du Canada va à l'encontre du budget Turner*

## Il ne faut pas chercher à stimuler la croissance

OTTAWA (PC) — Le Conseil économique du Canada a donné mardi l'avertissement qu'il ne faut pas pousser trop fort la croissance économique au pays. Et cette orientation s'écarterait de celle du gouvernement.

Dans sa 11e revue annuelle, l'agence consultative gouvernementale réduit les objectifs économiques qu'elle propose au pays, à cause du danger de provoquer une inflation encore plus grande que celle qu'on connaît présentement.

Mais le ministre des Finances John Turner, dans son budget présenté il y a une huitaine, mettait l'accent sur des mesures propres à stimuler la croissance économique, de crainte de glisser vers une récession.

Le rapport du Conseil économique, cependant, avait été rédigé avant le budget, même s'il n'a été rendu public que mardi.

Outre son analyse générale et ses conseils sur l'économie, le Conseil tente pour la première fois d'évaluer la qualité de la vie aussi bien que les secteurs de production.

### Les besoins

Il propose des façons nouvelles de mesurer les besoins de l'habitation, des soins de santé et des normes de contrôle de la pollution, et il annonce l'étude de certains autres indices sociaux.

La mission du conseil est de faire des projections à long terme sur la vie économique, et d'offrir des conseils sur ce qui lui semble être des objectifs raisonnables. Les chercheurs de cette agence travaillent sous la direction d'un comité de 24 membres recrutés dans le monde des affaires, du gouvernement et du travail. Le conseil tient également compte de rapports soumis par des comités industriels.

### Propositions

Parmi les autres propositions exposées par le conseil, on cite: — On devrait permettre au prix du pétrole domestique de s'élever aux niveaux mondiaux. — Il importe d'adopter des

mesures propres à stimuler la production agricole.

— On devrait encourager les citoyens à économiser plus d'argent.

— Le grand public a besoin de stimulants pour faire la rénovation des vieux logements.

— Un système détaillé devrait être établi afin de mesurer la pollution dans plus de 40 villes.

### Objectif

Dans son rapport annuel de l'année dernière, le conseil affirmait que la croissance réelle — en ne comptant pas l'inflation — de la production nationale brute devrait atteindre une moyenne de six pour cent durant la période de cinq ans se terminant en 1976.

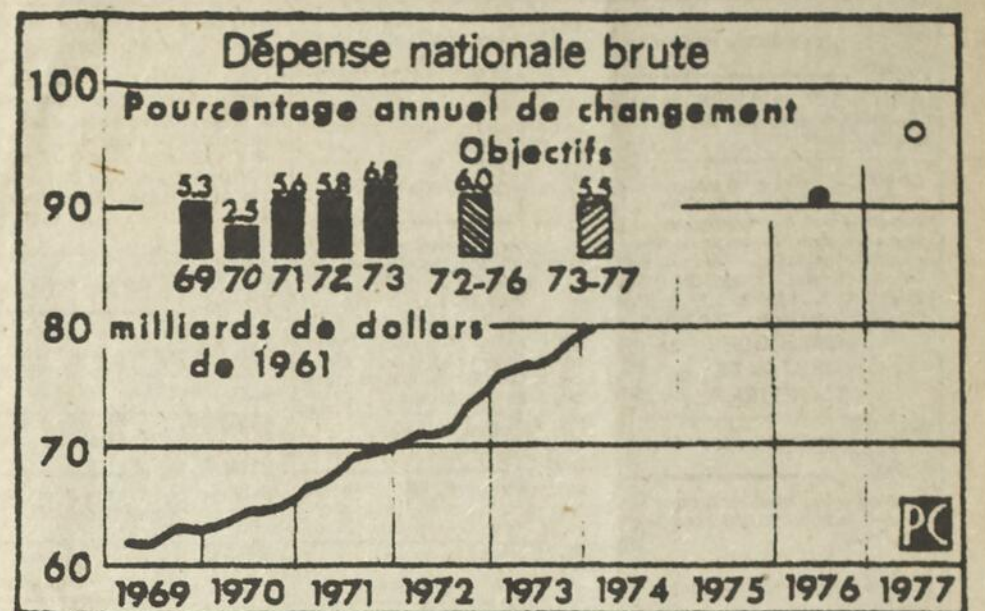
Le produit national brut est le calcul de la valeur totale des biens et des services produits par l'économie.

Le rapport de cette année suggère un objectif de 5 1/2 pour cent comme moyenne de croissance entre 1973 et 1977.

Et il explique que l'expansion récente fait prévoir qu'une croissance de six pour

cent contribuerait à maintenir élevés les taux de l'inflation. Elle provoquerait aussi des

embouteillages dans la production et des pénuries de main-d'oeuvre.



Le Conseil économique du Canada avait d'abord estimé l'an passé que le gouvernement canadien devrait s'efforcer de maintenir au pays un rythme de croissance annuel de 6.0% entre 1972 et 1976. Toutefois, l'inflation des derniers mois l'incite à plus de prudence, et le Conseil ne recommande plus, pour 1973-1977 qu'un objectif de 5.5%.

## les placements

### Retour à la normale demain

Pour des raisons techniques, nous avons dû interrompre la publication des cours boursiers... Toutefois, ces problèmes semblent maintenant résolus, et nous prévoyons reprendre dès demain la publication régulière de notre page "placements".

### montréal

#### Baisse

La tendance était à la baisse hier et le marché était actif à la Bourse de Montréal.

Le virement a atteint 1,770,400 actions, comparativement à 611,500 à la clôture lundi dernier.

L'indice des valeurs industrielles et l'indice composé ont été ramenés à leur plus bas niveau pour 1974. Les industrielles se sont fixées à 152.16, en perte de 2.63 et l'indice composé, à 151.61, en perte de 2.11. Les banques ont fléchi de 1.05, à 213.70, les services publics de 76 à 116.87. Les papiers, de leur côté, étaient en hausse de .18, se fixant à 105.38.

Au comportement des valeurs, on note 47 gains, 95 pertes et 42 valeurs stables.

### toronto

#### Baisse et marché actif

TORONTO (PC) — La tendance était à la baisse et le marché était actif à la Bourse de Toronto.

Les raffineries ont perdu 9.31, se fixant à 149.66 et les pipelines ont perdu 3.67, se fixant à 128.44.

Les pétroles de l'ouest ont perdu 3.08 à 112.76, soit leur plus bas niveau depuis le 26 mai 1970.

De son côté, l'indice des valeurs industrielles a fléchi de .69 à 154.64, soit son plus bas niveau depuis février 1964. Les métaux de bases ont perdu .70 à 61.52. Les aurifères ont pris 3.73 à 428.61.

Au comportement des valeurs, on note 134 gains, 287 pertes et 256 valeurs stables.

Le virement s'est établi à 2.03 millions d'actions, soit \$13.3 millions comparativement à 2.16 millions d'actions ou \$9.76 lundi dernier. Les chimiques et les manufacturiers généraux ont enregistré une tendance générale à la baisse.

### new-york

#### L'indécision se poursuit

NEW YORK (AFP) — Le marché a connu une nouvelle journée d'indécision à Wall Street mardi où l'indice des industrielles a finalement terminé avec une avance de seulement cinq points environ à l'issue d'une session assez peu active.

Les cours, en léger repli en fin de matinée, s'étaient par la suite nettement redressés pour des raisons essentiellement techniques et avait marqué une avance de dix points une heure avant la clôture. Le marché s'est apparemment replié rapidement après l'annonce que le conseil du syndicat des mineurs n'avait pas accepté le nouveau projet de contrat présenté par la direction du syndicat, ce qui semble devoir encore prolonger la grève des mineurs entrée mardi dans sa troisième semaine.

La grande majorité de la cote termine avec de légères hausses. On note un gain de 3 1-8 pour Dupont aux chimiques, de un pour International Copper aux cuprifères, de un également pour Atlantic-Richfield. Aux pétroles, Sears a gagné près de deux dollars aux grands magasins, Kimberley 1 1-4 aux papiers, Burlington-Northwest 1 1-8 aux chemins de fer, US Steel un aux aciers.

### bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages de bestiaux hier, sur le marché de Montréal, ont été plus faibles que ceux enregistrés la semaine dernière et étaient presque entièrement composés de vaches laitières. Toutes les catégories étaient en bonne demande, mais le marché était lent. Les prix payés pour les vaches de bonne qualité sont demeurés stables comparativement à la semaine dernière. Ceux payés pour les

vaches de qualité moyenne et commune étaient de cinq dollars inférieurs à ceux de la semaine dernière.

Arrivages à 13h.00: 202 bêtes à cornes, 214 veaux et un porc.

Prix payés: bons bouillons de qualité commune, entre \$20 et \$32.50. Génisses de qualité commune, entre \$21 et \$50.24.

Acrofund	87
Adasac	94
Affiliated Fund	5.22
A.G.F. Japan	4.75
A.G.F. Special	1.80
All-Canadian Compound	4.98
All-Canadian Dividend	4.98
All-Canadian Energy	2.67
All-Canadian Revenue	3.87
All-Canadian Venture	2.12
All-Canadian 4,000	3.20
Am. Growth Fund	3.43
Andrew Equity	4.20
Assoc. Investors	4.67
Beaumont	6.26
Boston Fund	7.11
Bulllock Fund	8.73
Cambridge Growth	6.26
Canada Cumulative	3.34
Canada Growth Fund	4.02
Canadian Scudder	3.77
Cdn. S.A. Gold Fund	7.87
Cdn. Sec. Growth	3.99
Cdn. Invest. Fund	9.01
Cdn. Truited Income	4.42
Canagex—Actions	7.60
Canagex—Obligations	10.03
Canagex—Hypothèques	4.77
Canagex—International	6.21
Capital Growth	4.77
Chase Fund	3.58
Competitive Capital	4.18
Collective Mutual	4.83
Corp. Investors	4.83
Corp. Inv. Stock Fund	3.50
Desjardins Canadian	4.11
Desjardins Hypothèque	4.11
Desjardins International	4.67
Desjardins Obligations	3.24
Desjardins Québec	3.24
Desjardins Spec	4.39
Dixon, Krosseth	5.01
Dom. Compound	8.99
Dom. Equity	4.10
Dreyfus Fund	10.99
Easton Commonwealth	4.38
Easton Income	4.38
Easton Growth	2.45
Easton International	4.14
Easton Leveraged	4.14
Easton Viking	4.51
Eaton Venture	4.51
Entera Funds	1.46
Exec. Fund Canada	14.94
Exec. Int'l Fund	1.46
Fidelity Trend	2.48
FIS (Compound)	2.48
FIS (Income)	1.72
Guardian Enterprises	9.54
Guardian Resources	4.82
Guardian Securiv Income	4.82
Guardian World Equity	2.77
Guardian Growth	4.78
Guardian North American	5.33
Growth Equity	13.71
Harvard Growth	3.92
Heritage	1.78
Industrial Growth	4.52
Industrial Equity	3.53
International Energy	9.06
International Growth	4.02
International Income	5.86
Investors Growth	4.84
Investors Int'l Mutual	4.35
Investors Japanese	5.60
Investors Mortgage	4.67
Investors Mutual of Canada	12.24
Investors Retirement Mutual	3.87
Invest	14.38
Keystone Canada	1.38
Keystone Pricis Fund	5-1
Keystone Custodian K-2	3-4
Do	1.38
Do	5-1
Do	3-4
Lexington Research	3.39
Marlborough	2.71
Manhattan	4.81
Mutual Accumulating	3.81
Mutual Income Fund	2.72
Net. Sec. Dividend	3.98
Net. Resources	11.36
Natruco	3.65
North. West. Equity	3.96
North. West. Cdn.	4.84
North. West. Growth	4.84
One William Street	11.36
Oppenheimer Fund	4.68
Prudential	4.33
Pension Mutual	5.31
Planned Resources	6.02
Prevest Mutual	3.06
Principal Growth	3.06
Principal Venture	3.99
Provident Mutual	7.50
Provident Stock	5.25
Prudential	5.25
Putnam Inv.	5.25
RoyFund Ltd.	5.25
Sav. & Inv. Can.	5.25
Sav. & Inv. Amer.	4.96
Sav. & Inv. Retirement	2.37
Taurus	4.74
Technol.	4.74

Vaches: D1 et D2, entre \$18 et \$21.50; D3, entre \$15 et \$17.25; D4, entre \$9 et \$14.50.

Taureaux: entre \$16 et \$50.27.

Les arrivages de veaux étaient plus faibles que ceux de la semaine dernière. Les veaux de bonnet de qualité moyenne étaient en demande plutôt faible. Les prix payés variaient.

Prix payés: bons veaux, entre \$50 et \$60, qualité moyenne, entre \$40 et \$48.50, qualité commune, entre \$20 et \$36.50. Aucun veau de reproduction n'a été offert en vente.

Prix du porc de l'Ontario, \$57.59.



### L'enquête sur la transaction Abitibi-Price

## Une simple vérification des mécanismes et du respect de nos directives

— Michel Bélanger

(P.S.) — L'enquête que la Bourse de Montréal mènera sur la transaction par laquelle la compagnie Price est passée sous contrôle de la firme ontarienne Abitibi Paper n'a rien d'une vaste enquête de fond, visant à contester la vente.

Michel Bélanger, président de l'organisme montréalais, a en effet dû consacrer une partie de sa journée d'hier à "rassurer" certains gens, après la diffusion de communiqués de presse beaucoup trop imprécis sur ce sujet.

Rejoint par téléphone, le président explique que la Bourse avait donné des instructions concernant de telles offres publiques d'achat d'actions. Notamment, on avait demandé aux courtiers de refuser dans de tels cas toutes les ventes "à découvert".

On parle de ventes à découvert lorsqu'un particulier achète des actions sans les payer comptant. Si les cours boursiers s'élèvent rapidement, il peut revendre ses titres, en utilisant les gains de capitaux pour "rembourser son crédit". Une autre forme de vente à découvert peut avoir lieu lorsqu'un courtier vend à un client des titres qu'il ne possède pas encore, en prévoyant une rapide baisse des cours. Il achète alors le lendemain, à prix plus faible, les actions qu'il a déjà vendu la veille!

De telles ventes ont pu avoir lieu dans le cas de l'offre publique d'Abitibi. Pendant la première semaine, à cause de l'escalade entre les deux compagnies Abitibi et Consolidated Bathurst pour acquérir le contrôle de Price.

beaucoup de courtiers et d'investisseurs pouvaient prévoir une hausse rapide des cours. Par contre, vendredi, jour de la réouverture des transactions, il était évident que dès que Abitibi aurait obtenu les 5 millions d'actions qu'elle se disait prête à acquérir, les cours boursiers allaient retomber à un niveau plus raisonnable.

D'ailleurs, il y a effectivement eu des transactions à bas prix, sur les titres de Price, vendredi dernier, laissant libre cours aux rumeurs de ventes à découvert.

La Bourse de Montréal a donc décidé de vérifier si les directives données aux courtiers il y a quelques jours avaient été suivies. Sinon, le conseil d'administration pourrait imposer certaines pénalités.

Mais Michel Bélanger précise qu'il n'est aucune question de contester une vente qui s'est, quant à elle, réalisée dans le cadre des mécanismes boursiers normaux. "Mais de telles offres publiques sont assez rares, et nous sommes conscients qu'il faudrait peut-être en raffiner les mécanismes..."

Ce qu'on veut aujourd'hui, c'est étudier comment s'est effectuée cette vente de vendredi dernier, pour voir quels changements pourraient être apportés... C'est une sorte de "post mortem", et non pas une grande enquête de bouts de papier, pour tout remettre en question", nous a précisé M. Bélanger, tout en précisant qu'on n'avait pas la moindre preuve d'irrégularité dans cette affaire.

## bref économie

### Les créanciers du Marché Union seront remboursés

MONTREAL (CP) — Les créanciers du Marché Union Inc. de Montréal, ont voté lundi à 101 contre 32 pour accepter une proposition de faillite qui leur accorderait en comptant 40 cents par dollar, et des actions privilégiées pour le reste de la dette.

M. Peter Lawrence, syndic intérimaire de cette chaîne de supermarchés, a annoncé que le paiement des 40 cents au dollar sera effectué au cours des prochaines trois années. Les premiers 10 cents seront payables 90 jours après la ratification de l'offre par la Commission des valeurs mobilières du Québec. Puis viendront des paiements de cinq cents tous les six mois.

Les actions privilégiées acceptées pour compléter le paiement des dettes, qu'on estime atteindre de \$4 à \$5 millions, seront négociables à même les profits futurs, à partir de l'année fiscale de la société commençant le 31 mars 1976.

Les difficultés financières des Marchés Union ont été connues officiellement en octobre, quand la Banque Toronto-Dominion leur a coupé tout crédit. Depuis leur mise en tutelle intérimaire, les 24 magasins de la société ont continué à fonctionner sous la direction de M. Lawrence.

L'an dernier, Marché Union Inc. avait déclaré une perte d'environ \$1.3 million, et des ventes pour près de \$35 millions. La société Elm, propriété de la famille Litvack, de Montréal, détient le contrôle de la chaîne, avec 46 pour cent des actions.

### Les États-Unis sont entrés dans leur plus longue récession

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis sont probablement entrés dans la plus longue récession économique, qui pourrait être la plus grave, depuis la Seconde guerre mondiale, a reconnu le secrétaire au Trésor, M. William Simon.

Dans une interview à l'agence Associated Press, M. Simon précise: "Elle pourrait être plus longue que toutes les récessions que nous avons connues depuis la Seconde guerre mondiale, mais il est beaucoup trop tôt pour savoir si elle sera plus grave".

Les États-Unis ont connu cinq récessions depuis 1945, la plus longue durant 13 mois de juillet 1953 à août 1954, et la plus prononcée étant celle de 1957-58, lorsque le produit national brut avait diminué de 3.9 pour cent en un an.

Le secrétaire au Trésor admet que le taux de chômage pourrait atteindre 7 pour cent de la population active au printemps prochain, au lieu de 6 pour cent actuellement, ce qui signifierait que plus de 7.5 millions d'Américains seraient sans travail. Le taux de chômage le plus élevé a été atteint pendant la récession de 1947, avec 7.9 pour cent.

M. Simon continue de penser que le programme économique proposé il y a un mois par le président Ford est adéquat pour faire face à la situation, et il s'attend à ce qu'une reprise de l'économie américaine s'amorce dans la seconde moitié de 1975.

### L'Alberta crée son agence de commercialisation du pétrole

EDMONTON (PC) — La Commission de mise en marché du pétrole de l'Alberta fixera le prix et vendra le pétrole brut, en vertu d'une charte royale, à compter du 1er décembre prochain, a annoncé lundi le ministre des Mines Bill Dickies.

Cette décision pourrait déclencher un nouvel affrontement entre l'Alberta et le gouvernement fédéral, en ce qui concerne le contrôle des richesses naturelles.

La commission albertaine a été créée l'an dernier par le gouvernement conservateur qui désirait alors conserver le contrôle des richesses de sa province. L'organisme, originalement, était responsable de la mise en marché de la production gouvernementale de pétrole, soit 40 pour cent environ de la production totale de la province. Ce pétrole est obtenu de l'industrie, sous forme de royalties.

M. Dickies a déclaré que la commission ne modifiera pas, pour l'instant, l'entente Edmonton-Ottawa sur la fixation du prix du pétrole domestique à \$6.50 le baril.

### Hausse prochaine des tarifs ferroviaires

MONTREAL PC — L'Association des chemins de fer du Canada a inscrit hier lundi, devant la Commission canadienne des Transports, une requête en vue d'obtenir l'autorisation de hausser de 25 pour cent ses tarifs de transport de marchandises, à compter de janvier prochain. Ces augmentations devraient toucher un huitième de la marchandise transportée par rail.

Ces taux n'auraient pas été élevés depuis février 1972 et avaient été gelés à la demande du gouvernement fédéral depuis janvier a expliqué l'association.

Les revenus additionnels provenant de la hausse des tarifs absorberont la hausse des salaires et des coûts d'équipements et d'investissements. Les biens, tels les céréales, transportés à tarifs spéciaux ne seront pas affectés.

L'association a déclaré que les nouveaux tarifs se traduiraient par une hausse de huitième de cent pour une livre de viande transportée à Sydney en Nouvelle-Ecosse depuis Toronto.

### Front commun des pays producteur de sucre

COZUMEL (AP) — Vingt pays exportateurs de sucre d'Amérique latine et des Caraïbes ont entamé lundi à Cozumel, dans la péninsule de Yucatan au Mexique, une conférence à huis-clos de trois jours destinée à former un front commun pour protéger les cours mondiaux du sucre.

Les 20 pays participants sont l'Argentine, les Barbades, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, le Salvador, le Guatemala, la Guyane, les Honduras, la Jamaïque, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, Trinidad et Tobago, le Venezuela et le Mexique.

Selon les autorités mexicaines, ils exportent à eux tous 12.6 millions de tonnes de sucre par an en moyenne.

### Indice de récession: le prix du cuivre baisse

TORONTO (PC) — Les sociétés Noranda Sales Corp. Ltd. et International Nickel Co. of Canada, Ltd. ont annoncé que le prix de leur cuivre domestique était ramené de 75.5 cents à 73 cents la livre.

La Noranda Sales, filiale de commercialisation de la Noranda Mines Ltd. de Toronto, a ramené d'autre part ces prix américains de 75 cents à 74 cents la livre.

Les observateurs estiment que cette réduction, qui fait suite à des baisses similaires annoncées par un certain nombre de producteurs américains, est attribuable d'une part à un ralentissement de la demande causé par une régression sensible de la consommation mondiale et d'autre part au niveau relativement élevé des stocks des consommateurs.

En tournée au Québec (et autour)  
du 21 novembre au 16 décembre

# Bécaud, un gars honnête!

par Bruno Dostie

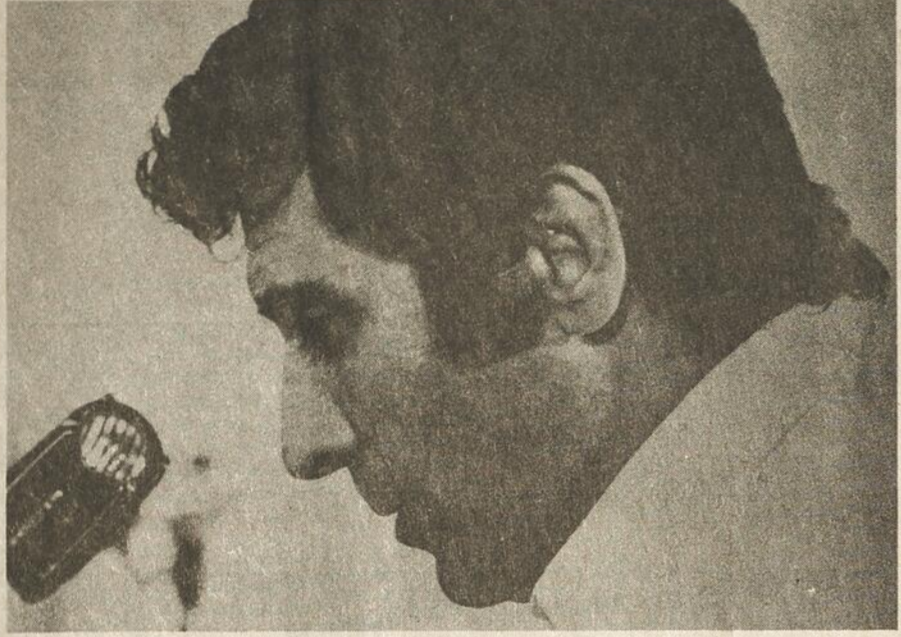
Un gars honnête, oui, c'est une des deux ou trois choses que j'ai particulièrement aimées de Gilbert Bécaud, vu samedi soir dernier à la salle Wilfrid-Pelletier, et dont je veux parler ce matin à tête bien reposée.

De toute façon, Bécaud est chez-nous jusqu'au 16 décembre. Il sera à Ottawa les 29 et 30 novembre et le 1er décembre; à Thetford Mines le 3 décembre; à Trois-Rivières le 4; à Rimouski le 10; à Québec du 11 au 15; et de retour à Montréal, le 16 décembre, pour reprendre le spectacle que la tempête du 21 novembre a empêché d'avoir lieu. Donc, on pourra aller vérifier ce que j'en dis, ou tout sim-

plément, et qui concourent à faire mieux passer des chansons tellement entendues qu'on croyait les savoir par cœur mais qu'il nous fait réentendre avec une fraîcheur nouvelle, comme si elles étaient neuves.

Parce que le miracle Bécaud, c'est un peu ça: Chanter peut-être pour la première fois, comme il l'a fait samedi, "La solitude, ça n'existe pas", et nous ému-voit comme si c'était la première fois qu'on entendait ça. Pourquoi? Peut-être justement parce que lui la chante encore comme si c'était la première fois, en y mettant tout ce qu'il est et tout ce qu'il éprouve à ce moment là.

Je retiens donc de Bécaud cette honnêteté professionnelle et cette sincé-



plément aller le revoir parce qu'on l'aime déjà beaucoup. Je pense qu'on ne sera pas déçu, ni dans un cas ni dans l'autre.

Ce nouveau spectacle de Bécaud au Québec, en fait, ne comprend pas beaucoup de nouvelles compositions, mais s'il est fait de chansons déjà connues, il est en même temps renouvelé du fait que rien n'est jamais figé avec Bécaud. De fois en fois, il transforme et améliore toujours ses interprétations. Il les améliore dans le détail, bien sûr, par petites touches, soit dans ses propres interprétations, soit dans ses orchestrations, soit dans ses mises en scène, petites corrections qui vont toutes dans le sens de la rigueur, de l'efficacité et de la

rité humaine qui font qu'il se corrige encore et donne toujours le meilleur de lui, chaque fois.

J'en retiens une dernière chose qui concerne le musicien. Bécaud me paraît être en effet le musicien français de sa génération qui a le mieux assimilé les nouveaux courants de la musique pop. Oh certes, il n'est pas devenu rock du jour au lendemain, mais je le trouve finalement plus moderne que Johnny Halliday. Le goût pour la musique nouvelle, encore une fois, c'est par petites touches qu'il s'exprime, comme par des allusions au jazz, au rock, au soul, dont de très courts solos de saxophone, d'orgue ou de guitare émaillent ses orchestrations.

## vie et culture

# Le 7e Salon des Métiers d'Art attend un quart de million de visiteurs

Le président des Métiers d'Art du Québec, M. Jean-Guy Monette, orfèvre, prévoit cette année, la venue au 7e Salon des Métiers d'art du Québec d'un quart de million de visiteurs, alors que le premier Salon, en 1967, atti-

rait 35,000 personnes. Selon M. Monette, le SMAQ est devenu un événement bien adapté aux besoins des principaux intéressés (visiteurs, clients et artisans). "L'objectif principal de notre association, en réalisant cette

exposition annuelle, est de contribuer au développement des métiers d'art québécois, tout en préservant la qualité des produits", affirme-t-il. Plus de 500 exposants participent à cette exposition. Parmi les nouveaux venus,

soulignons les artisans indiens du Québec. De plus, M. Claude Morin, artisan verrier de la célèbre maison Val-Lambert, exposera ses oeuvres. Dans le cadre d'un échange franco-québécois, la Maison des Métiers d'Art

Français sera présente. Le 6 décembre à 20 heures, aura lieu l'ouverture officielle du 7ième Salon des Métiers d'Art du Québec, qui se tiendra à la Place Bonaventure du 7 au 22 décembre inclusivement.

## Molinari et Gingras exposent à Paris

PARIS (AFP) — Deux jeunes peintres québécois, qui ont acquis la notoriété, mais aux techniques et à l'inspiration fort différentes, exposent depuis samedi un choix de leurs oeuvres très récentes au Centre culturel canadien.

Guido Molinari, né en 1933, et dont les toiles figurent dans des musées du Canada et des États-Unis, expose sept grandes compositions, toutes intitulées: "Triangulaire", qui proposent des combinaisons de triangles où la couleur joue le rôle essentiel. Les oppositions d'harmonie ou

complémentarités chromatiques ont été, depuis ses débuts, à la base des recherches picturales de Guido Molinari, mais "il n'en reste pas moins, nous explique-t-il, que la forme a son importance, car les combinaisons de couleurs sont en fin de compte tributaires de longues années à peindre exclusivement des bandes verticales, à utiliser de nouvelles figures géométriques."

Micheline Gingras, née en 1947, présente dix grandes toiles appartenant à la série "La Main mécanique".

Ce n'est nullement de l'art abstrait, mais un original mélange de symbolisme et d'hyperréalisme, où en l'occurrence une gigantesque main métallique, toujours présente, est peut-être secourable, destructrice, voire humoristique.

"C'est série, nous dit Micheline Gingras, à laquelle j'ai travaillé pendant trois ans, est achevée, et je suis maintenant une autre inspiration. Elle comporte dix-huit toiles qui veulent exprimer le paysage d'une immense métropole d'acier, annihilante,

carcérale, mais qui n'est pas forcément inhumaine."

Les deux expositions demeureront ouvertes au public jusqu'au 12 janvier.

## Louis Hémon à "Dossiers"

"Maria Chapdelaine" est le premier roman de la littérature canadienne-française et l'un des plus grands titres de la littérature francophone du début du siècle. Louis Hémon, son auteur, fera l'objet de "Dossiers" le vendredi 13 décembre à

21h30, à la chaîne française de Radio-Canada. Ce document, réalisé par Claude Sylvestre, retrace les principales étapes de la vie de Louis Hémon susceptibles d'éclairer d'un jour nouveau ce ouvrage publié depuis maintenant 61 ans.

## où irons-nous?

### Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934 "Le carnage" et "Joe le fou".  
ATWATER I: Plaza Alexis Nehon (niveau du métro) 935-4246. "Airport 75" 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.  
ATWATER II: Plaza Alexis Nehon (étage mode) 931-3313. "The Sting" 7.20, 9.30.  
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Mixed company" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.  
BERRI: 1280 St-Denis: 878-2424. "Emmanuelle": 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "Clamdiggers daughter": 1.15, 4.05, 6.55, 9.45, et "Sensous Suzanne": 12.00, 2.50, 5.40.  
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Marie en quête de sensations" et "Frères karaté à Bangkok".  
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1665. "Serpice": 12.15, 4.50, 9.25. "Billy Halliday chante le blues": 2.30, 7.10.  
CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400.

"Les orges de Frankenstein": 2.30, 6.00, 9.30. "Le château des messes noires": 12.35, 4.05, 7.35.  
CHATEAU II: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les filles cannibales" et "Nuit d'amour et d'épouvante".  
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le trio infernal": 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.  
CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. Mardi, mercredi et jeudi: "L'enfant sauvage"; "Les deux anglais et le continent"; "Une belle fille comme moi". Dès 6.00.  
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Orange mécanique": 9.35. "L'apouantail": 7.30.  
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La nuit américaine": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.  
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.  
SALON BLEU: "Lacombe Lucien": 7.10, 9.40.  
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "The dove": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15.

9.15. CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'Arnaque": 7.44. "Sentimentalement vôtre": 6.20, 10.00.  
DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-0660. "La marguerite": 7.20, 9.20.  
DAUPHIN (Renold): 2396 E. Beaubien, 721-0660. "Toute une vie": 7.00, 9.30.  
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAISSANCE: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main": 7.15, 9.30.  
ELECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177. "Tango du matelas" et "Astrologie sexuelle".  
EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Ride mister" et "Mémoires with miss Aggie".  
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Lacombe Lucien": 7.10, 9.40.  
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 268-3303. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
FLICK TWIN (THE) 1433 Crescent, 845-1269. Salle mini: "Flash Bust": 1.00, 2.35, 4.45, 7.20, 8.55, 10.25.  
GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-

2428. "Les orges de Frankenstein" et "Le château des messes noires".  
GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".  
GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Les orges de Frankenstein" et "Le château des messes noires".  
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les Beaux Dimanches" 7.30, 9.30.  
KENT: 8100 Sherbrooke O., 489-9707. "Cabaret": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.15.  
LAVAL 1: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "La pomme, la queue et les pépins": 6.45, 8.15, 9.40.  
LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Des filles cannibales" et "Mon nom est Shanghae Joe".  
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 868-5851. "Longue nuit": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.00.  
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.  
MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "L'axoriste": 7.15, 9.30.  
MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis. "Tango du matelas" et "Astrologie sexuelle".  
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "The way we were": 2.00, 5.45, 9.40. "The last detail": 12.15, 3.55, 7.50.  
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "Rip-off": 7.00. "Macbeth": 9.00.  
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Gold": 12.40, 2.45, 4.55, 7.10, 9.35.  
PARC (Verdun): 720 Av. de l'Église, 768-2509. "Tango du matelas" et "Astrologie sexuelle".  
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".  
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Odessa Odessa": 7.15, 9.20. Sam. à dim.: 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.  
PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Child under a leaf": 1.30, 3.10, 4.50, 6.30, 8.10, 9.50.  
PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.  
PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155. "Marie en quête de sensations" et "Frères Karaté à Bangkok".  
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Female moonshiners": 1.15, 4.00, 6.45, 9.30. "The doctor and his women": 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.  
SALLE EMILE-LEGAULT: 613 boulevard Ste-Croix, ville St-Laurent, 744-1182. Relâche.  
SEVILLE 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.  
SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Gone with the wind": 12.00, 3.55, 7.50.  
ST-DENIS: 1590 St-Denis, 849-4211. "Défense de savoir": 12.00, 3.25, 6.30, 9.55. "L'affaire crazy Capo": 1.40, 5.05, 8.30.  
RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "Les ordres": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".  
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 721-8243. "Tamarind seed": 1.30, 4.05, 6.35, 9.05.  
VENDÔME: Place Victoria 878-1451. "Hotel in town": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10, 10.00.  
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'exorciste": 7.00, 9.15. Sam. & dim.: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.  
VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Des filles cannibales": 1.00, 4.30, 8.00. "Mon nom est Shanghae Joe": 1.40, 4.50, 8.00.  
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5877. "L'exorciste": 7.25, 9.30.  
WESTMOUNT SQUARE: "Harry & Tom": 12.34, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.  
YORK: "Eleven Harrow house": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.  
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. "Kuhle Wampe": 7.30; "Metamorphose"; "Hasard"; "Parallèle comme": 9.30.  
Vidéographie: 1608 St-Denis, 842-6786. "La grève de Sorel, en 1937" et "Je demande le vote", deux productions de la C.S.N. Tous les soirs à 8.00 (relâche le lundi (entre lire)).

### Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE, 1200 rue Bleury: "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" jusqu'au 11 décembre.  
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Quatre à quatre", de Michel Garneau à 20.30. Jusqu'au 21 décembre.  
THÉÂTRE DU RIDAU VERT: 4664 St-Denis: "Le tournant", de François Dorin; jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.  
PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): Commencé samedi: "Les crasseux", d'Antoine Mallet, à 20.30.  
THÉÂTRE D'AUDOUVILLE, 1297 Papi-neau: "Les hauts et les bas d'une diva: Sarah Menard par eux-mêmes", de Jean-Claude Germain, jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.  
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine: "L'ouverture", de Victor Lanoux, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux; jusqu'au 8 décembre. Relâche le lundi.

### Variétés

CAFÉ CAMPUS: 3315 De La Reine-Marie: Relâche.  
CASANOUS: (association espagnole) 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche: Pierrot Léger et Claude Vivier, à 10.30.  
L'ÉVÈCHE: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier): Ellen Mc Ilwaine. IN CONCERT: (Rue Boyer dans le Vieux-Montréal): Charlie Mingus.  
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Orchestre Symphonique de Montréal: Les Grands Concerts au pupitre: Franz-Paul Decker.  
PLACE DES ARTS: Théâtre Maison-neuve: "Don Juan in hell": 21.00.

## Le Québec vous intéresse?

Soyez bien informés,  
c'est votre droit

GRÂCE À CJRP QUÉBEC,  
RADIOMUTUEL  
est l'écho le plus rapide  
du Québec

## QUÉBEC, C'EST NOUS AUTRES

- à Hull ..... CJRC -1150
- à Sherbrooke ..... CJRS -1510
- à Trois-Rivières ..... CJTR -1140
- à Montréal ..... CJMS -1280
- à QUÉBEC ..... CJRP -1060

Les Films Mutuels présentent

# LES ORDRES

un film de Michel Braut

Jean Lapointe  
Hélène Loiselle  
Guy Provost  
Claude Gauthier  
Louise Forestier

produit par les Productions Prisma

(laissez-passer non valables)  
RIVOLI: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10  
VERSAILLES (Rouge) SE-MAINE 7.00 & 9.00, SAMEDI & DIMANCHE, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

**9e SEMAINE!**

**RIVOLI** ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

**VERSAILLES** 7265 SHERBROOKE E 352-4020

Dès demain

# en attendant godot

"Un spectacle d'une rare qualité."

Le Théâtre du Trident présente  
**EN ATTENDANT GODOT**

de Samuel Beckett  
une mise en scène de  
**OLIVIER REICHENBACH**

décor et costumes de  
Paul Bussièrès

avec  
**LUC DURAND** et **JEAN GUY**  
**René Massicotte**  
**Normand Chouinard**  
et **Marie-Hélène Gagnon**

à la salle Octave-Crémazie  
du 20 novembre au 14 décembre

Billets en vente aux guichets  
du Grand Théâtre, tél.: 643-8131

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE OCTAVE CRÉMAZIE TEL 643 8131

## 3 SPECTACLES DE MUSIQUE

Présenté par le Service d'animation socio-culturelle de l'UQAM

Vendredi le 29 novembre à 20 heures 30

### LOS QUINCHAMALI

En première partie  
"Los Pehuenches"

Vendredi le 6 décembre à 20 heures 30

### BEAU DOMMAGE

En première partie  
"Capitaine Nô"

Vendredi le 13 décembre à 20 heures 30

### SLOCHE

En première partie  
musique de Jazz avec  
Sayid et Ameen

Auditorium Pavillon Lafontaine  
1301 est rue Sherbrooke  
Renseignements: 876-3083  
Entrée: membres-UQAM: \$2.00 (par spectacle)  
Extérieur: \$3.00

Billets en vente au:  
Pavillon Ste-Marie  
local 3010  
1180 rue Bleury  
ou à la porte de l'auditorium

# Le cinéma québécois entre Ottawa et Québec

Alors que l'occupation continue

## Hardy ne promet rien et dénonce le "chantage"

par Jean-Pierre Tadros

L'occupation des locaux du Bureau de surveillance du cinéma entre aujourd'hui dans sa sixième journée, et rien n'indique qu'elle prendra vite fin. Le ministre des Affaires culturelles n'a pas voulu révéler, hier à l'Assemblée nationale, la date du dépôt de la loi-cadre. Et il n'entend pas rencontrer les occupants. On se retrouve donc bien devant une impasse, alors que les réalisateurs sont déterminés à poursuivre leur occupation du BSC, paralysant ainsi la remise des visas d'exploitation aux nouveaux films.

Le mouvement de solidarité aux cinéastes se concrétise. Des messages d'appui aux réalisateurs leur sont parvenus du Syndicat général du Cinéma et de la Télévision, section ONF, de l'Association québécoise des critiques de cinéma, du comité des Ateliers d'animation photographique du Québec, des étudiants en cinéma de l'Université Laval. Messages qui s'ajoutent donc à ceux reçus lundi.

Hardy précise ses intentions

Le ministre des Affaires culturelles répondant aux questions du chef de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin, a fait hier une déclaration à l'Assemblée nationale sur la situation prévalant dans le monde du cinéma à la suite de l'occupation des locaux du Bureau de surveillance du cinéma par les réalisateurs.

Il a dit, tout d'abord,

comprendre l'exaspération des réalisateurs qui depuis de nombreuses années attendent que le gouvernement québécois légifère en matière de cinéma. Il a cependant fait remarquer que les occupants invoquent de fausses raisons pour justifier leur action. Ainsi, il ne serait pas question que le Québec cède sa juridiction en matière de cinéma à Ottawa. A cet effet, il a révélé que le Québec était plus avancé que le fédéral dans la rédaction de la loi. Et il a réitéré sa promesse de faire respecter la "souveraineté culturelle" du Québec.

Une seconde fausse

raison invoquée par les réalisateurs serait que le ministre des Affaires culturelles soit en train de reprendre à zéro le projet de loi-cadre. Hardy a cependant fait remarquer que si la consultation était très avancée, le dossier technique était par contre très faible. Il a précisé qu'il avait tenu compte de tous les dossiers présentés, mais que personne n'était arrivé encore à présenter une structure de loi-cadre qui tiendrait compte à la fois des exigences du milieu et des responsabilités gouvernementales. Et qu'il s'agissait donc de respecter avant tout les différents intérêts en jeu.

(Il faudrait faire remarquer ici à M. Hardy que le milieu cinématographique québécois avait présenté à son prédécesseur un "mémoire conjoint" énumérant ses exigences collectives. Ce mémoire avait été présenté par la Fédération québécoise de l'industrie cinématographique qui représente toutes les associations s'intéressant au cinéma. D'autre part, le ministre semble oublier qu'il existe déjà un projet de loi-cadre rédigé par son ministère et dont LE JOUR avait révélé la teneur en juin dernier. Enfin, on s'explique toujours mal les consultations entre-

prises par Me André Gourt qui, par ses questions au milieu cinématographique, laissait fortement soupçonner qu'on recommençait tout à zéro).

Non au chantage

M. Hardy a fait ensuite remarquer que l'occupation ne mènerait à rien et qu'il n'entendait pas céder "à la menace et au chantage des réalisateurs". Il a rappelé cependant qu'il était toujours prêt à rencontrer tous les agents culturels (et pas seulement ceux du cinéma) lorsque ceux-ci en feront la demande. Mais il a

trouvé intolérable que la distribution de films soit paralysée par l'action des cinéastes.

M. Hardy s'est bien gardé d'annoncer la date du dépôt de la loi-cadre du cinéma à l'Assemblée nationale. Il a simplement dit que le projet en était rendu à l'étape de la rédaction, faite par des spécialistes en matière juridique, et qu'il ne pouvait pas aller plus vite. Il a affirmé à nouveau qu'il rencontrera les éléments représentatifs du milieu cinématographique québécois une fois ce projet rédigé.

L'Association des réalisateurs de films du Québec s'appuie à répondre à Hardy pour lui redire leur détermination de continuer le combat.



M. Denis Hardy, ministre des Affaires culturelles

La coordination de la production cinématographique

## L'Allier reconnaît l'échec du gouvernement québécois

par Jean-Pierre Tadros

M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, a reconnu hier l'échec du gouvernement québécois en ce qui concerne la timide tentative de coordination de la production cinématographique gouvernementale dont il a la responsabilité.

À l'issue de sa conférence donnée hier lors du déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal, M. L'Allier n'a pas pu en effet éviter les questions se rapportant au cinéma.

Il avait certes beau jeu de renvoyer la balle à son collègue, le ministre des Affaires culturelles, directement concerné par l'occupation des locaux du Bureau de surveillance du cinéma. Néanmoins, en sa qualité de ministre des Communications, il a la charge de veiller à la coordination de la production cinématographique gouvernementale.

On sait en effet qu'un des griefs constants des producteurs de films du Québec (comme le rappelle le Mémoire qu'ils ont remis hier au premier ministre) est l'anarchie qui existe dans les rapports entre l'industrie cinématographique privée et les ministères ou organismes gouvernementaux impliqués dans le cinéma (Affaires culturelles et Office du film du Québec; Communications et Radio-Québec en tant que producteur de films éducatifs; Éducation et Service général des moyens d'enseignement).

M. L'Allier se retrouve donc concerné directement par le débat que les réalisateurs tentent d'ouvrir et que le ministre des Affaires culturelles s'ingénie à ignorer si l'on en juge par son refus de dialoguer.

l'appuient. Or, ajoute-t-il, "à date, on a manqué notre coup royalement parce que pour toutes sortes de raisons valables, pédagogiques, tout ce que vous voudrez, chacun a voulu garder le contrôle de son petit budget de production, etc. J'ai rencontré les cinéastes (en fait, il s'agit des producteurs!) il y a un an, je leur ai promis de faire quelque chose, on a essayé, on n'a pas réussi. Ce qu'ils demandent finalement, c'est, du côté de l'État, une clientèle cohérente sur laquelle on puisse planifier un certain nombre de choses et qui permette à l'entreprise de se développer. Ils ont parfaitement raison, et puis il faudrait y arriver."

Au journaliste du JOUR qui lui demandait de préciser les actions qu'il pourrait être amené à prendre en matière cinématographique en sa qualité de coordonnateur, il a répondu qu'il appartenait aux Affaires culturelles de préparer et de présenter un projet de loi-cadre du cinéma. "Des que j'en serai saisi, a-t-il précisé, soit au Comité de législation, soit au Conseil des ministres, je ferai valoir mon point de vue la-dessus à ce moment-là".

Les producteurs, des hommes d'affaires

On a raté notre coup

À propos de son rôle de coordonnateur de la production cinématographique québécoise, il a répondu au journaliste du JOUR qu'il ne pouvait l'exercer qu'à condition que les "autres milieux"

premier ministre, et qui reprochait à Radio-Québec de leur prendre des contrats de films éducatifs promis par la SGME, il a esquivé le problème en notant ce qui suit:

"À ce moment-là les producteurs deviennent véritablement des hommes d'affaires et ils ont, face à la commandite gouvernementale, la réaction de n'importe quel homme d'affaires qui s'oppose, par exemple, à ce que le gouvernement imprime des livres, ou à ce que le gouvernement fasse de la publicité, ou à ce que le gouvernement achète lui-même ses crayons. Il y a chez le producteur de cinéma deux personnalités: la personnalité culturelle, le contenu, puis le bonhomme c'est parfaitement légitime qui, la fin de semaine, compte ses sous pour vivre la semaine qui suit."

M. L'Allier semble ignorer qu'un producteur n'est pas un réalisateur et que la fonction première d'un producteur, c'est précisément les affaires. Tout comme il le semble ignorer, lorsqu'il rapporte Radio-Québec de Radio-Canada en soulignant que cette dernière ne nuit pas à la survie des producteurs de films (ce qui reste à voir), c'est que Radio-Québec est en train de monopoliser la production du film éducatif qui relevait jusqu'à présent du secteur privé.

À Québec, on est toujours à mélanger bien des affaires.



M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications

Mémoire des producteurs de films

## Que Québec mette de l'ordre, et vite!

L'Association des producteurs de films du Québec, à la suite d'une assemblée générale convoquée la veille, ont remis hier à la presse un document de travail adressé au premier ministre, M. Robert Bourassa. Ce document s'intitule "Pour la coordination des politiques gouvernementales de production cinématographique et audio-visuelle". Les différents chapitres portent sur les relations des différents organismes gouvernementaux (Radio-Québec, SGME, Multi-Media, OFQ). Nous en avons extrait les chapitres d'introduction, nous réservant la possibilité de commenter ce mémoire demain.

Depuis quelques années, les relations entre l'industrie cinématographique et les ministères ou organismes qui dépendent du gouvernement du Québec deviennent de plus en plus confuses. Les causes principales de cette confusion ont été fréquemment dénoncées par l'APFQ: 1— Conflits de juridiction et d'intérêt; 2— Manque de coordination; 3— Intervention directe de l'état dans la production; 4— Concurrence induite de l'état à travers Radio-Québec.

Dans notre système économique, nous n'avons pas à faire la preuve que le gouvernement se montre rarement un producteur économique et de qualité. Ce n'est pas faire injure à un gouvernement que de signaler ce fait puisque les gouvernements sont les premiers

à le reconnaître. C'est pourquoi ils ne construisent pas eux-mêmes les routes et les ponts, se produisent ni leur papier, ni leurs automobiles, ni leurs meubles. Pourtant, il arrive souvent que des ministères aient des velléités de producteur. C'est ainsi, par exemple, qu'un ministère de l'Agriculture s'équipe pour effectuer de la production audio-visuelle, qu'une agence gouvernementale comme Radio-Québec se lance dans la production de films alors que sa mission est de diffuser des émissions de télévision.

La diffusion radio-phonique ou télévisuelle représente un privilège que l'état peut ou non accorder à l'entreprise privée en lui imposant en retour certaines contraintes.

Tel n'est pas le cas de

la production elle-même. La production audio-visuelle n'a aucune raison d'être faite par l'état ou ses organismes. Acet égard, la seule justification serait l'incapacité de l'entreprise privée de le faire. L'état ne devrait se substituer à l'entreprise privée que là où celle-ci se montrerait incapable de produire suffisamment ou de produire tout court. C'est ainsi par exemple que le Québec a "nationalisé" l'électricité, acquis la Dosco. Dans le domaine de l'audio-visuel, l'entreprise privée produisait déjà de façon consistante et avec qualité bien avant que l'état ne s'y immitte.

Nous voudrions donc poser un premier principe: l'état n'a pas à s'insérer dans un champ d'activité que l'entreprise privée, croyons-nous, occupe déjà de façon satisfaisante.

L'état étant un important consommateur de produits audio-visuels, nous souhaiterions qu'il tire le plus grand profit de sa situation d'acheteur privilégié. C'est justement parce que l'état est un acheteur privilégié que nous demandons un examen d'ensemble de la situation actuelle et c'est dans ce sens que nous proposons notre analyse et nos recommandations.

Nos principes

1. Dans le système politique et économique actuel, l'état doit contribuer à promouvoir l'industrie privée tant par sa législation que par sa propre consommation de biens et de services.

2. Le Québec devrait veiller particulièrement au développement des industries de pointe. Surtout dans l'industrie cinématographique, il pourrait contribuer à planifier l'acquisition des équipements collectifs et exercer comme consommateur un leadership éclairé.

3. Dans le domaine des communications, l'état devrait se limiter à légiférer et à mettre en place les réseaux de diffusion qui répondent aux besoins de la collectivité et recourir à l'industrie privée pour alimenter ces réseaux.

4. L'état ne doit pas se substituer et encore moins entrer en concurrence avec l'entreprise privée.

5. Un organisme étatique de production ou de services tend souvent à dépasser le mandat qui lui est confié par la loi et fonctionne rarement selon les critères de rentabilité qui régissent l'économie de l'industrie privée.

6. L'état doit rationaliser ses relations avec les fournisseurs comme, par exemple, les producteurs de films en réglementant son activité de façon à appliquer les mêmes standards de qualité et de rentabilité pour tous les ministères et organismes qui en dépendent.

7. Quand l'état légifère, il doit le faire soit en amendant, soit en rescindant la législation antérieure de manière à ne pas provoquer de conflits de juridiction.

8. L'état ne doit pas acquérir pour lui-même des équipements déjà disponibles dans l'industrie privée ou que cette dernière pourrait acquérir si l'état devenait son client.

9. La production cinématographique et audio-visuelle n'est pas uniquement une activité culturelle bien qu'elle soit intimement liée aux besoins, aux habitudes et à l'identité culturelle d'un milieu. Son fonctionnement est industriel, dans le sens où il nécessite des investissements économiques importants, où il emploie une main-d'oeuvre spécialisée, où il utilise un équipement complexe et où il génère des activités commerciales qui dépendent de son propre roulement.

## opinion

### Une loi-cadre québécoise est-elle possible?

par André Pâquet  
responsable des Journées internationales pour un Nouveau cinéma

Le Devoir de lundi titrait, sous la plume de Pierre Vallières, "Québec aurait cédé la juridiction du cinéma au fédéral" en citant de façon plus ou moins juste des propos que j'ai tenus à l'assemblée générale de l'ARFQ dimanche soir, dans le cadre de l'occupation des locaux du BSC au 360 rue McGill.

Je voudrais ici préciser le sens de mon intervention de dimanche. Il faut bien dire — sans toutefois me rétracter, mais bien pour mieux situer les propos que rapporte Vallières dans son article et qui pourraient porter à confusion — que:

J'ai apporté ces éléments d'information au débat à la lumière d'une conversation (ou consultation) que j'ai eue il y a quelques semaines avec un haut fonctionnaire du cabinet du ministre Hardy, chargé de reconsidérer le dossier de cette fameuse loi-cadre.

Il s'agit bien dans les circonstances d'une déduction ou du moins d'une analyse objective de ma part et non pas de confidences ou "d'informations de sources sûres", comme le dit Vallières. J'ai eu avec le fonctionnaire en question une très longue conversation sur le sujet de la loi-cadre, qui, si on la replace dans son contexte plus global me porte à deux réflexions de base. Et c'est dans ce sens que j'ai communiqué l'information à l'exécutif de l'ARFQ.

Le ministère des Affaires culturelles aurait bel et bien décidé de faire table rase des quelques 12 années de mémoires, projets, texte de lois, livre blanc, etc., pour confier à ses hauts fonctionnaires la responsabilité de repartir à zéro sur le pourquoi et le comment d'une loi-cadre du cinéma au Québec.

Face à deux hypothèses de travail, c'est-à-dire une Direction générale de la cinématographie à responsabilité ministérielle ou gouvernementale exclusive, et à une alternative optant pour une cogestion véritable, où les artisans et les cinéastes auraient une part décisive dans l'administration du Centre, soit du Cinéma québécois, le gouvernement hésite encore à trancher la question. Déchiré entre son obligation de répondre aux structures capitalistes en place (plan économique) et celle de sauver la face vis-à-vis.

Ceci dit, et étant donné la nature objective du débat, il faut tenir compte, dans toute analyse, du débat constitutionnel actuel; sans quoi toute analyse à posteriori est sans portée. Cet a priori me semble de toute évidence aller dans le sens rapporté par Vallières, et qui forme l'essentiel de mon propos.

Il s'agit donc d'établir comment il serait concevable, dans un deuxième temps, pour un gouvernement PROVINCIAL (puisque'il faut voir ce problème dans le contexte juridique ou constitutionnel actuel) de légiférer en matière de cinéma alors que le gouvernement national (c'est-à-dire fédéral) ne l'a toujours pas fait, mais, c'est quand même donné les éléments, ou du moins l'embryon d'une loi-cadre au niveau de l'ensemble du pays.

Trêve de jeu de mots, il ne faut pas se leurrer. Nous sommes toujours au Québec, tributaires et dépendants du gouvernement central, fédéral. Le Québec est un pays au sens subjectif du terme, mais dans les faits, légalement, juridiquement, constitutionnellement nous sommes citoyens canadiens.

Or dans le domaine de la culture comme bien d'autres, on a pu remarquer depuis quelques mois, quelques années, une fédéralisation, qui est loin de l'esprit "autonomiste" de la Révolution tranquille des années 60 qui a donné naissance et a produit le fondement et l'appareil de base d'une structure cinématogra-

phique proprement québécoise. Objectivement donc, que remarque-t-on depuis 62 (voir chronologie établie par l'ARFQ) au niveau de l'application des différents mémoires, projets, rapports, etc... Partout le fédéral a pris l'initiative coupant littéralement l'herbe sous le pied au Québec.

Le Québec, il est clair et indiscutable, possède objectivement et théoriquement (même juridiquement parlant) TOUS les pouvoirs pour légiférer en matière de cinéma.

OR, depuis 1962, que s'est-il passé?

Après qu'un premier projet de loi eusse été rédigé en 1963, entériné en 1965, le gouvernement fédéral créa en 1966 la SDICC.

Plus tard, suite aux différents entre Québec et Ottawa, à nouveau le fédéral créa en 1970-71 un Bureau des Festivals responsable de la participation des films canadiens aux festivals étrangers et à l'organisation de manifestations canadiennes en dehors du pays.

Finalement, qu'il suffise de rappeler le discours de l'honorable Gérard Pelletier prononcé à Montréal le 4 juillet 1972 et annonçant la première phase d'une politique du film, — alors qu'à Québec, au même moment, c'est le silence absolu. Il faut rappeler dans le même processus de pensée, la récente décision de la SDICC et du Secréariat d'État à Ottawa d'affecter une somme IMPORTANTE à l'aide à la distribution et à la diffusion des films canadiens tant au pays qu'à l'étranger.

ÉTRANGES COÏNCIDENCES que tout cela!!!

C'est donc à partir de ces données et de l'indécision, d'une certaine incertitude que j'en ai déduit de ma conversation avec le haut fonctionnaire en question que malgré une juridiction parfaitement légitime, le Québec, face à un état de fait constitutionnel, ne pouvait que TERGIVERSER face à l'urgence d'une loi-cadre québécoise.

De plus, quand l'on connaît et l'on sait l'activité fébrile qui se déroule à Ottawa, ces semaines-ci, en rapport avec des décisions importantes sur le plan du cinéma, une analyse est vite faite. En fait, il ne s'agit pas d'une analyse, mais bien qu'une logique rationnelle qui est le résultat d'un piège constitutionnel où se trouve pris le Québec.

Ceci dit, quand Vallières parle de tractations au niveau des Communications, pour ma part, je ne crois pas, ni n'ai-je droit de soupçonner même rien à ce niveau.

Mon analyse, mes conclusions, partant mes craintes, ne s'expriment que sur le plan d'une démission de la part du Québec sur le plan constitutionnel. Démission tant face à ce problème qu'à celui de la responsabilité sur un plan culturel, sur le plan de l'outil que représente le cinéma dans le contexte d'une lutte pour la libération nationale. Que cette libération soit accomplie par étapes ou par un processus révolutionnaire.

Il n'y a donc pas à se scandaliser de la réaction fédérale et/ou provinciale à une mise en demeure face à leurs responsabilités légales ou juridiques, mais bien à voir le problème bien en face et de constater jusqu'à quel point nous sommes victimes d'une colonisation de l'intérieur.

Pris au piège du fédéralisme, nous continuerons à produire des films financés par le fédéral, et à les balader dans des festivals européens (ou autres) avec notre passeport canadien. Au mieux (dans le cas d'un revirement "radical" de la situation) nous continuerons à exhiber un cinéma de minorité tout en gérant les affaires capitalistes du cinéma.

Cette occupation que j'appuie solidement, doit déboucher aussi sur la solution politique du problème.

Vive le Cinéma québécois...LIBRE!

# le sport

## Le défilé des champions!



C'était jour de fête hier dans les rues du centre-ville de la métropole. Les nouveaux champions de la coupe Grey ont défilé comme le veut la tradition aux applaudissements des milliers d'amateurs et de passants massés le long du parcours. On reconnaît en premier plan sur la photo

du haut, le capitaine de l'offensive, Barry Randall entouré de quelques coéquipiers tandis que le personnel instructeur des Alouettes a pris place dans la limousine. Marv Levy, Dan Sekanovitch et Gene Gaines arborent leurs plus beaux sourires...

### Plein air, chasse et pêche

## Au congrès de la Fédération québécoise de la faune

par Gilles Richard

La Fédération québécoise de la Faune, un organisme qui regroupe des associations de chasse et de pêche comptant 65.000 membres, tenait les 15, 16 et 17 novembre dernier son 29e congrès à Québec. Cette réunion annuelle permettait à la Fédération de faire le point sur les réalisations de l'année et de consulter ses membres sur les orientations à prendre dans le futur.

Le peu de temps dont disposaient les délégués et la quantité de sujets à couvrir ont forcé les organisateurs à précéder avec un programme chargé.

Cette année encore, la politique des discussions a été d'étudier un sujet à fond, plutôt que d'en effleurer plusieurs.

#### Les sujets à l'étude

L'exposé de monsieur Pierre Paulhus sur le développement et le réaménagement des piscicultures provinciales, avec emphase sur l'installation du lac Des Écorces, véritable "manufacture" de truites, a vraiment bien situé cette activité du Ministère.

Le point de vue du cultivateur sur les relations entre les chasseurs et les propriétaires fonciers, défendu par monsieur Réal Michaud, cultivateur d'Amqui, a été fort apprécié de tous. Au cours du week-end, un forum sur l'aménagement des frayères à brochets rappelait à tous la place importante occupée par ce "poisson sportif".

Le film "The Way of a Trout" présenté par Truite Atout du Canada, plus leur projet d'aménagement du Ruisseau Noir, nous montre ce que cet organisme nouvellement arrivé au Québec peut

faire.

Les représentants du gouvernement fédéral, les biologistes Austin Reed et George Arseneau, ont apporté aux auditeurs des précisions sur les réserves nationales pour la sauvagine le long du Saint-Laurent, dont l'avenir en temps que lieux d'observation, de chasse ou à usage multiple, n'est pas défini. Les résultats d'une étude sur les effets nocifs de la présence des outardes dans les pâturages ont démontré que les plaintes des cultivateurs n'étaient pas fondées, pour le plus grand plaisir des chasseurs qui se posaient des questions à ce sujet.

Quant à l'original, qui se porte bien merci, Pascal Grenier, Magella Morasse et Robert Joyal sont venus nous entretenir sur les études actuellement en cours concernant ce grand ongulé, études nécessaires afin de mieux profiter de ce gibier sous-exploité.

La remise des trophées du tournoi de pêche de la Fédération a occupé une partie de la soirée québécoise de samedi. D'ailleurs, ce tournoi de pêche, commandité depuis fort longtemps par la Brasserie Molson, est peut-être à repenser.

La journée de dimanche a été occupée par la partie fastidieuse du Congrès: l'assemblée générale, la présentation des rapports, le banquet de clôture, où le conférencier d'honneur est traditionnellement le Ministre du Tourisme de la chasse et de la pêche. Ce dernier en profite pour repasser les réalisations du Ministère, dont certaines, telles que les cours sur la sécurité dans le maniement des armes à feu, le programme d'assurance chasse et pêche, les cours de perfectionnement aux agents

de la conservation, les interventions pour protéger des sites naturels comme la Rivière Jacques-Cartier, les acquisitions capitales de territoires riches en faune comme l'île d'Anticosti, rencontrent l'approbation totale de la Fédération, tandis que d'autres, tels que l'adoption de la loi du mâle pour la chasse aux chevreuils et l'utilisation de la chevrotine, vont à l'encontre des opinions émises par la Fédération lors de prises de position. Quant aux autres sujets populaires, tel l'accessibilité, ils brillent par leur absence dans le discours du ministre. D'autres sujets controversés comme les modifications des zones et les règlements de pêche sportive, monsieur Claude Simard nous a simplement mentionné que certaines recommandations pourraient marquer fortement la rédaction définitive des règlements. Pour ce qui est de la loi-cadre sur les parcs du Québec, on nous a assuré que le retard n'était dû qu'à une consultation supplémentaire avec les autres ministères et que le projet initial n'avait pas été mis de côté.

Le congrès s'est terminé sur plusieurs notes encourageantes, dont la remise de: \$25.000.00 à la Fédération par le Ministère pour lui permettre de mener à bien ses programmes; du prix Serge Deyglun accompagné d'un chèque de \$1.000.00 à une étudiante, Mlle Lucie Choquette, pour une rédaction portant sur un aspect de la protection de la nature; et d'une bourse de soutien de \$400.00 à une étudiante en biologie de l'Université Laval, Mlle Hélène Jolicoeur, pour un travail sur la prédation du loup sur le chevreuil dans la région de l'Outaouais.

# les statistiques

## hockey

### Ligue nationale

Division I					Division IV										
G	P	N	Bp	Pc	Pts	Buffalo	.....	15	4	3	102	74	33		
Phila	.....	13	6	3	75	53	29	Boston	.....	11	5	5	96	66	27
Atlanta	.....	11	7	5	65	60	27	Toronto	.....	5	11	4	68	89	14
Islanders	.....	9	7	5	76	59	23	Califor	.....	3	15	4	49	103	10
Rangers	.....	9	7	4	77	62	22	<b>Lundi</b>							
<b>Division II</b>					St. Louis 2, Toronto 2										
Vanc	.....	13	5	4	82	61	30	<b>Compteurs</b>							
Chicago	.....	9	7	3	69	45	21	Pt	B	A	Pts	Mp			
Minn	.....	6	10	4	58	80	18	Orr	.....	21	15	25	40	16	
St. Louis	.....	7	9	4	65	70	18	Esposito	.....	21	20	18	38	13	
Kansas C	.....	3	15	1	49	86	7	Perreault	.....	22	14	17	31	14	
<b>Division III</b>					Lafleur					.....	22	13	17	30	11
Los Ang	.....	11	2	8	65	35	30	Martin	.....	22	14	15	29	25	
Montreal	.....	10	6	7	99	76	27	Mahovich	.....	23	10	19	29	14	
Pittsburgh	.....	9	3	85	74	19	Dionne	.....	19	7	21	28	4		
Détroit	.....	6	11	2	56	83	14	Robert	.....	22	12	15	27	31	
Washington	.....	2	16	3	47	107	7	Boudrias	.....	21	6	21	27	4	
<b>Association mondiale</b>					D. Potvin					.....	5	21	26	30	
<b>Division canadienne</b>					<b>Division ouest</b>										
Tor	.....	14	6	0	100	68	28	Hou	.....	13	6	0	92	56	26
Qué	.....	11	6	0	69	58	22	SD	.....	10	6	0	53	58	20
Winn	.....	9	5	1	68	40	19	Pho	.....	6	8	1	52	57	13
Edmon	.....	8	4	0	47	37	16	Minn	.....	5	10	0	59	68	10
Vanc	.....	4	10	1	40	58	9	Mich	.....	5	13	0	47	79	10
<b>Compteurs</b>					Lund, Hou					.....	15	15	30		
N.-Ang	.....	13	4	0	73	47	26	Dillon, Tor	.....	12	17	29			
Clev	.....	6	1	36	39	13	Hull, Win	.....	17	11	28				
Chic	.....	4	13	0	49	72	8	Simpson, Tor	.....	17	9	26			
Indian	.....	4	15	0	38	86	8	Henderson, Tor	.....	15	11	26			

### Ligue majeure (Qué.)

Division est					Division ouest										
G	P	N	Bp	Pc	Pts	Sherbrooke	.....	15	3	2	138	77	32		
Trois-Riv	.....	10	10	4	100	89	24	Cornwall	.....	12	6	5	106	86	29
Chicoutim	.....	10	11	1	111	145	21	Montréal	.....	10	7	3	125	108	23
Shawinigan	.....	8	12	3	96	117	19	Hull	.....	11	9	0	106	98	22
Québec	.....	8	12	1	80	91	17	Laval	.....	9	13	3	129	137	21
Sorel	.....	6	16	2	94	137	14								

### Les inscrits

Première course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 1,900		Sixième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 2,000			
4-M. Oakie	Gamache	5-2	4-I. Barmin	Boucher	5-2
2-K. Eddy	Lacharité	5-1	5-T. Roid	Gamache	3-1
1-Bandmaster	Côté	4-1	1-Jopaga	Hebert	4-1
5-A. T. Great	Giguère	9-2	4-Cleos Kid	Bouthillier	9-2
7-F. T. Sally	Lachance	5-1	8-Curnosity A.	Bouthillier	5-1
8-S. Music	Hanna	6-1	6-T. Boss	Hanna	6-1
6-S. Ken	Seaman	8-1	6-P. Byrd	Turcotte	8-1
3-T. O. Jewels	Boucher	8-1	2-My Buddy	Côté	8-1

Deuxième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 1,500		Septième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 3,300			
2-R. Fleurie	Rochelleau	5-2	2-Kim's Shoe	Côté	5-2
6-B. Prince	Gendron	3-1	1-G. F. Shore	Pleau	3-1
1-L. Mir	Lacharité	4-1	7-W. Ridge	Bouvette	9-2
3-L. Manor	Boucher	9-2	3-H. Frost	Lachance	5-1
4-T. G. Lady	Pleau	5-1	4-The O. Man	Lachance	5-1
8-S. May	Pleau	6-1	5-F. Mac	Hanna	6-1
7-Miss D. Key	Lachance	8-1	6-Flare Lane	Gendron	8-1
5-Bonny R.	Lachance	8-1	8-P. Tom	Charron	8-1

Troisième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 2,000		Huitième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 2,400			
7-G. Able	Gauthier	5-2	6-E. Forward	Grise	5-2
1-E. Fleika	Poirier	3-1	2-B. Michael	Beard	3-1
2-D. Harry	Hebert	4-1	7-R. Hammer	Hebert	4-1
4-J. Clean	G. Brosseau	9-2	4-S. Presence	Hanna	9-2
5-C. Volo	Boucher	5-1	8-B. Dream	Lachance	5-1
8-The Hood	Picard	6-1	5-L. Valor	Gendron	6-1
6-J. Herbert	Plouffe	8-1	3-M. Jacob	Miller	8-1
3-R. Brook	Lacharité	8-1	1-Mr. F. Rhythm	Plouffe	8-1

Quatrième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 1,500		Neuvième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 3,400			
5-W. Snoopy	Gendron	3-1	6-T. Lobell	Lachance	5-2
8-J. Silver A	Picard	4-1	3-M. Lapin	Lachance	3-1
3-B. Sire	G. Lareau	9-2	1-D. Please	Lacharité	4-1
1-S. Herbert	Grise	5-1	7-W. Lobell	Lachance	9-2
2-P. Mir	Jones	6-1	5-C. Dream	Poirier	5-1
4-C. Kiz	Fluet	8-1	4-H. Century	Côté	6-1
6-M. Re Mo	Fluet	8-1	4-D. Doc	Hebert	8-1

Cinquième course: Amble-allo, pour âge & sexe. A réclamer. Bourse 2,300		Dixième course: Amble Conditions. Bourse 2,200			
2-K. Ranger	Gauthier	5-2	3-P. Knox	Lachar	5-2
4-B. Lobell	Hebert	3-1	1-C. Intrepid	Gamache	3-1
1-R. Tar	Lachance	4-1	2-St. David	Lahaie	4-1
3-B. Cashier	Hanna	9-2	5-B. Boy	Bouthillier	9-2
6-A. Mick	Jones	5-1	6-Algerne A.	Hanna	5-1
7-H. Time	Côté	6-1	8-C. G. Lee	Picard	6-1
5-E. Lobell	Bouthillier	8-1	7-J. Minbar	Hebert	8-1
		4-B. Parting		Plourde	8-1

## courses

### BLUE BONNETS

### Les sélections du JOUR

par Mario Lavallée

Relation entre les chevaux: chiffres entre parenthèse égale côte de vitesse

- 1- All Time Great (57) — Bandmaster (55) — Meadow Oakie (57).
- 2- Bonny R (65) — Buttonwood Prince (61) — Richelieu Fleurie (62).
- 3- Drexel Harry (63) — Golden Able (65) — Calynn Volo (61).
- 4- Tripoli (69) — Shawn Herbert (60) — Walkkill Snoopy (60).
- 5- Baker Lobell (73) — Effrat Lobell (71) — Keystone Ranger (69).
- 6- Irene Barmin (75) — Jopaga (73) — Tony Raid (75).
- 7- The Old Man (76) — Hard Frost (75) — Kim's Shoe (75).
- 8- Lincoln Valor (76) — Easy Forward (75) — Baron Michael (75).
- 9- Happy Century (80) — Directions Please (82) — Wilrose Lobell (84).
- 10- Blu Parting (70) — Carodun Intrepid (63) — Cedar Crest Lee (65).

## football

### Conf. nationale

Division est						
G	P	N	Bp	BeMoy		
St. Louis	.....	9	2	0	246	173.818
Wash	.....	8	3	0	232	155.727
Dallas	.....	6	5	0	209	168.545
Philad	.....	4	7	0	158	179.364
Giants	.....	2	9	0	161	237.182

Division centrale						
G	P	N	Bp	BeMoy		
Minn	.....	7	4	0	223	161.636
Green Bay	.....	6	5	0	187	153.545
Détroit	.....	6	5	0	189	192.545
Chicago	.....	3	8	0	115	196.273

Division ouest						
G	P	N	Bp	BeMoy		
Los Ang	.....	8	3	0	197	137.727
Nile Orle	.....	4	7	0	122	199.364
San Franc	.....	4	7	0	184	202.364
Atlanta	.....	2	9	0	84	215.182

### Conf. américaine

Division est						
G	P	N	Bp	BeMoy		
Miami	.....	8	3	0	252	170.727
Buffalo	.....	8	3	0	234	205.727
Nile Ang	.....	7	4	0	278	193.636
Jets	.....	4	7	0	187	238.364
Balti	.....	2	9	0	136	261.182

Division centrale						
G	P	N	Bp	BeMoy		
Pitts	.....	8	2	1	247	156.773
Cincinn	.....	7	4	0	258	185.636
Houston	.....	5	6	0	181	211.455
Cleveland	.....	3	8	0	203	275.273

Division ouest						
G	P	N	Bp	BeMoy		
Oakland	.....	9	2	0	280	173.818
Denver	.....	5	5	1	234	236.500
Kansas C	.....	4	7	0	195	238.364
San Diego	.....	3	8	0	153	237.273

Les petites annonces c'est gnette tremblay 331-8961



### C.C.M.



### C.C.M.

- 10 vitesses
- Protège rayons chromé
- Pneus nylon Dunlop
- Dérailleur Shimano
- Couvre chaînes chromé
- Hommes et femmes

### C.C.M.

Rég. \$135.00  
Spécial \$89.95  
Garantie 1 an

### Aussi

TARGA MISTRAL  
SILVE-GHOST  
Tour de France en vente

# le sport

## Delage ne veut pas blâmer le chauffeur de l'autobus...

SHERBROOKE (PC) — Ghislain Delage, le gérant-instructeur des Castors de Sherbrooke, a tenu à dissiper tous les soupçons pouvant persister à la suite de la tragédie qui a coûté la vie au jeune Gaétan Paradis, en plus de causer des blessures à plusieurs de ses coéquipiers, dimanche soir dernier.

Rencontré lundi soir à l'aéroport de Dorval, alors que les Castors arrivaient de Chicoutimi, Ghislain Delage a précisé que le conducteur Rosaire Langlois n'était nullement à blâmer pour l'accident survenu dans le parc des Laurentides.

"Ross a fait tout ce qui était humainement possible pour éviter la tragédie", de dire Delage. Il a ajouté que le conducteur a fait preuve de prudence sur tout le trajet et qu'à aucun moment il n'a pris de risques pouvant menacer la sécurité des passagers.

"Ross Langlois est un conducteur expérimenté. Il exerce ce métier depuis vingt ans. Il a conduit les Castors en plusieurs excursions et jamais nous n'avons eu

à nous plaindre de sa conduite", a poursuivi le gérant-instructeur.

Tous les joueurs des Castors ont tenu à encourager le malheureux conducteur en lui laissant savoir qu'il n'était aucunement question de le blâmer.

Visiblement secoué par les pénibles événements qu'il venait de vivre, Ghislain Delage a dit: "C'est un miracle que 28 des 29 passagers s'en soient sortis vivants. L'autobus n'est plus qu'un amas de ferraille et plusieurs joueurs ont été littéralement projetés hors du véhicule lors de l'impact".

Ce qui a le plus impressionné l'instructeur des Castors au moment de la tragédie, c'est le comportement de ses hommes. "Ils ont tous démontré beaucoup de courage. La première réaction a évidemment été de sortir du véhicule, mais dès qu'ils se sont rendus compte que certains de leurs coéquipiers étaient demeurés prisonniers à l'intérieur ils sont retournés pour tenter de les en dégager.

## Les Kings... depuis 7 ans

LOS ANGELES (AP) — Sept saisons après leur entrée dans la LNH en 1967, les Kings de Los Angeles connaissent des succès.

Après avoir participé aux séries éliminatoires pour la première fois l'an dernier, depuis 1969, les Kings n'ont perdu que deux matches en 21 parties cette saison et dominent la division 3 avec une priorité de trois points sur le Canadien de Montréal.

Toutefois, Bob Pulford, qui a abandonné son poste de joueur pour se consacrer à la tâche de pilote tout en dirigeant la reconstruction des Kings, ne prévoit pas la continuité des succès actuels.

"Tout semble aller sur des roulettes actuellement, a dit Pulford, dont le club n'a pas connu la défaite à l'étranger cette saison.

"Nous connaissons certes de mauvais jours, car aucun club ne peut afficher notre tenue actuelle pendant une saison entière. Nous allons subir des échecs ici et là, mais je prévois toujours que nous allons sortir victorieux.

"Toute l'équipe joue très bien pour le moment, mais nos gardiens ont été formidables."

Rogation Vachon, grâce à sa tenue acrobatique, a enregistré trois blanchissages et affiche une moyenne de 1.29 but alloué. Gary Edwards compte un blanchissage.

Depuis l'arrivée de Pulford comme pilote, les Kings ont développé des joueurs et en ont acquis d'autres au moyen d'échanges.

Parmi les joueurs acquis au cours des trois dernières saisons, on note Frank St-Marseille, obtenu du St-Louis l'an dernier; Bob Nevin, réclamé au repêchage du Minnesota en 1973; les défenseurs Terry Harper et Bob Murdoch, obtenus du Canadien en 1972 et 1973.

Selon Pulford, il s'agit d'une bonne combinaison de joueurs comprenant les nouveaux venus et les anciens comme Whitey Widing.

"Nous avons participé aux séries de fin de saison l'an dernier grâce à une forte poussée de dernière heure et nous continuons sur le même élan cette année.

"Les joueurs sont ensemble pendant une période plus longue et comprennent ce que nous voulons faire. Ils se connaissent mieux et affichent une brillante tenue actuellement."

Le capitaine Terry Harper a quitté le Canadien après une conquête de la coupe Stanley et a admis que le changement "était très triste".

Maintenant à sa 3e saison avec le club, le défenseur soutient que ses coéquipiers "pensent tous à la façon positive des champions".

Los Angeles n'aligne pas de super-vedettes, ce qui est une bonne chose, selon Harper.

"En l'absence d'une telle vedette, tout le monde doit travailler fort. Avec une vedette, vous avez tendance à vous en remettre à lui quand les choses vont mal. Sans vedette, votre club est plus constant parce que tout le monde travaille."

Selon Harper, les Flyers de Philadelphie ont été une inspiration pour les Kings.

En remportant la coupe Stanley l'an dernier, les Flyers ont prouvé, "comme équipe de l'expansion, que la parité était avancée dans la ligue".

De plus, Harper dit que le chaud climat de la Californie l'aide beaucoup, "car la chaude température me garde en bonne condition physique et me donne l'envie de jouer."

## de les capsules Christian Nobert

Bien vite, on ne se rendra plus voir les spectacles à la Place des Arts mais au Forum. Aux États-Unis, les Américains devront commencer à s'habituer à se changer, d'apporter de la bière et du pop corn pour admirer les Elton John, Johnny Carson, Bill Cosby et Dean Martin Jr. au lieu de se munir de vision et de jumelles de spectacle... Ces artistes ont été repêchés par des clubs d'Intervilles. Le "show" se fera dorénavant avec une raquette de tennis. Entre autre dans cette séance de repêchage, Billie Jean King, l'instructeur des Freedoms de Philadelphie de la WTT, a opté pour Bobby Riggs à son septième choix. Le même joueur de 55 ans qui lui avait lancé un défi l'an dernier dans un match comptant "pour la bataille des sexes". Le sexe féminin l'avait emporté haut la main...

pas forts, d'autant plus qu'ils viennent de prendre un autre défenseur Ian Turnbull, pour une période indéfinie, il s'est tordu des ligaments dans le genou gauche. Ils avaient auparavant perdu les services de leur "as" défenseur, Borje Salming. Ce dernier sera de retour d'ici trois semaines.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, Jacques Plante est le quatrième



L'allure de l'Empire Stadium après le match de la coupe Grey...

Dans les vrais joueurs de tennis, on note à peu près tous les "stars" qui ont été repêchés par les différentes équipes (cela ne veut pas dire qu'ils ont accepté...): Ilie Nastase et Stan Smith par New York; Guillermo Villas, El Shafel, Pierre Barthes et Patrick Proisy par Toronto; Arthur Ashe, Bjorn Borg et Harold Solomon par la Floride; etc... Jimmy Connors a été acheté par Frank Fuhrer, propriétaire du Pittsburgh...

Le plus drôle lors de cette séance de repêchage, c'est le choix de Stan Malles, le président de l'Association de lawn tennis des États-Unis dont le groupe qu'il représente, est formellement contre Intervilles...

Finalement, le mari de Billie Jean, Larry King, a été élu président de la World Team Tennis hier. La deuxième saison de l'histoire d'Intervilles est prévue en mai 1975.

Pendant ce temps, le millionnaire Mohammed Ali aura à faire face à une proposition de deux millions de dollars de Billy Daniels, l'homme d'affaires du boxeur Ron Lyle, pour un combat, titre en jeu, au printemps prochain à Téhéran...

Que pense-t-il donc Daniels, 52 millions pour Mohammed Ali, c'est ce qu'il retire comme intérêt par année, il n'a pas besoin d'argent de poche non plus. Mais Daniels a prévu cette éventualité, à défaut d'un match contre le champion du monde, un combat contre Joe Frazier ou George Foreman serait envisagé...

Un autre point, mais véridique celui-là: les Cougars de Chicago ont envoyé le défenseur Dick Proceviat et l'ailier droit Jim Benzlock à leur filiale de Long Island.

Toujours à Chicago, mais chez les Black Hawks cette fois. Le club a rappelé le centre Duane Wylie de leur filiale de Dallas. Les Hawks en avaient besoin, Keith Magnuson, Dale Tallon et Pit Martin sont sur la liste des blessés et Jim Pappin manquera encore trois matches à cause d'une suspension.

Au tennis (ne pas confondre avec le show), Kerry Melville a défait Diana Fromholtz 6-3 et 7-5 hier pour s'attribuer le titre de championne de l'open de l'Afrique du sud.

Jean-Claude Killy qui revient à la compétition après un an d'absence (tout le monde le sait), attendra encore jusqu'au 14 décembre pour disputer sa première épreuve. Les organisateurs de la coupe du monde de ski professionnel ont ajourné la première course prévu à Aspen.

L'excuse était valable: il n'y avait pas assez de neige. Donc la première compétition aura lieu dans deux semaines à Vail.

Les Expos vont être mieux, ou au moins autrement, soigné la saison prochaine. Le nouveau soigneur qui remplace Rolling Hills, s'occupera si bien des joueurs qu'ils pourront frapper la balle avec un bâton de hockey. Parce que le nouveau soigneur des Expos a gagné cinq fois la coupe Stanley avec le Canadien (sic), soit en 65, 66, 68, 69 et 71. Cette "étoile" du Canadien s'appelle Yvon Bélanger. "Connais pas", vous allez me dire... et pourtant, il a passé douze ans sur le banc du Canadien...

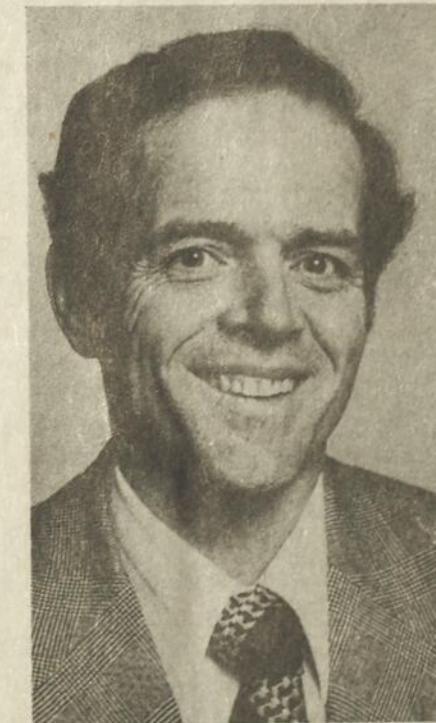
Une nouvelle qu'il faut lire avec des gants blancs: le capitaine Mark Phillips, le mari de la princesse Anne, a reçu hier un trophée en tant que personnalité de l'année du monde équestre...

(Enlever vos gants maintenant) Les fantastiques Maple Leafs des années soixante sont morts. Les avilissants Maple Leafs des années soixante-dix ne sont

meilleur gardien de l'Association mondiale. A 45 ans, c'est pas peu dire... Le meilleur (il pourrait être son fils), c'est Joe Daley des Jets qui domine avec une moyenne de 2.55.

De retour à l'entraînement, le Japonais Ishimatsu Suzuki (ne pas confondre avec son frère à deux roues) est favori pour conserver son titre de champion du monde des poids légers jardi contre le Mexicain Rodolfo Gonzales. Suzuki avait ravi le titre au Mexicain au printemps dernier par K.O. au 8e round.

Enfin, après les "tennis shows", les Ali et les Suzuki, une nouvelle qui a un peu de bon sens: la revue Sporting News a rendu public hier les alignements de ses équipes d'étoiles du baseball majeur et on remarque que La Ligue nationale compte plus de nouvelles figures que l'américaine. (L'an prochain, avec le nouveau soigneur des Expos, il va y en avoir plus que ça dans la LN). Les joueurs qui en sont à leurs premières sélections dans la nationale, sont: Steve Garvey, Mike Schmidt, Dave Concepcion, Lou Brock, Richie Zisk, Andy Messersmith et Don Gullet. La seule vieille figure de l'alignement: Johnny Bench. Notons aussi Joe Morgan et Jim Wynn qui font un retour après une absence d'un an.



Yvon Bélanger... cinq coupes Stanley

Les vieux sont plus courants dans l'américaine: Dick Allen, Rod Carew, Thurman Munson, Mike Cuellar, Tommy Davies, Sal Bando, Bert Campaneris et Joe Rudi. Les deux pucaux sont Jeff Burroughs et Jim Hunter.

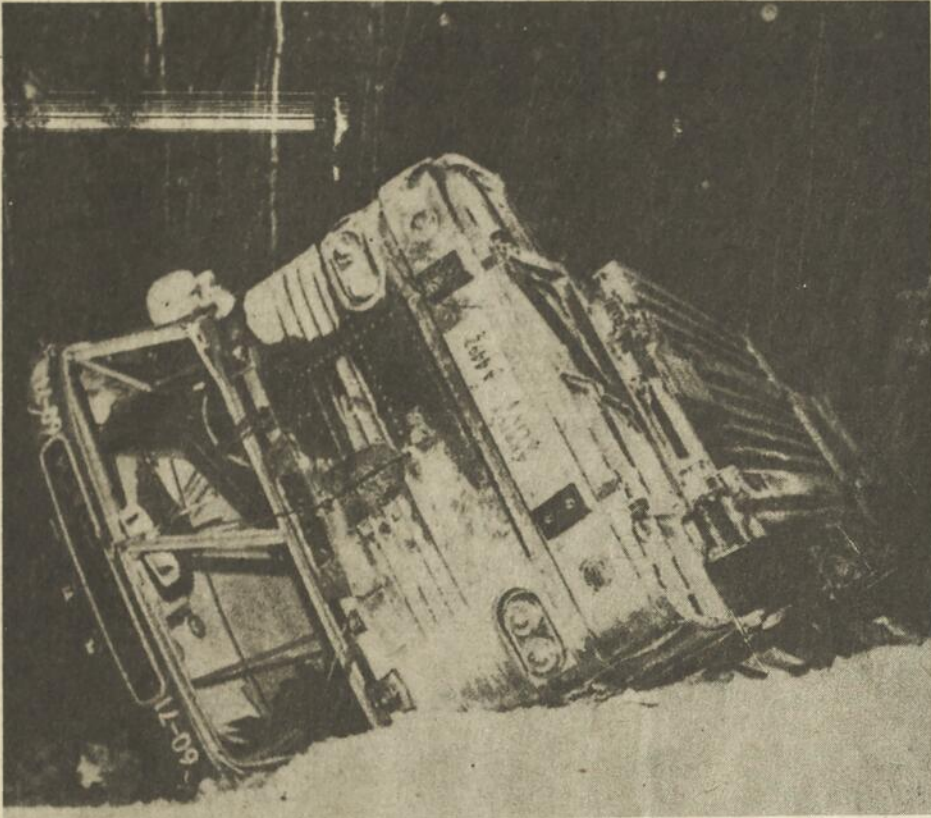
Par ailleurs, le Sporting News, a décerné le titre de dirigeant de l'année à Gabe Paul, président des Yankees.

Pour finir, la crosse se répandra peut-être un peu plus au Québec. On annoncera bientôt le transfert de la concession de Syracuse de la Ligue nationale de crosse à Québec. Un groupe d'hommes d'affaires présidé par Marius Fortier obtiendra la concession. D'autre part, un repêchage aura lieu le 15 janvier dans la Ligue... enfin!

Forts d'une fiche de 11 victoires et six défaites, les Nordiques de Québec occupent toujours le deuxième rang au classement de la division canadienne de l'Association mondiale avec 22 points, soit six de moins que les meneurs, les Toros de Toronto.

Après avoir disputé trois matches en autant de jours, les Québécois pourront relaxer quelque peu cette semaine. Ils disputaient hier soir la victoire aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre et affronteront jeudi les Racers à Indianapolis.

L'instructeur Jean-Guy Gendron compte bien sur le retour de son as-compteur, Serge Bernier (24 points) qui a manqué les deux derniers matches à cause d'une grippe.



Ce qu'il reste de l'autobus qui transportait les Castors de Sherbrooke... Si vous lisez attentivement la plaque minéralogique, on y avait inscrit le slogan: "Arrive alive" (Arrivez en vie...) Gaétan Paradis, lui, y a laissé sa peau.

# VENTE

# 2 POUR 1

3 jours SEULEMENT 28, 29 et 30 nov.

- "RIDERS" JEAN JUNCTION EN VELOURS CÔTELÉ
- VESTES DE VELOURS CÔTELÉ CROMPTON LE CULOTTIER
- JEANS ET VESTES DE TISSU BROSSE LEE
- VESTES ROADRUNNER ● CHEMISES ROADRUNNER
- TOUS AUTRES CHANDAILS, CHEMISES ET "HAUTS"
- CEINTURES LEE ET DE TOUTES AUTRES MARQUES.

## 25% d'escompte

SUR JEANS ET VESTES D'AUTRES  
MARQUES RECONNUES TELLES QUE:

- ROADRUNNER
- LE CULOTTIER
- GWG
- UFO
- LEE

SACS de DENIM à

## 29¢

AVEC CHAQUE ACHAT DE \$10.00 OU PLUS  
SEULEMENT UN PAR PERSONNE

# Jean Junction

60 magasins pour desservir l'est du Canada.



Après avoir disputé trois matches en autant de jours, les Québécois pourront relaxer quelque peu cette semaine. Ils disputaient hier soir la victoire aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre et affronteront jeudi les Racers à Indianapolis.

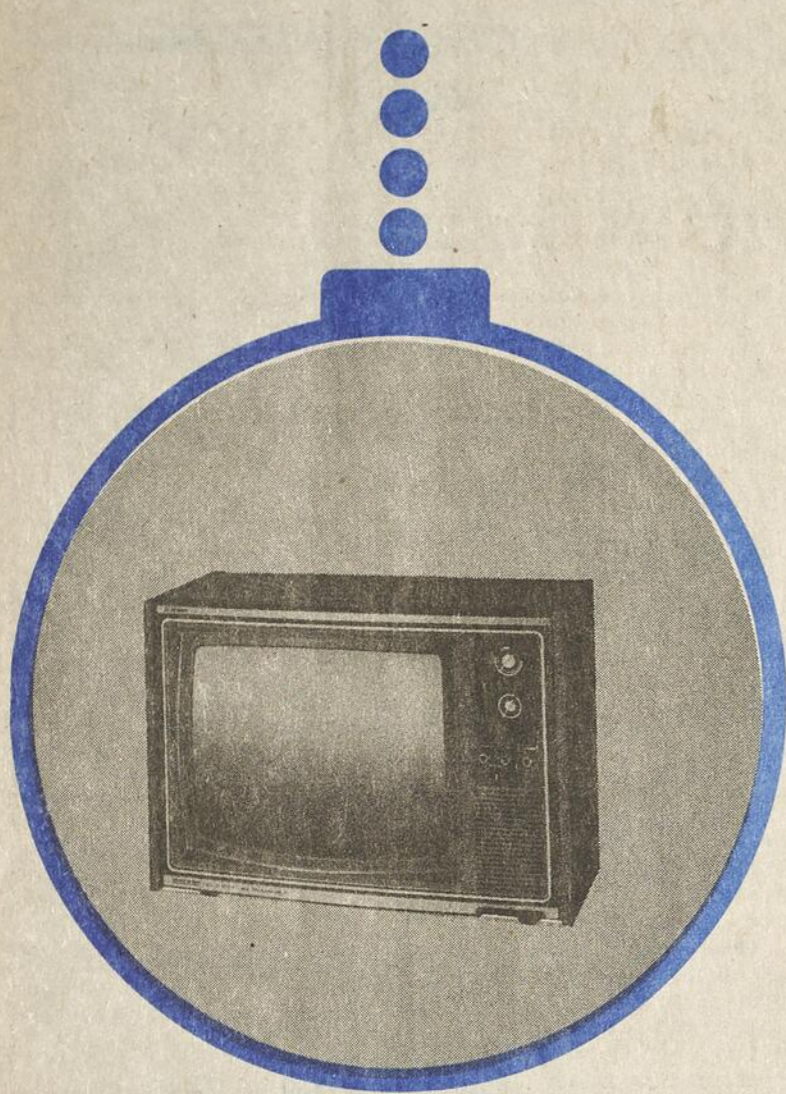
L'instructeur Jean-Guy Gendron compte bien sur le retour de son as-compteur, Serge Bernier (24 points) qui a manqué les deux derniers matches à cause d'une grippe.

# à l'occasion des fêtes, offrez un **ABONNEMENT-CADEAU**

au quotidien national des Québécois

## **LE JOUR**

et participez à notre concours



### **2ième PRIX**

**Un téléviseur couleur  
HITACHI, 20",  
100% transistorisé**

Une gracieuseté  
de

 **MODULE  
ELECTRONIQUE,**  
8989 Lajeunesse, 384-5430

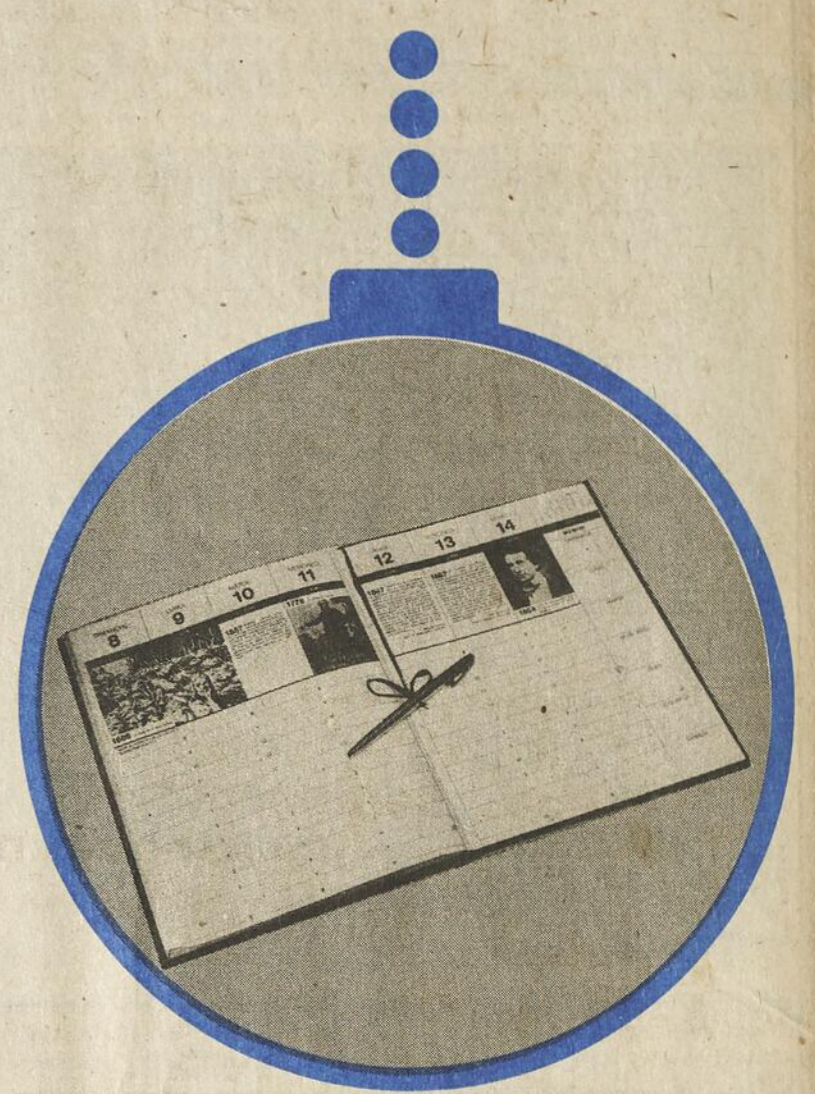


### **1er PRIX**

Gagnez un voyage  
d'une semaine  
à la Martinique  
pour 2 personnes  
à l'Hôtel Latitude  
entre le 30 janvier  
et le 20 mars 1975

Une gracieuseté de

"Pour réservations"  
**VOYAGES Interglobe**  
LTÉE.  
811 est ave LAURIER  
(Métro Laurier)  Tél.: (514) 274-1877



### **EN PRIME**

Pour tout abonnement  
ou renouvellement d'un an (\$52)  
le souscripteur recevra  
**GRATUITEMENT**  
le premier agenda historique  
**Memini 1975  
des Québécois**

Conçu et réalisé par  
les Éditions Boréal Express  
avec la collaboration  
du Journal LE JOUR

## **Règlements du concours**

- 3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an (\$52)
- 2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois (\$30)
- 1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois (\$15)

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon suivant entre le 15 novembre 1974 et le 3 janvier 1975 à:

**Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379**

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Je désire offrir un abonnement postal de:  
ou je désire m'abonner pour:

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 3 mois \$15  | <input type="checkbox"/> nouvel abonnement |
| <input type="checkbox"/> 6 mois \$30  | <input type="checkbox"/> renouvellement    |
| <input type="checkbox"/> 12 mois \$52 |  |

**abonnements-cadeaux**

A: NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

**souscripteur**

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ TEL \_\_\_\_\_